

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMÈRI DE TIZI-OUZOU

**FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTION**

DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Mémoire de fin d'études

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences

Économiques

Spécialité : Économie de Développement

THÈME

**Développement rural et Protection de
l'environnement : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou**

Présenté par :

Yaguemar Mikailou GUEYE

Mariam Darkowaa DARKO

Directeur de recherche :

Mr. Mohand CHALLAL

Soutenance (Évaluation) en date du : 14 /11/2022 à 10h

Devant le jury composé de :

Président : Kamel MOULAI, MCA, UMMTO

Encadreur : Mohand CHALLAL, MAA, UMMTO

Examineur : Noredine SAHALI, MCA, UMMTO

Année universitaire 2021/2022

Remerciements

Nous remercions tout d'abord Dieu le tout puissant, pour sa grâce.

Nous tenons à exprimer nos plus sincères gratitudee à l'endroit de notre éminent Directeur de mémoire de fin d'études, Mr. Mohand CHALLAL. Les mots ne suffissent pour dire à quel point nous avons été honorés par son acceptation de nous encadrer. Ce mémoire est le fruit de ses conseils, de ses remarques pertinentes et ses encouragements. La chose la plus précieuse de nos jours, c'est le temps, mais il nous a accordé tellement assez que nous ne puissions le déterminer.

Ces quelques phrases sont indispensables, pour vous dire tout simplement un grand merci.

Nous remercions l'ensemble des enseignants ayant participé à notre formation durant notre cursus. Nous tenons à les rassurer que leurs enseignements de qualité, avec une grande rigueur pédagogique, nous serviront de levier solide dans notre vie professionnelle, au service de nos nations respectives.

Nos sincères remerciements à nos Etats (Malien et Ghanéen) et en particulier à l'Etat algérien, pour l'octroi de bourses d'études. Ces dernières ont été non seulement des opportunités pour nous, mais également une lueur d'espoir en ce que tout le monde a droit aux études supérieures.

Nous souhaitons une coopération fructueuse entre nos Etats et nos peuples, aujourd'hui et pour toujours.

Nous remercions Mr le Recteur et l'ensemble des personnels administratifs de l'UMMTO.

Nous remercions également l'ensemble des autorités publiques de la région, en particulier celles de la wilaya, d'avoir contribué à la réussite dans les études.

Enfin, nos sincères reconnaissances à toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réussite de nos études et particulièrement de ce mémoire de fin d'études.

Nous ne pourrons jamais oublier tous leurs efforts, qu'Allah, les récompense, Amin.

DEDICACES

Je dédie ce travail :

A la mémoire de mon père disparu très tôt. Là où il se trouve actuellement, j'espère de tout mon cœur qu'il appréciera cet humble geste comme preuve de reconnaissance de la part de sa fille qui a toujours prié pour le salut de son âme. Puisse Allah, le tout puissant, l'accueillir au paradis, sa demeure éternelle, Amin.

A la femme qui m'a soutenue et encouragée durant ces années d'études et qui a souffert sans me laisser souffrir, n'a jamais dit non à mes exigences et n'a ménagé aucun effort pour me rendre heureuse : mon adorable mère FATIMA.

A mon cher mari pour sa confiance, ses conseils, son amour, ainsi que son soutien inconditionnel et qui n'a jamais cessé de formuler des prières à mon égard, de m'encourager et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs. Qu'il trouve ici le témoignage de ma profonde reconnaissance et de mon amour.

Sans oublier mon binôme pour sa patience et sa compréhension tout au long de ce projet.

Mariam

DEDICACES

Je dédie ce travail :

A la mémoire de nos défunts, notamment mon très cher oncle GUEYE Amadou et ma très chère tante GUEYE DJENEBA. Qu'Allah vous récompense par son humble demeure éternelle qui est le paradis. Amin.

A mes très chers parents, en particulier mon père, qui a fait de moi ce que je suis aujourd'hui.

A l'ensemble des familles : GUEYE, N'DIAYE, BATHILY, KHOUMA, SOW, FALL, SYBY.

A l'ensemble de mes ami (e) s et collègues, en particulier KHOUMA Aboul, KAMISSOKO, BARRY, JOHN, KEITA, ENOCK, HILLAL, DJOUHER, Mr SELIM, Mr OUASSIM, Mr SAMIR, Mr RACHID, YOUNOUSS, KASSIM.

Je félicite ma binôme Mariam pour son engagement et sa patience tout au long du projet.

Yaguemar Mikailou

Liste des abréviations

ACL	Agglomération Chef-Lieu
APC	Assemblée Populaire Communale
AS	Agglomération Secondaire
BADR	Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
BTPH	Bâtiment et Travaux Publics et de l'Hydraulique
CASNOS	La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Travailleurs non – Salariés
CFPA	Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage
CHU	Centre Hôpital Universitaire
DSA	Direction des Services Agricoles
DSP	Direction de la Santé et de la Population
DRE	Direction de Ressources en Eau
DTP	Direction de Travaux Public
EHS	Etablissement Hautement Spécialisé
EPH	Etablissement Public Hospitalier
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
HA	Hectare
KG	Kilogramme
L	Litre
M	Mètre
Qx	Quintaux
RGPH	Recensement General de la Population et de l'Habitat
RU	Résidence Universitaire
STEP	Station D'épuration des Eaux Usées
UMMTO	Universitaire Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Sommaire

REMERCIEMENTS	1
DEDICACES III	
LISTE DES ABREVIATIONS.....	V
SOMMAIRE VI	
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I :APPROCHES DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT	5
INTRODUCTION DU CHAPITRE I	6
SECTION 1 APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DU DEVELOPPEMENT RURAL	7
SECTION 2 PRESENTATION DE QUELQUES CONCEPTS DE RURALITE ET D'URBANITE.....	20
SECTION 3 COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DEVELOPPEMENT RURAL	29
CONCLUSION DU CHAPITRE I.....	38
CHAPITRE II : EVELOPPEMENT RURAL ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	39
INTRODUCTION DU CHAPITRE II.....	40
SECTION 1 POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL.....	42
SECTION 2 MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	53
SECTION 3 EXODE RURAL.....	68
CONCLUSION DU CHAPITRE II	78
CHAPITRE III : PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA WILAYA DE TIZI-OUZOU.....	79
INTRODUCTION DU CHAPITRE III	80
SECTION 1 PRESENTATION GENERALE DE LA LOCALITE	82
SECTION 2 SITUATION ECONOMIQUE.....	92
SECTION 3 PROCESSUS D'URBANISATION	116
CONCLUSION DU CHAPITRE III.....	137
CONCLUSION GENERALE	138
BIBLIOGRAPHIE	143

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET GRAPHIQUES.....	149
ANNEXES.....	154
TABLE DES MATIERES.....	165
RESUME.....	172

Introduction générale

La réalisation d'un développement est devenue plus qu'un impératif pour les acteurs de la société (publics, privés et ceux du tiers secteur), et ce, malgré les nombreux défis que connaissent cette dernière. Ces défis sont notamment technologiques d'un côté, favorables à ce phénomène, mais aussi climatiques d'un autre côté, ce qui constitue un grand obstacle pour la réalisation d'un tel processus, indépendamment de l'échelle au niveau d'un territoire.

Ainsi, en parlant du développement, ces défis sont forcément pris en compte par les acteurs de la société ou territoriaux, sans quoi ils ne pourraient se réaliser. Car pour arriver à un changement positif, notamment dans les milieux ruraux, les acteurs mettent en place des politiques efficaces, en tenant compte des défis à relever. Quant au développement des milieux ruraux, il obéit à la même règle, où l'environnement ne peut en aucun cas être ignoré. Pour que ce dernier soit donc durable, on doit tenir compte de l'aspect climatique qui a un lien direct avec l'environnement et l'ensemble de ses composants.

Les mutations positives observées dans les milieux ruraux et la protection de l'environnement sont actuellement au cœur des débats et suscitent de réelles préoccupations, surtout au niveau des pays du Tiers Monde.

« Nul ne doute que le rôle de l'Etat dans le processus du développement est crucial et irréfutable. Il cherche à travers sa politique publique de développement l'amélioration du bien-être économique et social sa population. » (Yatim, M, 2016)

Le développement est : « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire accroître cumulativement et durablement son produit réel global » (F. Perroux, 1961).

Juan-Luis Klein et al, considèrent redéveloppement local comme « un type d'action collective à finalité économique, dont la réussite, en ce qui concerne l'atteinte des objectifs de développement économique, est largement associée aux ressources mobilisées par les acteurs » (Marielle Tremblay et al. 2002, p.13).

Le développement rural est défini comme : « une approche globale et coordonnée des territoires ruraux dans leurs diverses composantes : sociale, économique, environnementale ». (Lazarev, 2009)

Notre travail portera sur les améliorations constatées dans l'espace rural et la protection de l'environnement. Nous allons également mener une étude du cas algérien, en particulier dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Pour ce faire, notre travail se propose d'apporter des éléments de réponse à la problématique principale d'où :

- Comment concilier le développement rural et la protection de l'environnement ?

Afin de répondre à cette problématique, nous traiterons d'abord les questions subsidiaires suivantes :

- Quel est le poids des acteurs locaux dans la réalisation d'une amélioration du milieu rural et de la protection de l'environnement ?

- Quel est l'impact d'un changement positif de l'espace rural dans la wilaya de Tizi-Ouzou ?

Répondre à cette problématique nécessite de prime abord une présentation des différentes approches théoriques du développement rural, études politiques du développement rural et de l'environnement, à travers des études et des analyses que nous mènerons, en plus de celles effectuées dans des travaux déjà réalisés (mémoires, thèses, articles, revues et autres) par certains auteurs, ayant conduit des études approfondies sur les espaces ruraux.

Nous portons une attention particulière à ce thème, car les espaces ruraux font l'objet de nombreuses et continuelles mutations, ce qui fait qu'ils sont au centre des préoccupations des décideurs politiques, mais aussi des acteurs locaux. Travailler ainsi sur un tel thème nous permettra d'approfondir nos connaissances sur ces milieux et leur développement.

L'objectif recherché est de cerner l'état des lieux des campagnes au niveau notamment de la wilaya de Tizi-Ouzou, présenter les avantages et les inconvénients du développement de ses espaces ruraux, ainsi que le poids des acteurs locaux dans cette dynamique de développement.

Deux hypothèses serviront de fil conducteur pour réaliser ce travail :

Le développement rural présente un atout majeur dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

La participation des acteurs locaux dans le développement est capitale.

La vérification de ces hypothèses sera faite dans un cadre méthodologique basé sur deux volets. La première phase sera consacrée à l'utilisation des différents travaux de recherche déjà réalisés, tels que les ouvrages, articles, mémoires, thèses, rapports, revues, ayant trait à la question du développement rural, ce qui va nous permettre d'avoir plus de données pour mieux y répondre. La seconde phase est celle de la collecte d'informations, entretiens sur le terrain, interviews, questionnaires et analyse des statistiques établies par des institutions habilitées.

Notre travail sera présenté sous forme de trois chapitres :

- Le premier chapitre sera consacré à l'approche théorique et conceptuelle du développement rural et de la protection de l'environnement ;
- Le second chapitre nous permettra d'analyser et d'expliquer les différentes politiques en faveur du développement rural et de protection de l'environnement.
- Enfin, dans le troisième chapitre, nous mettrons la lumière sur la promotion du développement rural et de la protection de l'environnement dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Chapitre I Approches du développement rural et de l'environnement

Introduction du chapitre I

Le développement rural s'appuie généralement sur des approches notamment théoriques dont différentes dimensions sont étudiées. Il ne peut se faire sans mettre au centre du processus la question de l'environnement. Ce type de développement entraîne un jeu d'intérêt entre les milieux ruraux et les milieux urbains. C'est-à-dire, il crée une sorte d'attractivité en faveur de l'un des milieux. Il serait donc intéressant de voir des concepts clés pour rendre plus clair notre lecture sur la différence qui peut exister entre ces deux milieux.

Certaines institutions de l'Etat telles que les collectivités territoriales (ou collectivités locales selon l'appellation dans certains pays), suite au processus de décentralisation, ont pu voir le jour. Ces dernières sont des organes très sensibles dans la réalisation d'un développement dans les milieux ruraux.

Ce chapitre sera traité en trois sections.

Dans la première section, nous allons nous limiter uniquement à l'approche conceptuelle et théorique du développement rural.

Dans la seconde, nous allons faire une présentation des concepts de ruralité et d'urbanité.

Et enfin dans la troisième section, nous parlerons sur les collectivités territoriales et développement rural.

Section 1 Approche conceptuelle et théorique du développement rural

« L'objectif est de comprendre les mécanismes impliqués dans la thématique du développement durable rural, secundo pour fins de parvenir aux mesures nécessaires qui vont rendre possibles le renforcement des capacités concret des espaces ruraux afin d'accroître le bien-être de la population rurale. »¹

Effectivement l'amélioration des conditions matérielles n'est pas suffisante dans le milieu rural, raison pour laquelle il serait intéressant d'améliorer également les conditions de vie des populations en zones rurales. Donc la première réflexion doit être tournée vers cet aspect.

Les aspects récents montrent que l'espace rural connaît des mutations et des changements importants.

1. Approche conceptuelle du développement rural

« L'objectif est de comprendre les mécanismes impliqués dans la thématique du développement durable rural, secundo pour fins de parvenir aux mesures nécessaires qui vont rendre possibles le renforcement des capacités concret des espaces ruraux afin d'accroître le bien-être de la population rurale.² »

Comme certains auteurs, Yatim Mohamed estime que de nos jours, le champ du développement rural durable s'élargit d'une manière considérable d'où, « le développement rural durable prend de plus en plus une dimension considérable, surtout avec l'ampleur que revêt les préoccupations environnementalistes des espaces ruraux et l'intérêt qu'elles suscitent dans le processus de croissance et de développement économique et social, participant la création de la richesse nationale et individuelle de la population rurale, en assurant des

¹Yatim Mohamed, « Approche conceptuelle et théorique du développement rural », Université « Moulay Tahar », Saida, 2016, p.01.

² Idem, p.1-2.

revenus stables, qui influent positivement sur la mobilité de la population locale, permettant sa stabilisation et mettant fin à l'exode rural ».³

Selon la vision de l'auteur, « le caractère pertinent du concept de développement rural durable met l'être humain au centre de ce processus et l'oblige à agir en harmonie avec les exigences environnementales de son espace de vie rurale, car c'est une condition nécessaire et indispensable pour lui permettre de promouvoir ces conditions de vie socioéconomiques et à assurer son bien-être ».⁴

D'après notre lecture des arguments de Yatim Mohamed, le développement rural durable fait donc référence à la protection de l'environnement, et en principe l'espace de vie rurale. Il ne peut se faire sans la participation de l'être humain. Mais ce dernier doit agir en harmonie avec son environnement, en respectant les exigences environnementales. C'est-à-dire le respect des politiques destinées à protéger et préserver l'environnement contre les nuisances de l'homme, ainsi que les modes de vie dans les milieux ruraux. Parmi ces exigences nous avons : la réglementation avec comme pénalité des taxes ou des interdictions, pour limiter la pollution de l'air et des eaux causée par des produits toxiques, chimiques, provenant des usines (industrie) et de la dégradation des sols. L'utilisation des labels et l'exigence du système de recyclage au niveau des entreprises (en particulier celles à grande échelle de production).

Avant d'exposer les différentes approches conceptuelles et théoriques du développement rural, nous allons définir en premier le concept de développement en général et celui du développement rural en particulier.

1.1.Définition du concept de développement

C'est un concept dont le caractère est multidimensionnel et faisant l'objet de débats de plusieurs disciplines, telles que l'économie, la sociologie, la politique, etc.

³ Idem, p. 1-2.

⁴ Idem, p.2.

Selon l'économiste néoclassique, François Perroux (1969) : « le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global ».⁵

Pour son caractère multidimensionnel et multidisciplinaire, les auteurs ont donné différentes définitions de ce concept de développement, dont nous présenterons quelques-unes.

Yatim (2016) précise que « A ce sujet, on peut dire que le concept de développement désigne avant tout cette amélioration qualitative dans la vie, pour le bien être d'une population. Or cet aspect qualitatif du développement le distingue d'un autre concept économique aussi essentiel qu'est la croissance, qualifiée le plus souvent comme un concept quantitatif, car lié à la production globale nationale. Ce dernier concept est essentiel au processus de développement, il est impensable de parler ou de concevoir un développement sans croissance économique, mais il n'est point sûr et certain que toute croissance économique conduit à un développement réel et global des nations. Néanmoins, on peut affirmer que le développement concerne aussi bien le bien-être de la population qualitatif, que quantitatif »⁶.

D'après Gilbert Rist, le développement est « assimilé au processus qui induit le changement dans l'évolution naturelle ».⁷

Le concept de développement est défini par rapport à son aspect qualitatif, comme une amélioration ou un changement positif des conditions de vie des populations d'un territoire bien défini sur les plans économique, politique, culturel, social et environnemental. ce phénomène s'aperçoit lorsque certaines conditions de vie de la population ou indicateurs s'améliorent ou connaissent une amélioration, tels quel le PNB par habitant, le RNB par

⁵ Bruno Jean, le Développement territorial durable : une nouvelle approche du développement rural, 2015, p.02.

⁶Yatim Mohamed, Université « Moulay Tahar », Saida, approche conceptuelle et théorique du développement rural, 2016, p.3.

⁷ Suzanne Tremblay, Université du Québec à Chicoutimi, du concept de développement au concept de l'après- développement : trajectoire et repères théoriques, décembre 1999

habitant, la sécurité alimentaire (autosuffisance alimentaire, avec des surplus destinés à l'exportation), l'accès à l'eau potable, l'accès à l'électricité, l'éducation (un taux d'instruction élevé, tenant compte de la différence de genre et d'âge), la santé(taux de longévité élevé, l'accès aux soins étant facile pour toutes les couches sociales), l'emploi (baisse significative du taux de chômage), les relations sociales (encouragement d'actions collectives, qui renforce les liens sociaux entre les différents acteurs de la société), etc.

La seconde guerre mondiale de 1939-1945, est une référence de l'évolution historique du concept de développement, mais qui montre également que ce dernier est lié à un autre concept, le sous-développement. Le sous-développement explique l'état ou le niveau de développement d'un pays.

« Le concept sous-développement qualifie les pays n'ayant pas atteint un stade industriel suffisant et acceptable pouvant assurer une productivité et une création de richesse ou tout simplement assurer une croissance économique. »⁸

Quant au développement, « il est directement lié à la prise de conscience des problèmes du sous-développement ».⁹

De l'approche de base sur le droit de l'homme au développement, ce dernier est redéfini comme : « un processus augmentant la capacité des individus à jouir de libertés : la disponibilité des ressources ne suffit donc pas, il faut aussi assurer la capacité de jouir de ces ressources ».¹⁰

Ainsi, dans notre démarche d'appréhension conceptuelle de la notion du développement et du développement rural en particulier, plusieurs approches se dessinent.

⁸ Idem p. 3.

⁹ Legouté, Jean Ronald. Définir le développement : historique et dimension d'un concept plurivoque, Groupe de recherche sur l'intégration continentale, Université du Québec à Montréal, <http://www.unites.uqam.ca/gric>, p.11.

¹⁰ Deubel, Philippe. Analyse économique et historique des sociétés contemporaines. Pearson Education France, 2008. P. 496.

1.2.Approche économique du développement

De ce que nous venons de voir ci-dessus, nous pouvons dire que la croissance et le développement sont de notions qui se complètent.

« La croissance économique est une élévation du revenu par habitant et aussi de la production. Par ailleurs le développement dans son approche économique, est une dimension temporelle, il indique un processus de changement ou de transformation des conditions de vie, du bien-être d'une population qui s'opère dans le temps. Il est aussi considéré comme un processus évolutif continu à long terme, incluant un ensemble d'étapes et de conditions que les pays en développement doivent franchir et doivent accomplir et remplir. »¹¹

Le développement est aussi défini comme : « un phénomène structurel car il mène à des changements, à des mutations sur tous les plans et à des niveaux, que ce soit économique, social, culturel, démographique ou bien idéologique... ».¹²

François Perroux, économiste français (1903-1987) précise la distinction qui existe entre les deux notions. La croissance économique (accroissement des dimensions) est : « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues, d'un indicateur de dimension : pour une nation le produit global net en termes réels ». ¹³

Selon lui : « aucune croissance observée n'est homothétique ; la croissance s'opère dans et par des changements de structures ». ¹⁴

Cette distinction de l'aspect quantitatif et qualitatif a été la source de formulation d'autres approches par d'autres courants de pensée, pour éclaircir l'ambiguïté qui existe entre la croissance et le développement.

¹¹Yatim Mohamed, Université « Moulay Tahar », Saida, approche conceptuelle et théorique du développement rural, 2016, p.04.

¹² Idem, p. 04.

¹³ Dictionnaire économique et social, Paris, Hatier, 1990, p.115.

¹⁴ Perroux F. L'économie du XXe siècle, (1961). Paris, PUF, 3e édition. 1969, dans Œuvres complètes, tome V, Grenoble, PUG, 1991, p.557.

Il est intéressant de rappeler que le développement n'était que l'affaire des pays sous-développés, nommés pays du Sud durant les années 1940-50. C'est avec l'apparition du nouveau concept « sustainable développement » et donc exactement en 1972, avec la conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm, ou l'apparition de la notion d'écodéveloppement que le développement devint l'affaire de toutes les nations.

En fait, la naissance du concept développement durable, qui se définit, « comme un développement qui répond aux besoins de la génération présente sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, émerge du rapport de la commission mondiale pour l'environnement et le développement en Avril 1987. Plus connu sous nom de rapport de Brundtland »¹⁵.

Ainsi, le développement durable s'appuie : « sur une vision à longue terme, où la prise de décision repose sur un semblé de principes permettant de conjuguer les enjeux environnementaux, économiques et sociaux, en vue d'un développement responsable »¹⁶.

1.3.Approche politique du développement

Toutes les sciences humaines s'intéressent au développement en tant que concept global.

Les défaillances structurelles qui caractérisent les économies des pays sous-développés poussent l'Etat à intervenir en tant qu'agent économique. A travers cette intervention, l'Etat joue un rôle très important dans le processus de développement et cherche à remédier à ces défaillances.

« Il y a une alliance entre l'Etat et le marché dans laquelle apparait une tendance de l'approche politique. Cette tendance vise l'Etat et le marché comme deux composantes complémentaires non opposées au service du développement. »¹⁷

¹⁵ Idem, p.5.

¹⁶ Idem, p.5.

¹⁷ Idem, p.6.

Dans la constitution d'une nouvelle stratégie de développement, il y a lieu de tenir compte du changement, dont la compréhension de la relation entre l'Etat et le marché, entre interventionnisme et le libéralisme.

Philippe Deubel (2008) estime que : « la stabilité de l'Etat qui s'affiche à travers la stabilité de ces institutions politiques conduit à un Etat puissant et fort, considéré comme un élément constitutif essentiel et une condition fondamentale à l'assurance d'une régulation économique optimale par les prix au niveau du marché. Or ces à travers ces institutions politiques stables, qu'on peut assurer effectivement le respect des droits de propriété, le respect des droits à l'information, le contrôle des pratiques anticoncurrentielles, etc. »¹⁸.

Quant à l'analyse institutionnaliste, elle se focalise sur la théorie développementaliste et la théorie déterministe.

Dans la théorie développementaliste, il y'a deux approches qui se diffèrent pour deux périodes bien précises : «

La première approche, est basée sur le rôle de l'Etat-nation, Etat autoritaire déterminant (1960-1980), considéré comme élément pivot dans le processus de développement à travers ces fonctions régulatrices des systèmes sociaux et ré-distributives de la croissance entre capital et travail.

La seconde approche, est celle basée sur le rôle du marché (1980-2000), qui s'affichait par un changement structurel et d'ajustement dans le rôle de l'Etat-nation, qui est substitué par le rôle des forces du marché »¹⁹.

Dans la deuxième théorie, la théorie déterministe, une autre vision est développée, qui s'oppose catégoriquement avec les approches de la théorie développementaliste, considérées comme anti-classes. Dans cette théorie, l'acteur populaire est inclus dans le développement

¹⁸ UGON, Philippe. L'économie du développement et la pensée francophone, copyright 2008 Contemporary Publishing International (CPI). Publié sous licence par édition des archives contemporaines et en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie, p.18.

¹⁹Yatim Mohamed, Université « Moulay Tahar », Saida, approche conceptuelle et théorique du développement rural, 2016, p.7.

réel, via la participation, l'initiative et l'action publique. C'est une approche qui part du bas vers le haut, d'où un renversement de la tendance d'avant. C'est à dire, seules les forces populaires décident de leur destin sur la question du développement, capable de répondre, de subvenir à leur besoin.

1.4.Approche sociologique du développement

Au-delà de l'économique et de la politique, l'approche sociologique du développement ou couramment appelé la sociologie du développement, s'intéresse à un certain nombre de choses sur le plan social. Elle cherche à déterminer régalemment sur le plan économique, les conditions et conséquences intervenues ou à promouvoir. D'après Maxime Haubert (1993 : « il s'agit d'identifier les freins et les blocages socioculturels du développement économique ».²⁰

La sociologie entreprend davantage des champs bénéfiques, sources de progrès pour la société. Il s'agit notamment pour M. Hubert (1993), « de l'étude des implications sociales concernant la formation de groupes ou classes sociales nouvelles, mais aussi au niveau des ruptures sociales qui sont constatées au sein de la société, du progrès technique et du développement économique ».

Le rôle de la discipline sociologie du développement est visible. C'est à travers cette relation corrélative entre progrès technique et développement économique que des changements sont observés au niveau des structures sociales et des systèmes culturels.

Il serait donc possible d'affirmer que : « la concrétisation de l'action de développement n'est possible, que si toute la société est éprise et convaincue que le progrès est possible, si les institutions sociales, économiques, juridiques et politiques sont favorables au progrès ».²¹

²⁰ Haubert, Maxime. Sociologie du développement, quelle sociologie et de quel développement, « L'état des savoirs sur le développement : trois décennies de sciences sociales en langue française », GEMDEV (1993), publié chez Karthala.

²¹ Georges, Balandier. Les conditions sociologiques du développement, In : Politique étrangère N°3 - 1957 - 22e année pp. 301-310.

Ainsi : « faute de quoi cela peut constituer un frein au processus de développement »²².

Ce qui incite à engager des études sociologiques dans des contextes culturels, de structures et de rapports sociaux, afin de mobiliser des forces du changement qui puissent participer dans le processus de développement dans la société. La prise en compte des changements et transformations qui interviennent au niveau des systèmes, structures et rapports sociaux, sont indispensables dans la résolution et la responsabilité face à toute résistance qui peut entraver le processus de développement en cours.

2. Approche théorique du développement rural

Avant de parler sur l'approche théorique du développement rural, nous optons en premier lieu pour une définition du concept du développement rural.

2.1. Définition du concept développement rural

Le développement rural est défini comme : « une approche globale et coordonnée des territoires ruraux dans leurs diverses composantes : sociales, économique et environnementales. Il a pour objet de mieux tirer parti des complémentarités entre villes et campagnes et de valoriser les ressources spécifiques des territoires ruraux »²³.

Pour Marie-Françoise Godard, Michelle (2003), « Le développement rural est un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de restauration, dans le respect de ses caractéristiques propres, et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au niveau économique, social et culturel. »

Le développement rural ou rural durable, sous son aspect général et son caractère interdisciplinaire, établit ses fondements théoriques sur une approche tripolaire, construit sur

²²Yatim Mohamed, Université « Moulay Tahar », Saida, approche conceptuelle et théorique du développement rural, 2016, p.08.

²³ Lazarev, Grigori « Chapitre 5 - Promouvoir le développement des territoires ruraux », in CIHEAM et al. MEDITERRA 2009, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Annuels », 2009 (), p. 183-210.

la prise en compte de trois dimensions, telles que : « la dimension économique (activités productives, emploi, ressources...), la dimension sociale (démographie, traditions, coutumes, services...) et la dimension écologique (écosystème : les facteurs du climat, les sols, la végétation et la faune...) »²⁴.

Le développement rural durable sous cette perspective va assurer ses objectifs. Il tiendra compte des trois dimensions, dans une harmonie qui permet leur intégration : «

- en subvenant aux besoins actuels de la population rurale par une amélioration de son cadre de vie et à travers une distribution équitable de la richesse créée ;

- Sans pour autant créer des déséquilibres sociaux au niveau des rapports, des systèmes et des modes de vie, en assurant le principe d'équité ;

- et enfin sans provoquer des dégradations des espaces ruraux par une exploitation efficace de l'environnement qui ne mettra nullement en péril les besoins des générations futures »²⁵.

Effectivement comme le précise. Mohamed (2016), un développement global dans le but de répondre aux aspirations et attentes de la société, passe forcément par un développement durable des espaces ruraux. Ces milieux ruraux sont de nos jours des enjeux sociétaux, suite à la naissance de la dimension environnementale, qui nécessite une attention particulière.

Face à la problématique de durabilité des espaces ruraux, un certain nombre de conditions doivent être réunies. D'après Y. Mohamed (2016) : « la durabilité de développement des espaces ruraux demande en premier lieu une mobilisation des différentes ressources et une valorisation des capacités dont jouissent ces espaces. Et en second lieu un

²⁴Yatim Mohamed, « Approche conceptuelle et théorique du développement rural », Université « Moulay Tahar », Saida, 2016, p.12.

²⁵ Idem, p.14.

développement de nouvelles fonctions, outre que les fonctions traditionnelles figées dans l'activité productive agricole qui seront assignées aux espaces ruraux »²⁶.

Afin que le processus de développement durable aboutisse, il est indispensable qu'il y ait la participation des acteurs tels que le secteur public, le secteur privé et le secteur tertiaire (association, coopérative, société civile, etc.).

2.2.Objectifs du développement rural durable

Dans l'élaboration des objectifs du développement rural, un accent particulier est mis sur la notion de durabilité et la notion de l'environnement. Car tout processus de développement sans ses deux notions, connaîtra une fin rapide, d'où l'interruption du processus à un certain stade de son élaboration.

Dans la représentation du modèle causal du développement rural durable il a été affirmé que : « le développement rural durable est une approche globale, territoriale, et intégrée du développement des collectivités rurales qui repose sur une triple harmonisation entre les opportunités économiques, les contraintes environnementales et l'acceptabilité sociale. La mise en œuvre d'une démarche de développement rural durable devrait aussi assurer, pour plusieurs territoires en dévitalisation, une revitalisation rurale soutenable qui repose sur la vitalité sociale des communautés rurales, la viabilité économique des systèmes ruraux »²⁷.

Le développement rural durable, en abordant le développement au niveau rural, va exiger la prise en compte de trois éléments, à savoir : « la gouvernance rurale, la multifonctionnalité des espaces ruraux, l'interdépendance et la solidarité rurale- urbaine »²⁸.

Y. Mohamed (2016), estime que : « les objectifs d'un développement rural durable commence par une amélioration du cadre de vie de la population rurale, par une élévation du

²⁶ Idem, p.14.

²⁷Bruno Jean, le développement territorial durable : une nouvelle approche de développement rural, université du Québec à Rimouski (UQAR), Rimouski, Québec, Canada, 15 avril 2015, p. 08.

²⁸ Idem. P. 08.

niveau et du mode de vie à travers une répartition équitable de la richesse rurale créée (PIB rural par individu), la réduction des disparités et des inégalités entre les différentes zones et les différentes souches de la population rurale, s'avère un objectif essentiel en permettant un accès libre et égal aux ressources, aux moyens et à l'information. Additivement, le développement rural durable vise à assurer un aménagement des territoires ruraux à travers une gestion responsable, efficace et efficiente des ressources naturelles, une gestion qui respecte l'élément environnement »²⁹.

Cependant, il est difficile de réaliser un tel processus durable de développement rural. C'est pourquoi l'implication des pouvoirs publics pour instaurer une bonne gouvernance sur ces espaces, est indispensable. Le renforcement des capacités de la gouvernance, est un élément clé et garant d'une intégration de l'administration publique, pour une gestion responsable et bénéfique des ressources. D'où la mise en place de politiques publiques adéquates relatives au développement rural durable.

Il y'a un processus de dévitalisation rurale qui s'est imposé, mais pour contrer ce dernier, Bruno Jean³⁰(2015) estime qu'il faut une dizaine de conditions pour réussir le développement des territoires ruraux. Car selon lui, ces conditions présentent autant d'enjeux majeurs pour ces territoires. Ces conditions, qu'il nomme les conditions gagnantes pour le développement des communautés rurales sont entre autres :

- « Reconnaître qu'on peut apprendre de la ruralité
- Protéger la socio- diversité à laquelle contribue la ruralité
- Favoriser une approche de développement rurale durable
- Reconnaître la multifonctionnalité de la nouvelle économie rurale
- Mobiliser le capital social et les infrastructures sociales entrepreneuriales
- Soutenir le développement des capacités des communautés rurales
- Soutenir l'émergence d'une nouvelle gouvernance rurale citoyenne
- Rendre intelligible l'interdépendance rurale- urbaine

²⁹Yatim Mohamed, « Approche conceptuelle et théorique du développement rural », Université « Moulay Tahar », Saida, 2016, p.14.

³⁰Bruno Jean, le développement territorial durable : une nouvelle approche de développement rural, université du Québec à Rimouski (UQAR), Rimouski, Québec, Canada, 15 avril 2015, p. 11.

- Soutenir une nouvelle solidarité rurale –urbaine par un texte pédagogique » (Jean, 2015).

Section 2 Présentation de quelques concepts de ruralité et d'urbanité

Les espaces ruraux et urbains jouent un rôle très capital dans le processus de développement. De ce fait, nous allons présenter ces deux concepts pour plus de compréhension sur les différences qui peuvent exister entre ces deux notions. En même temps, nous allons parler sur la distinction entre l'espace rural et l'espace urbain, d'où la disparité.

1. Concepts de ruralité et d'urbanité

Nous allons, définir le concept de ruralité et d'urbanité selon certains auteurs

Pour Michel BLANC (1997), la ruralité apparait comme l'espace où se déversent les populations et les activités repoussées du centre, celui sur lequel la ville déborde.

Il constitue en quelque sorte la campagne urbanisée où les entreprises et les ménages conservent un accès relativement facile aux services de rang élevé. Elle fait référence à l'ensemble des représentations collectives associées à la vie dans les espaces ruraux.

DUGAS (2002,2013) considère comme rurale « une municipalité dont la population est inférieure à 2500 habitants. »³¹

D'après l'organisme Statistique Canada (2015), « une entité mérite le statut de rural lorsqu'elle présente moins de 1000 habitants ou lorsque sa densité par kilomètre carré se situe en deçà de 400 habitants ».

Le concept de ruralité présente également un caractère ambigu. On peut observer une distinction entre la ruralité et l'agriculture comme activité économique et entre l'espace rural et la notion de campagne. C'est ainsi que Y. Mohamed fait savoir que : « ces deux notions sont souvent assimilées aux conditions de vie rudimentaire qui y règnent et à la précarité qui

³¹ Joyal, André et El Batal, Kamal, Décentralisation et Développement rural : étude de cas Québécois, Armand Colin « revue d'économie régionale et urbaine », 2007/ 02 juillet, p. 05.

caractérisent les populations surtout dans les pays sous-développés. Elles viennent apporter un flou de plus dans la compréhension de la notion rurale »³².

L'espace rural, est défini selon Roger BRUNET comme la partie de la ville où il y a le moins d'immeubles. (Pascal CLERC, 2019)

Pour Bernard KAYSER : « l'espace rural, se définit comme un mode particulier d'utilisation de l'espace et de la vie sociale »³³.

Au Québec, le Programme National Rural (PNR, 2001,3) : « considère comme rural ce qui se situe à l'extérieur des 31 grandes agglomérations urbaines du Québec »³⁴.

Robert BADOUIN, définit l'espace rural en tissant un lien avec la notion de l'agriculture. C'est ainsi que Y. Mohamed disait : « qu'on a souvent assimilé l'espace rural à l'activité agricole où le processus de développement était centré sur l'activité dominante qu'est l'agriculture »³⁵.

D'après Robert BADOUIN : « l'espace rural est tout d'abord un espace de production agricole. Il possède la quasi-exclusivité de ce rôle ; dans l'espace urbain, la production agricole est insignifiante ou nulle »³⁶.

Dans l'espace rural, plusieurs activités économiques peuvent être entreprises à savoir l'agro-industrie, l'aviculture, le tourisme, l'agriculture, des activités sportives etc.

³²Yatim Mohamed, « Approche conceptuelle et théorique du développement rural », Université « Moulay Tahar », Saida, 2016, p.10.

³³ Joyal, André et El Batal, Kamal. Décentralisation et Développement rural : étude de cas Québécois, Armand Colin « revue d'économie régionale et urbaine », 2007/ 02 juillet, p. 05.

³⁴ Idem, p. 05.

³⁵Yatim, Mohamed. « Approche conceptuelle et théorique du développement rural », Université « Moulay Tahar », Saida, 2016, p.12.

³⁶ Badouin, Robert. Economie et aménagement de l'espace rural, édition presse universitaire de France, 1979. P.25.

« Du point de vue étymologique, la notion de rural veut dire la campagne, les champs, la culture. »³⁷

D'après cette définition, une compréhension de l'espace rural est indispensable dans ce cas. Ainsi, plusieurs approches³⁸ se distinguent dans leur définition de l'espace rural, telles que :

- L'approche géographique fondée sur la distinction entre espace urbain et espace rural.
- L'approche sociologique fondée sur la distinction socioculturelle de la population.
- L'approche économique fondée sur l'analyse économique de l'espace rural.

Dans cette partie, nous allons également mettre l'accent sur les mutations qu'a connues l'espace rural suite à l'irruption de l'espace urbain. Cette irruption est très accentuée d'un espace à un autre sur un territoire donné.

Dans un article, Y. Mohamed (2016) évoque que : « le changement qu'a connu l'espace rural ces dernières années, est caractérisé par une certaine urbanisation poussée au niveau de la gestion des surfaces, observé par une extension spatiale des zones urbaines au détriment des zones rurales et aussi observé au niveau de la mobilité des populations rurale affichée par une certaine exode rurale »³⁹.

Deux thèses expliquent cette vision du point de vue sociologique : « la première thèse, "fin du rural", confirme que l'espace rural et l'espace urbain sont devenus homogènes au niveau socioculturel. Par contre la thèse de "l'objectivité de la réalité rurale" atteste ces changements dont les espaces ruraux font l'objet »⁴⁰.

Y. Mohamed (2016) avance que, ces mutations ne certifient pas la disparition du monde rural, mais plutôt renforcées la singularité des espaces ruraux qui sont sujet à des

³⁷ Idem, p.10.

³⁸ Idem, p. 10.

³⁹ Idem, p. 11.

⁴⁰Yatim, Mohamed. « Approche conceptuelle et théorique du développement rural », Université « Moulay Tahar », Saida, 2016, p.11.

nouvelles restructurations. Ces espaces ruraux nécessitent donc d'être reformuler, analyser, afin de préciser les problèmes, les difficultés, les préoccupations et les perspectives du monde rural, dans l'objectif de réduire aussi les écarts en matière de développement entre ville et campagne⁴¹.

L'urbanité peut être définie comme procédant du : « couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace »⁴².

« L'urbanité, c'est ce qui fait qu'une ville est une ville et pas une campagne, pas vraiment non plus une banlieue, une cité pavillonnaire ou une périphérie urbaine. »⁴³

L'espace urbain, ce concept est polysémique, sa définition diffère d'un pays à un autre.

« La ville s'inscrit dans un espace. Ce qui fait la ville, ce n'est pas seulement un nombre important d'habitants agglomérés en un même lieu, c'est aussi un espace particulier marqué par une plus grande densité d'habitations, la présence de quelques équipements spécifiques (voire équipements scolaires, sanitaires, économiques) et des fonctions exclusives (politiques, administratives, économiques culturelles) qui le différencient de la campagne. »⁴⁴

D'après les données des Nations Unies : « la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui en milieu urbain et la population urbaine continue à croître à un rythme élevé dans les pays en développement. A titre d'exemple, entre 1950- 2010, la population urbaine

⁴¹ Idem, p.11.

⁴² Lussault, Michel. « Urbanité », in Jacques Lévy et Michel Lussault, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, 2003 (2013), p. 966.

⁴³ Rautenberg, Michel. L'urbanité comme patrimoine de la ville, dans diogène2015/3-4(n°251-252), p. 90-102.

⁴⁴ Diarra, Balla, Ballo M, Champaud, J. Structure urbaine et dynamique spatiale à Bamako (Mali), édition Donniya/Bamako, 2003, p. 3.

mondiale a été multipliée par presque cinq, alors que la population totale a été multipliée par moins de trois »⁴⁵.

Dans l'espace urbain, on trouve généralement des personnes qui vivent dans des villes estimées à un millier d'habitant ou plus. L'activité agricole n'est pas pratiquée dans cet espace.

L'espace urbain offre un certain nombre d'avantages aux personnes résidentes. Ces avantages peuvent être liés à un certain nombre de facteurs tels que : la présence des structures administratives de l'Etat qui font que beaucoup d'infrastructures s'y trouvent. Par ailleurs, ces espaces attirent plus d'investisseurs par leur position géographique, mais aussi des conditions favorables qu'ils offrent.

L'espace urbain abrite toute sorte d'activités économiques mais ne peut abriter une activité agricole.

Le taux d'urbanisation s'accroît en Afrique et en Asie, comme indiqué dans un rapport de l'ONU qui stipule que : « dans le monde, l'urbanisation se développe plus rapidement en Afrique et en Asie. Le taux de variation annuel du pourcentage urbain est de 1,1 pour cent en Afrique et 1,5 pour cent en Asie »⁴⁶. D'après la même source, il y'a des pays qui ont un taux plus élevé tels que le Rwanda : 3,7% par an, l'Ethiopie et la Tanzanie 2,3% par an. Par contre des pays énormément peuplés comme la Chine et le Bangladesh, enregistrant un taux annuel de 2,4%.

2. Disparité entre espace rural et espace urbain

Des disparités existent entre ces deux milieux.

⁴⁵ Sandrine Mesplé-Somps, Harris Selod, Gilles Spielvogel et Brian Blankespoor. Urbanisation et croissance dans les villes du Mali, p.545-580.

⁴⁶Division de la population des Nations Unies, world Urbanisation, Prospects : The 2014 Révision (New York : ONU, 2014). Tiré dans Population référence bureau, (2015) : disparité entre milieux urbain et milieu rural en matière de santé et développement.

« Généralement les zones urbaines et rurales sont distinguées selon des critères de taille des localités ou selon leur statut juridique. Ce sont d'ailleurs ces deux options qu'a choisies l'INSTAT lors du dernier recensement (Tangara et Soumaoro, 2012). »⁴⁷

Les zones urbaines se définissent par un style de vie plus rapide, une technologie de pointe et une densité de population élevée. Les zones rurales sont définies par une petite communauté unie, avec un manque de technologie et de ressource.

Pour être classé en zone urbaine, il faut moins d'espace entre les structures et le niveau de population doit être élevé. Cette définition reste inchangée dans tous les pays du monde. Le mode de vie dans les zones urbaines diffère de celui des zones rurales.

Par contre les zones rurales sont appréciées par leur caractéristique de tranquillité et de condition de vie idéale pour la santé humaine. L'air étant moins pollué que celui des zones urbaines, étant un exemple parmi tant d'autres.

Dans les milieux urbains, la technologie et la science sont très avancées où les hôpitaux disposent de machines plus performantes et une population équipée de Smartphones, tablettes, ordinateurs portables, ordinateurs de bureau, accès facile à l'internet avec une connexion stable, etc.

Par ailleurs, en matière de santé et de développement, une grande différence existe entre les milieux ruraux et les milieux urbains. Cette différence existe si bien sur le plan de la démographie (taux de fécondité), de l'éducation (taux de scolarisation), de la santé (longévité), de l'emploi, de revenu par habitant, etc.

En termes de natalité, certains rapports concluent que les femmes vivantes en milieu rural ont plus d'enfants que les femmes résidant en milieu urbain.

Tableau N ° 1: Illustration de la disparité en termes de natalité entre les femmes du milieu rural et les femmes du milieu urbain (en pourcentage)

⁴⁷ Sandrine Mesplé-Somps, Harris Selod, Gilles Spielvogel et Brian Blankespoor, Urbanisation et croissance dans les villes du Mali, p.545-580.

Milieu / pays	Congo	Ouganda	Nigéria	Ethiopie	Yémen	Namibie	Haïti	Népal	Bangladesh
	2013-2014	2011	2013	2011	2013	2013	2012	2011	2014
Urbain	5,4	3,8	4,7	2,6	3,2	2,9	2,6	1,6	2,0
Rural	7,3	6,8	6,2	5,5	5,1	4,7	4,4	2,8	2,4

Source : ICF, International, Enquêtes démographiques et de santé

Pour interpréter ce tableau nous pouvons dire que :

- Au Congo, entre 2013-2014, les femmes vivant dans le milieu rural avaient donné plus de naissances avec un taux de 7,3% contre 5,4% pour celles vivant dans le milieu urbain (villes).

- En Ouganda, en 2011, le taux de natalité était plus élevé chez les femmes du milieu rural avec 6,8% contre 3,8% pour leurs homologues du milieu urbain.

- Au Nigéria, en 2013, le nombre de naissances était plus significatif chez les femmes du milieu rural avec un taux de 6,2%, que celles habitant dans le milieu urbain.

- En Ethiopie, en 2011, les femmes résidant en milieu rural donnaient naissance à plus d'enfants avec un taux de 5,5% par rapport à leurs homologues du milieu urbain avec seulement un taux de 2,6%.

- Au Yémen, en 2013, dans le milieu rural le nombre de naissances chez les femmes était plus élevé, 5,1%, que celui des femmes dans le milieu urbain avec 3,2%.

- En Namibie en 2013, les femmes vivant dans le milieu rural avaient donné naissance à plus d'enfants dont un taux de 4,7% contre 2,9% enregistré par les femmes du milieu urbain.

- A Haïti, en 2012, les femmes vivant dans le milieu rural avaient donné naissance à plus d'enfants dont un taux de 4,4% contre 2,6% enregistré par les femmes du milieu urbain.

- Au Népal, en 2011, dans le milieu rural le nombre de naissances chez les femmes était plus élevé, 2,8%, que celui des femmes dans le milieu urbain avec 1,6%.

- Au Bangladesh, en 2014, les femmes vivant dans le milieu rural avaient donné naissance à plus d'enfants dont un taux de 2,4% contre 2,0% enregistré par les femmes du milieu urbain.

Au niveau de l'éducation, nous observons aussi un grand écart entre la population de la zone urbaine et celle de la zone rurale.

Les jeunes du milieu urbain ont plus de chance de terminer leurs études secondaires que les jeunes du milieu rural. Car les jeunes du milieu urbain ont plus d'accès à certaines conditions de vie très favorables qui permettent à ces jeunes de poursuivre plus longtemps leurs études, que leurs homologues du milieu rural. A titre d'exemple, des salles de classes en bon état, des cantines, des résidences scolaires, universitaires, internat, l'accès facile aux moyens de transports, l'accès facile à la documentation via les bibliothèques ou sur l'internet.

Cependant, un écart existe entre les sexes comme l'estime l'UNESCO : « les écarts entre les garçons et les filles dans l'éducation peuvent varier considérablement dans les zones urbaines et rurales, comme cela a été observé en Afghanistan, au Kenya et au Yémen. Alors que l'écart entre les sexes peut se réduire dans certains pays, l'écart entre le niveau de scolarité urbain et rural demeure important »⁴⁸.

De ce fait, nous allons présenter un tableau qui montre les écarts entre les jeunes du milieu rural et ceux du milieu urbain en termes d'éducation.

Tableau N ° 2 : Pourcentage des jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ont terminé leurs études

Pays	Milieu Rural		Milieu urbain		Périodes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Inde	58	41	73	69	2005-2006
Nigéria	58	43	81	77	2011
Pakistan	43	23	64	58	2006
Ghana	32	33	61	57	2011

⁴⁸Tiré dans Population référence bureau, (2015) : disparité entre milieux urbain et milieu rural en matière de santé et développement, p.08.

Source : UNESCO, Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation. D'après les données originales d'ICF International, des Enquêtes démographiques et de santé (EDS) et des Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) de l'UNICEF.

Nous allons analyser ce tableau de la manière suivante :

- En Inde, entre 2005-2006, dans le milieu rural les hommes âgés de 15 à 24 ans, ayant terminé leurs études secondaires, étaient de 58% et les femmes de la même catégorie d'âge s'élevaient à 41%. Par contre à la même période, dans le milieu urbain les hommes de la même catégorie d'âge étaient de 73% et 69% pour les femmes.

- Au Nigéria, en 2011, les hommes et les femmes âgés de 15 à 24 ans, dans le milieu rural ayant fini leurs études secondaires, étaient estimées à 58% et 43%. Par contre, leurs homologues du milieu urbain dans la même catégorie d'âge étaient de 81% et 77%.

- Au Pakistan, en 2006, les hommes et les femmes âgés entre 15 et 24 ans, dans le milieu rural ayant terminé leurs études secondaires, se chiffraient à 43% et 23%. En revanche, leurs homologues dans la même catégorie d'âge, vivant dans le milieu urbain ayant achevé leurs études secondaires, étaient plutôt de 64% et 58%.

- Au Ghana, en 2011, les hommes et les femmes âgés de 15 à 24 ans, dans le milieu rural ayant terminé leurs études secondaires, étaient estimées à 32% et 33%. Au contraire, leurs homologues dans la même catégorie d'âge, vivant dans le milieu urbain ayant achevé leurs études secondaires, étaient évalués à 61% et 57%.

Section 3 Collectivités territoriales et développement rural

Dans cette section, nous allons parler sur les collectivités territoriales et leur rôle dans le développement rural.

1. Collectivités territoriales

Comme nous avons eu à noter dans l'introduction du chapitre, les collectivités territoriales ont vu le jour suite au processus de décentralisation initié par l'Etat central. L'objectif de cette dernière, c'est de réduire ou rationaliser les dépenses publiques de l'Etat. Mais surtout de donner aux citoyens une autonomie et une participation dans les prises de décisions quant à toute initiative concernant leur localité, d'où la naissance de la démocratie participative. Certains diront que : « la création de collectivités territoriales s'inscrit dans une démarche de décentralisation du pouvoir de décision de l'Etat. L'Etat transfère des compétences et des moyens (budget, personnel...) à des entités distinctes »⁴⁹.

Les collectivités territoriales ou collectivités rurales ont un rôle très capital, car elles fournissent des moyens financiers pour soutenir les différentes politiques publiques sur leurs territoires.

Les collectivités sont sous la gestion des acteurs locaux. Ces dernières sont favorables au regroupement des citoyens en petit groupe, association ou coopérative pour prôner des idées ou projets de développement, tels que la gestion d'eau potable (source d'eau, puits ou forage, etc.), aménagement des chemins non accessibles, qui mènent aux champs, ou d'autres activités de subsistance ou génératrices de revenus, préservation du patrimoine culturel (arts culinaires, chants et danses traditionnelles, des forêts, certaines espèces en disparition, etc.).

2. Définition et catégories de collectivités territoriales

Nous allons définir les collectivités territoriales, parlé sur leurs compétences dans la bonne gestion des missions qui leur sont confiées au niveau de leur localité d'implantation. Par ailleurs, nous parlerons des catégories de collectivités territoriales, car dans chaque pays la

⁴⁹<https://www.vie-publique.fr/fiches/19604-quest-ce-quune-collectivite-territoriale-ou-collectivite-locale> , dernière modification 15 Octobre 2021

hiérarchisation et l'appellation de ces dernières diffèrent, ainsi que leur rôle dans le développement des territoires ruraux.

2.1. Définition de la collectivité territoriale

« Une collectivité territoriale est une autorité publique distincte de l'Etat. Chaque collectivité (commune, département, région) est dotée d'un exécutif et d'une assemblée délibérante élue au suffrage universel. Elle exerce librement ses prérogatives en complément de l'action de l'Etat. Les collectivités territoriales au même titre que l'Etat ou les établissements publics sont des personnes morales de droit public. »⁵⁰

D'après PROULX (2006, XIII) : « décentraliser consiste à ajouter aux juridictions actuelles des élus des milieux ruraux des responsabilités économiques, environnementales, humaines et sociales »⁵¹.

2.2. Catégories des collectivités territoriales

Les compétences des collectivités territoriales se limitent à des compétences administratives. Elles ne peuvent ni élaborer des lois, ni trancher en termes de justice, car c'est uniquement la compétence de l'Etat d'édicter des lois ou de faire la justice. Ainsi, ce qui explique que c'est la loi qui détermine les compétences des collectivités territoriales.

« Les collectivités territoriales sont des personnes morales de droit public distinctes de l'Etat et bénéficient à ce titre d'une autonomie juridique et patrimoniale. » (VERPEAU, M et al. 2017, p.17)

D'après l'INSEE⁵², en France, sont définies comme collectivités territoriales :

⁵⁰<https://www.vie-publique.fr/fiches/19604-quest-ce-quune-collectivite-territoriale-ou-collectivite-locale> , dernière modification 15 Octobre 2021

⁵¹ Joyal, André et El Batala, Kamal. Décentralisation et Développement rural : étude de cas Québécois, Armand Colin « revue d'économie régionale et urbaine », 2007/ 02 juillet, p. 03.

⁵²<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1353#:~:text=13%2F10%2F2016-,D%C3%A9finition,population%20d'un%20territoire%20pr%C3%A9cis>

- Les communes ;
- Les départements, auxquels s'ajoutent les cinq départements d'outre-mer (Dom) ;
- Les régions, auxquelles s'ajoutent également les cinq régions d'outre-mer ;
- Les collectivités à statut particulier ;
- Les collectivités d'outre-mer (Com).

Dans le cas français, chacune de ses collectivités à une mission précise. D'où : « Les communes délibèrent sur toutes les questions qui concernent la commune, qui est la clause générale des compétences. Les autres collectivités dont les régions, départements, collectivités à statut particulier, ont des compétences listées par la loi »⁵³.

⁵³<https://www.vie-publique.fr/fiches/19604-quest-ce-quune-collectivite-territoriale-ou-collectivite-locale> , dernière modification 15 Octobre 2021

Tableau N ° 3 : Mission ou rôle des collectivités territoriales françaises

Collectivités territoriales	Compétences
Communes	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des écoles préélémentaires et élémentaires • Urbanisme • Logement • Environnement
Départements	<ul style="list-style-type: none"> • Action sociale (enfance, personnes âgées, personnes handicapées, RSA...) • Gestion des collèges
Régions	<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique • Gestion des lycées • Transport non urbain • Aménagement du territoire • Formation professionnelle • Gestion des fonds européens

Source : des titres par nos soins, Vie-publique.fr/DILA

L'organisation des collectivités territoriales diffèrent d'un pays à un autre.

2.2.1. Collectivités territoriales en Algérie

En se référant sur l'organisation des collectivités territoriales algériennes, nous pouvons remarquer que les collectivités territoriales de l'Etat sont la wilaya et la commune.

Tableau N ° 4 : Organisation des collectivités territoriales algériennes

Collectivités territoriales	Mode d'organisation	Compétences
<p>Wilaya</p>	<p>La wilaya algérienne est une institution constitutionnelle. (Art. 16 de la constitution). Les collectivités territoriales de l'Etat sont la commune et la wilaya. L'assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. La wilaya algérienne est une collectivité territoriale décentralisée.</p> <p>Elle a un territoire, un nom et un chef-lieu. La wilaya est une collectivité territoriale de l'Etat. Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est également une circonscription administrative déconcentrée de l'Etat.</p> <p>La wilaya est dotée de deux organes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'assemblée populaire de wilaya, organe délibérant ; - Le wali, organe exécutif et délégué du gouvernement. <p>Chaque wilaya couvre un nombre précis de Communes.</p> <p>La Daïra est un prolongement administratif de la wilaya</p>	<p>Les compétences de l'assemblée populaire de wilaya (APW) portent, de manière générale sur les actions de développement économique, social et culturel, d'aménagement du territoire de la wilaya et de protection de l'environnement et de promotion de vocations spécifiques.</p>

<p>Commune</p>	<p>La commune algérienne est une institution constitutionnelle.</p> <p>Selon l'article 16 de la constitution : « l'assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques ». La commune algérienne est une collectivité territoriale décentralisée.</p> <p>La commune est une cellule fondamentale dans l'organisation du pays. Elle est la collectivité territoriale de base de l'Etat et est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.</p> <p>Elle est l'assise territoriale de la décentralisation et le lieu d'exercice de la citoyenneté et constitue le cadre de participation du citoyen à la gestion des affaires publiques. Elle incarne l'essence de la démocratie locale et de la démocratie participative.</p> <p>Afin d'assurer la disponibilité des ressources financières nécessaires et d'exercer les prérogatives dans tous les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, la commune dispose des structures et des organes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une instance délibérante, appelée assemblée populaire communale (APC) ; - D'un organe exécutif, présidé par le président de l'APC ; - D'une administration animée par le secrétaire général de la commune sous l'autorité du président de l'APC. 	<p>Elle est le point de départ du développement économique, social et culturel. Elle œuvre pour la satisfaction des besoins des citoyens et l'amélioration de leurs conditions de vie.</p>
-----------------------	---	--

Source : Ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, 2015⁵⁴

Le soutien que le pouvoir central qu'est l'Etat apporte au niveau des collectivités territoriales, est une action indispensable et motrice du développement des territoires ruraux et urbains.

L'Etat algérien dans les années 2015 a mis de programmes de soutien aux collectivités locales (ou collectivités territoriales). Selon le ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire (2015) : « la mise en œuvre de programmes de soutien aux collectivités locales à travers les différents fonds mobilisés à cet effet a permis d'atténuer les

⁵⁴<https://www.interieur.gov.dz/index.php/fr/collectivit%C3%A9s-territoriales/organisation-des-collectivites-locales.html#faqnoanchor>

pressions locales, de réduire les déséquilibres de développement entre les régions et d'améliorer le cadre de vie des populations locales »⁵⁵.

Certains de ses soutiens sont faits par l'intervention de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales au titre de l'exercice 2015. Parmi ces soutiens nous avons :

- **L'attribution de péréquation**

Dans l'objectif de soutien aux collectivités locales, une attribution de péréquation de l'ordre de 82 milliards⁵⁶ de dinars a été allouée au titre de l'exercice 2015, par la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Ce montant fut reparti comme suit :

- 72 milliards de dinars au profit de 1442 communes bénéficiaires soit 94% bénéficiaires ;
- 10 milliards de dinars au profit de 36 wilayas bénéficiaires soit 67% bénéficiaires⁵⁷.

- **La dotation des services publics**

Pour la prise en charge de l'entretien des dépenses d'entretien et de location du transport scolaire au niveau des communes, une dotation d'un montant de 6 milliards⁵⁸ de dinars a été octroyée au profit de l'ensemble des wilayas.

Des subventions d'équipements ont vues le jour en faveur des communes. Plusieurs programmes d'équipements ont été lancés au profit des collectivités locales dans ce cadre. Nous avons :

- **La réalisation d'antennes administratives communales**

Un programme de réalisation d'antennes administratives fut lancé et financé par le Fonds Commun des Collectivités Locales (FCCL), dans l'optique du rapprochement de l'administration au citoyen. Ce programme a permis la réalisation de 1200 antennes administratives en milieu rural et en milieu urbain avec un montant total de 9,4 milliards de dinars au profit de 776 communes⁵⁹.

⁵⁵ Idem, p. 01.

⁵⁶ Idem, p. 01.

⁵⁷ Idem, p. 01.

⁵⁸ Idem, p. 01.

⁵⁹ Idem, p. 01.

- **Le programme de renforcement des parcs communaux en matériels roulants**

C'est toujours dans le cadre du programme d'équipement des communes financé par le FCCL.

Une dotation de l'ordre de 40,16 milliards de dinars a servi au renforcement de parcs communaux par l'acquisition de 8691⁶⁰ unités, toutes catégories confondues. A savoir bus scolaires, camions, bennes taiseuses, bull, moto pompes, groupes électrogènes, compacteurs, dumpers aspirateurs de boue etc.

- **Le programme de réalisation de crèches au niveau des communes**

« Il était basé sur une opération de réalisation de 487 crèches pour un montant de 5,4 milliards de dinars »⁶¹.

2.2.2. Collectivités territoriales au Mali

Les catégories des collectivités territoriales, leurs organisations et leurs compétences dans le cas malien se diffèrent de celles des autres pays. Ainsi dans son journal officiel de la République du Mali de 2017 dans le chapitre 1 disposition générale, dans son article 1 stipule que : « dans le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire, les collectivités territoriales de la République du Mali sont : la Commune, le Cercle, la Région et le District. Ces collectivités territoriales sont dotées de la personnalité morale et l'autonomie financière »⁶².

Dans le journal officiel de la République du Mali de 2017, dans le chapitre 1 dispositions générales, dans son article 2 stipule que : « Les collectivités territoriales sont créées, supprimées, scindées ou fusionnées par la loi »⁶³.

Ces collectivités territoriales ont des missions bien déterminées.

Selon l'article 3 du journal officiel de la République du Mali de 2017 dans son chapitre 1, dispositions générales, les collectivités territoriales ont pour mission : « la

⁶⁰ Idem, p. 01.

⁶¹ Idem, p. 01.

⁶² Journal officiel de la République du Mali, loi n°2017-052/du 02 Octobre 2017 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales.

⁶³ Idem, p. 01.

conception, la programmation, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional, local ou communal »⁶⁴.

D'après son article 5 du chapitre 1, dispositions générales : « les collectivités territoriales s'administrent librement par des conseils élus. Le conseil de la collectivité territoriale est doté d'un organe exécutif dont les compositions et les modalités de désignation sont fixés par la loi »⁶⁵.

Tableau N ° 5 : Organisation des collectivités territoriales maliennes

Collectivités territoriales	Mode d'organisation	Compétences	Ressources financières
Commune	Le maire est le chef de l'organe exécutif de la commune.	Les collectivités territoriales ont pour mission : la conception, la programmation, la mise en œuvre et le suivi évaluation des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional, local ou communal.	Chaque collectivité territoriale dispose d'un budget. Les ressources d'une collectivité territoriale comprennent : Les impôts et taxes qu'elle est autorisée à percevoir ; Les dotations budgétaires et subventions de l'Etat ; Les taxes rémunératoires sur les services rendus ; Les revenus de son domaine ; Les emprunts ; Les dons et legs ; Les ressources diverses.
Cercle	Le président du conseil de cercle l'organe exécutif de la collectivité territoriale de cercle.		
Région	Le président du conseil régional ou du district est le chef de l'organe exécutif de la collectivité territoriale région		
District	ou du district.		

Source : Journal officiel de la République du Mali, 2017

⁶⁴Idem, p. 01.

⁶⁵ Idem, p. 01.

Conclusion du chapitre I

Certains milieux ruraux connaissent une grande précarité, alors que d'autres connaissent un développement ou viennent d'entamer leur processus de développement.

Le processus de développement dans les milieux ruraux notamment, ne peut être réalisé sans tenir compte de l'environnement, car la protection de l'environnement est une condition indispensable au développement.

Il ressort de ce chapitre, que ce soit dans le milieu rural ou urbain, que les acteurs tiennent tous compte de l'environnement dans leur projet de développement.

Afin que ces milieux connaissent un développement durable, l'Etat, à travers ses institutions, les collectivités territoriales, doit jouer un grand rôle en apportant de façon permanente son soutien à ces institutions. Une implication sans réserve des populations de ces milieux est vivement sollicitée.

Chapitre II : Développement rural et protection de l'environnement

Introduction du chapitre II

« Le développement rural est plus qu'un simple développement agricole car il englobe un espace, l'espace rural, où l'agriculture est au centre du système socio-économique mais au sein duquel existent des activités différentes, avec des fonctions et des objectifs diversifiés, qui sont tous à intégrer et coordonner dans une optique de développement cohérent, durable et solidaire. »⁶⁶

Selon Marc Guérin, « les politiques de développement rural sont confrontées à une diversification des trajectoires d'évolution des espaces ruraux. Elles doivent en outre intégrer de nouveaux objectifs comme la prévention des risques et la limitation des effets négatifs sur les ressources. De plus elles comportent de multiples fonds et de nombreux acteurs »⁶⁷.

« *A priori*, les politiques de développement rural paraissent constituer un ensemble hétéroclite. Cependant on peut distinguer quatre formes d'intervention publique en faveur des espaces ruraux, selon les types de leviers d'actions utilisés : la valorisation des ressources localisées, l'action sur le développement des entreprises obéissant à des critères de localisation moins contraignants (secteurs secondaire et tertiaire hors tourisme), l'action sur la dynamique résidentielle et l'attractivité des territoires et enfin l'action sur les facteurs immatériels tels que la formation et l'organisation des acteurs dans les territoires. » (Guérin, 2006).

Du coup, faire ressortir les politiques qui permettent d'apporter un développement sur un territoire, en particulier les territoires ruraux est plus que nécessaire.

Afin que l'environnement puisse être à l'abri de toutes les nuisances, notamment celles causées par l'être humain à travers ses diverses activités, des mesures idoines et efficaces doivent être mises en place. C'est l'ensemble de ses mesures qu'on appelle des politiques de protection (ou préservation) de l'environnement. Ces politiques émanent généralement du pouvoir central qu'est l'Etat. Mais les collectivités décentralisées (ou

⁶⁶ Europafrica. La politique de développement rural : *une politique au service du territoire Economie, environnement, société et rôle de l'agriculture*. p. 1. <https://www.europafrika.fr>

⁶⁷ Marc Guérin (2008), Evaluation des politiques de développement rural : Quelques éléments d'analyses, p. 39-52. <https://journals.openedition.org/economierurale/415>

collectivités territoriales) peuvent avoir comme mission le suivi de l'application de ses politiques dans l'intérêt du territoire sur lequel elles se trouvent. Ainsi identifier quelques politiques qui permettent de protéger l'environnement, en rendant possible la régénération de certaines ressources naturelles est indispensable. Mais surtout les politiques qui permettent de lutter contre l'épuisement des ressources naturelles et la pollution de l'environnement.

Le déplacement (ou migration) massif de la population rurale vers les zones urbaines fera aussi l'objet de notre sujet dans cette partie.

Par conséquent, dans ce chapitre, nous aborderons de manière générale, le développement rural, la protection de l'environnement et l'exode rural.

Section 1 Politiques de développement rural

Dans cette partie, il sera lieu de parler sur les politiques mises en place par les Etats eux-mêmes ou via les collectivités territoriales, les organisations internationales ou autres, en matière de développement rural.

« Les politiques de développement rural n'ont cessé de se différencier dans leurs sources et leurs objectifs, leurs modalités et leurs applications. »⁶⁸

« Une politique rurale selon JEAN (2001) doit, entre autres choses : soutenir le développement des capacités des collectivités et renforcer leur gouvernance ; remplacer les programmes d'assistance qui entretiennent la dépendance par une véritable solidarité ; maintenir les services de proximité et l'accessibilité aux autres services de la société moderne ; adopter une charte de la ruralité qui définirait les droits des ruraux en obligeant l'Etat à soumettre tout projet de loi à une instance évaluant ses répercussions sur la ruralité. »⁶⁹

Nous parlerons ainsi des différentes politiques adoptées par les nations du monde, pour apporter une mutation positive dans les zones rurales, mais également celles initiées par certaines organisations en faveur des pays membres.

1. Politiques de développement rural dans les pays industrialisés

Les politiques de développement des territoires ruraux, dans les pays industrialisés ou développés, sont différentes de celles entreprises au sein des pays non industrialisés ou en voie de développement. Cette différence est liée à plusieurs raisons, mais surtout aux objectifs assignés par chaque région. Les effets de ces politiques ont permis la présence d'autres activités sur les territoires ruraux.

⁶⁸ Houé, Paul. (1996). Les politiques de développement rural, Ed : Economica, Paris, p.15.

⁶⁹ Joyal, André et El Batala, Kamal. (2007). Décentralisation et Développement rural : Etudes de cas Québécois, « Revue d'économie régionale et Urbaine », Armand Colin, p. 251-267. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine.2007-2-pge-251.htm>

1.1.Causes de la politique de développement rural

Les causes ayant conduit à opter pour une politique de développement rural peuvent se distinguer d'un pays à un autre. Les raisons ne sont pas les mêmes dans un pays industrialisé que dans un pays non industrialisé ou pauvre. C'est surtout en fonction des besoins de la population rurale.

Dans les pays industrialisés, trois raisons sont à la base de celle-ci, à savoir :

« - Les régions rurales se trouvent aux prises avec des problèmes qui minent la cohésion territoriale sur l'ensemble des territoires nationaux ;

Les régions rurales, bien souvent, font preuve de ressources sous-exploitées dont la mise en valeur contribuerait au mieux-être national ;

Ni les politiques sectorielles, ni les politiques du marché en elles-mêmes sont en mesure d'affronter la grande diversité des défis mis en présence tout en composant avec les externalités positives ou négatives spillover (OCDE, 2006, 23) »⁷⁰.

« Ces considérations rejoignent la vision de JEAN (2003, P.878) qui évoque la nécessité de nouvelles approches de développement caractérisées par une meilleure utilisation des ressources spécifiques ou immobiles des milieux ruraux fragilisés. Les acteurs de ces milieux en restructuration doivent bénéficier d'un appui prenant la forme d'enveloppes budgétaires destinées aux territoires en difficulté ou d'un recours à une modulation des programmes existants. Ces propos sont repris par MULLARD et DUBOIS, (2004, 59) qui, à leur tour, signalent un changement de paradigme sur l'action territoriale où l'on doit favoriser une plus grande cohésion sociale, plus de solidarité, de participation démocratique et d'échanges entre les sphères économiques et sociales. »⁷¹

A titre d'exemple, pour le cas du gouvernement du Québec, en adoptant sa politique nationale rurale, il a fait une déclaration en faveur du monde rural reposant sur quatre leviers dont :

⁷⁰ Idem, p. 07.

⁷¹ Idem, p.4-5.

- « Le Pacte rural sous la forme d'une entente sur la base d'un plan d'action entre l'Etat et les forces vives de chaque Municipalité Régionale de Comité (MRC) ;
- La modulation des programmes et services gouvernementaux ;
- La clause territoriale ;
- La mise en place d'un secrétariat à l'innovation et d'un comité des partenaires de la ruralité ». ⁷²

Le pacte rural était considéré comme le support central de cette politique, ainsi « il constitue la plus novatrice et la plus structurante, sur le plan qualitatif, des initiatives de l'Etat québécois dans sa fonction d'Etat-partenaire (VIGNEAULT, 2004, 71). Dans les faits, il représente une allocation financière de 90 millions de dollars échelonnée sur 5 ans et répartie entre 96 Municipalités Régionales de Comités (MRC), soit 1 000 villages qui ont bénéficié de cette enveloppe, certes restreinte, mais suffisante pour exercer un effet de levier. ⁷³

Le gouvernement québécois, avait une ferme volonté de soutenir la communauté rurale, d'où : « en effet, la « la Déclaration en faveur d'un monde rural » évoque l'importance de la ruralité au Québec par une reconnaissance officielle et l'expression de la volonté du gouvernement de s'engager de façon solidaire à repenser ses interventions en vue de soutenir la prospérité et la pérennité des communautés rurales ». ⁷⁴

Au Québec, la politique nationale rurale a confié par la suite aux Municipalités Régionales de Comités, la responsabilité de la mise en œuvre du Pacte rural, dans une perspective de décentralisation.

« Sur la programmation 2007-2013, la politique européenne de développement rural a gagné en importance et a mobilisé des montants significatifs de cofinancement nationaux, en se déployant sur quatre axes :

- L'amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier ;
- La protection de l'environnement et la gestion de l'espace rural ;

⁷² Idem, p. 07.

⁷³ Idem, p. 07.

⁷⁴ Idem, p. 07.

- L'amélioration de la qualité de vie dans les zones rurales et la diversification de l'économie rurale ;
- L'encouragement des politiques de développement local, partenarial et ascendant, selon l'approche Leader (liaison entre les acteurs du développement rural). »⁷⁵

La politique de développement rural ne doit se basée uniquement sur l'agriculture, mais aussi sur l'industrie. Car, pour renforcer le développement du milieu rural, il faut la création des industries de transformation des matières issues de l'agriculture.

L'existant de ses industries dans ces milieux ruraux, va favoriser la création de l'emploi pour tous, ce qui va non seulement réduire le chômage, l'extrême pauvreté rurale, mais aussi le flux de migration rurale.

1.2.Objectifs de la politique de développement rural de l'Union Européenne (UE)

La politique de développement peut avoir des objectifs généraux mais aussi spécifiques.

L'Union Européenne (UE), nous parle des objectifs stratégiques généraux de politique de développement rural, tels que le « renforcement du secteur agricole et forestier, amélioration de la compétitivité dans les zones rurales, sauvegarde de l'environnement et du patrimoine rural ». ⁷⁶

D'après l'UE « les objectifs spécifiques de la politique de développement rural sont, d'un côté les objectifs traditionnels caractéristiques de la vieille politique des structures agricoles, et de l'autre les objectifs « innovateurs », tels que :

- L'amélioration et modernisation des structures des exploitations agricoles et de celles de transformation et commercialisation des produits agricoles ;
- La reconversion des productions ;

⁷⁵Pauline L, Anne C et al, (2014), Politiques de développement rural entre planification centrale et initiatives locales : l'expérience de l'Allemagne et de l'Italie, « Repenser l'économie rurale », p.224 à 242.

⁷⁶ Europafrica. La politique de développement rural : *une politique au service du territoire Economie, environnement, société et rôle de l'agriculture*. p. 1. <https://www.europafrika.fr>

- L'utilisation de nouvelles technologies ;
- L'amélioration de la qualité des produits agricoles et alimentaires ;
- Le développement durable des forêts ;
- La diversification des activités agricoles et encouragement aux activités alternatives ;
- Le maintien du tissu social vital dans les zones rurales ;
- Le développement d'activités économiques endogènes afin de créer de nouveaux emplois ;
- L'amélioration des conditions de vie et de travail dans les zones rurales ;
- La promotion de systèmes agricoles ayant un impact peu élevé sur l'environnement ;
- La sauvegarde et promotion d'une agriculture durable ;
- L'abolition des inégalités et promotion de l'égalité des chances ».⁷⁷

Pour une telle politique, il faut une dotation financière pour atteindre les objectifs assignés sans être en court de budget.

« La dotation financière pour les programmes de développement rural (PDS) 2000-2006 de toute l'Union Européenne, prévus par la norme CE 1257/99 qui régleme le soutien du Feoga - Garantie au monde rural, est égale à 30.370 millions d'Euro. La proposition du règlement pour le développement rural 2007- 2013 propose un crédit total, pour toute la période, égal à 88, 3 milliards d'Euro à répartir entre les 25 Etats membres de l'Union Européenne et par conséquent entre les Régions au sein de ceux-ci. »⁷⁸

⁷⁷ Europafrica. La politique de développement rural : *une politique au service du territoire Economie, environnement, société et rôle de l'agriculture*. p. 4-5. <https://www.europafrika.info>

⁷⁸ Idem, p. 6.

1.3. Mesures d'intervention de l'UE

« Il y a 22 mesures de développement rural proposées par l'UE pour l'élaboration des programmes de développement rural et des programmes Opérationnels Régionaux de l'objectif 1 pour la période 2000-2006. Elles représentent un « menu » offert aux responsables locaux leur permettant de choisir, sur la base des caractéristiques sociales, environnementales et territoriales de l'agriculture et des zones rurales qu'ils gèrent, les mesures qu'ils jugent les plus utiles et les plus efficaces. Les mesures d'intervention de la politique de développement rural peuvent être regroupées en 3 grandes catégories :

- Mesures de modernisation et de restructuration du secteur agricole afin d'augmenter la compétitivité des zones rurales ;
- Mesures à caractère agro-environnemental et en faveur des zones désavantagées ;
- Mesures de diversification d'exploitation et économique des zones rurales ou de promotion du territoire et du développement rural, c'est-à-dire les mesures du « véritable » développement rural, de nature territoriale et qui ont comme objectif final le développement et la diversification économique des activités dans les zones rurales. »⁷⁹

« Le 14 juillet 2004 la Commission Européenne a publié la proposition de réglementation relative au soutien au développement rural par le biais du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADR) pour la période 2007-2013 (COM (2004)490). Avec ce règlement la Commission a voulu opter pour une approche plus stratégique au développement rural. Il s'agit d'un choix qui valorise l'aspect territorial de la politique de développement rural, tout en ne négligeant pas complètement l'optique sectorielle. »⁸⁰

1.4. Effets de la politique du développement dans l'espace rural

En France, à une certaine époque, « les grands changements intervenus dans la répartition des populations rurales et dans leurs modes de vie, sont à la fois les causes et les résultats des transformations socio-économiques marquées par deux phénomènes majeurs :

⁷⁹ Idem, p.5.

⁸⁰ Idem, p.8.

l'inégale diffusion des activités secondaires et tertiaires, la concentration et l'intégration sélective de l'agriculture » (Paul, Houée, 1996, p.37.)

Dans les régions françaises, la pénétration industrielle éclaire la politique de développement entreprise, à travers différentes étapes, qui ont données des résultats.

Ainsi, « de 1969 à 1974, la décentralisation industrielle donne sa pleine mesure, à la recherche de main d'œuvre disponible et d'environnement peu contraignant. Les décisions de transfert ralentissent, mais les entreprises récemment implantées atteignent leur programme d'effectifs, favorisent la sous-traitance, revigorent de nombreuses activités locales ; l'emploi industriel rural augmente de 3,9%. L'industrie est sortie de ses bastions historiques, ouvre de nouveaux bassins aux perspectives ambitieuses. L'accroissement des zones périurbaines, de leurs activités secondaires et tertiaires régénère une partie des régions et contribue à la stabilisation globale de la population rurale. Un nouveau visage industriel et rural de la France se dessine, composé d'espaces spécialisés, happés par le grand « impératif industriel » de la nouvelle société » (Paul, Houée, 1996, p.39).

Nous pouvons constater que la décentralisation considérée comme une politique favorisant le développement de l'espace rural, a été à l'origine de la présence de certaines activités nouvelles dans l'espace rural français, en plus de l'activité agricole.

« Les industries agro-alimentaires et de biens de consommation représentent 30,7% des emplois industriels ruraux : l'essor des industries agro-alimentaires lié à la croissance agricole et l'augmentation des emplois dans les activités du bois et de l'ameublement compensent le déclin déjà ancien des industries de cuir et de la chaussure, du textile et de l'habillement vivement concurrencées par les importations d'Italie, du Tiers-monde. Certaines industries de biens intermédiaires, comme la production de métaux et de matériaux de construction, ont perdu leur prospérité, alors que les entreprises du bâtiment et du génie civil, qui ont bénéficié de l'urbanisation et de la modernisation des campagnes, demeurent le principal employeur rural, réparti sur l'ensemble du territoire. On peut ainsi estimer que les

2/3 des emplois industriels ruraux relèvent plus des ressources locales que d'apports externes. »⁸¹

L'espace rural était réputé uniquement comme une zone agricole, dans la programmation des politiques des gouvernants. Ils n'avaient pas tenu compte de la mise en place d'autres activités dans cet espace jusqu'à une certaine époque. C'est suite à un certain nombre de changement socio-économique, que les pouvoirs publics ont revisité leur vision du milieu rural, mettant en place d'autres politiques pouvant apporter de nouvelles sources de progrès. C'est ainsi, qu'à travers la décentralisation, le milieu rural va connaître son essor avec l'apparition d'autres activités en plus de l'agriculture.

D'après HOUEE, P (1996), « la décentralisation a privilégié quelques branches qui ont introduit des activités nouvelles dans l'espace rural : ainsi les constructions mécaniques qui se maintiennent à plus de 120 000 emplois, la construction automobile qui a doublé ses effectifs depuis 1968, les industries électrique et électroniques, le traitement des plastiques, autant d'emplois qui n'exigeaient pas de main d'œuvre qualifiée. S'y sont ajoutées certaines industries chimiques et métallurgiques, des usines de papier et de carton, que la pollution et le besoin d'espace éloignent des villes » (p.41.).

2. Politiques de développement rural dans les pays en voie de développement

Le Sud est un continent composé des pays (ou régions) non industrialisés, l'une des raisons principales pour laquelle, ils sont appelés pays en voie de développement. Car dans ses régions de l'Afrique, un manque des unités de transformation des matières premières agricoles, des industries de transformation et de fabrication, telles que des industries chimiques, métallurgiques et un grand retard dans la mise en place de la nouvelle technologie.

A titre d'exemple les pays en développement, en particulier ceux de l'Afrique de l'Ouest, sont des grands importateurs de produits agricoles et industriels. En termes de technologie, surtout dans le domaine de communication, ils sont encore dépendant des pays du nord ou développés. L'une des réalités la plus triste en est que le sol et le sous-sol des pays

⁸¹HOUEE, P. (1996). Les politiques de développement rural : des années de croissance au temps d'incertitude. 2^e édition revue. Economica. Paris. P.41.

du Sud, sont très riches en ressources naturelles inexploitées par manque de moyen, ce qui fait d'eux des régions pauvres.

Le sous-sol de la plupart de ses régions regorge d'importante quantité de gisement d'or, de pétrole, de sel, bauxite, cobalt etc., mais ne possédant pas leurs propres unités de raffinerie. Ils sont dépendant des partenaires extérieurs, propriétaires de ses unités de raffinerie. Des partenariats qui n'arrangent nullement l'économie de ses régions.

En se référant sur certains pays de l'Afrique de l'Ouest, tels que : « Le Ghana, le Mali et le Burkina Faso, trois pays de la sous-région font partie des vingt principaux producteurs mondiaux d'or. Le Ghana étant le premier producteur du continent, avec 147 tonnes extraites en 2019, devant le Mali, avec 73 tonnes et le Burkina Faso avec 64 tonnes premier pays producteur de l'or en Afrique » (journal le monde, 2019).

D'ailleurs des chiffres dont la majorité de la population ni croit pas, car aucun processus de raffinage ne se passe devant les autorités de ces pays. Les entreprises étrangères prennent cette ressource auprès des autorités de ces derniers, à l'état brut. Etant dans un système de capitaliste le mot confiance et honnêteté présentent un caractère flou, car le profit étant le principal objectif ou finalité. Là à ne pas y croire mais et pourtant c'est la vérité, aucun de ses trois pays ne possèdent sa propre unité de raffinerie jusqu'à ce jour-ci.

Il y'a plein d'autres ressources naturelles dans les pays du Sud, qui sont soumis au même mode de traitement, suite au manque d'infrastructures de transformation ou de raffinerie. La question qu'on se pose, c'est quand le changement de paradigme dans ses régions, afin de donner un nouveau souffle à leur économie ? Trouver une bonne réponse à cette interrogation, c'est trouver une alternative pour le développement de ces régions du Sud, pauvres.

2.1.Objectifs de la politique du développement rural pour les pays de l'Afrique de l'Ouest

« Le territoire rural a des caractéristiques spécifiques et déterminées, et il faut adopter une politique qui ait comme objectif stratégique le développement de ce territoire. Sur le

territoire rural vit une communauté organisée qui a droit à une politique et à une gouvernance adéquate répondant aux besoins que cette communauté exprime. »⁸²

« Pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, la politique de développement rural signifie :

- Réduire la dépendance alimentaire et affirmer leur droit à la souveraineté alimentaire ;
- Améliorer le fonctionnement des marchés régionaux et locaux des produits agricoles ; • développer l'économie rurale dans le respect des identités locales productives, économiques et sociales. »⁸³

2.2. Politique de développement agricole et rural de la CEDEAO

Plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest, ont décidé de se mettre ensemble pour le développement de la sous-région, dont la tête de l'organisation est pilotée actuellement par le président Bissau-guinéen Mr Umaro Sissoco Embaló. Cette organisation est communément appelée la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Occidentale (CEDEAO).

Les pays membres de la CEDEAO sont : « Benin, Cap-Vert, Gambie, Guinée, Libéria, Niger, Sénégal, Togo, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Ghana, Guinée Bissau, Mali, Nigéria, Sierra Léone »⁸⁴. La plupart de ces sous-régions disposent des très grandes surfaces agricoles et ont accès à la mer.

La CEDEAO, à travers la formulation d'une politique agricole spéciale (ECOWAP), souhaite faire « front avec l'UE, qui a une politique de développement rural, pour un échange d'idées et une collaboration avantageuse ainsi que pour une riche discussion sur le modèle de développement agricole et rural plus respectueux des territoires ruraux du nord et du sud du monde »⁸⁵.

⁸²Europafrica. La politique de développement rural : *une politique au service du territoire Economie, environnement, société et rôle de l'agriculture*. p. 1-2. <https://www.europafrika.info>

⁸³Idem, p. 4-5.

⁸⁴<https://www.wahooas.org/web-ooas/fr/pays-membres>

⁸⁵ Europafrica. La politique de développement rural : *une politique au service du territoire Economie, environnement, société et rôle de l'agriculture*. p. 21. <https://www.europafrika.info>

Cependant, l'ECOWAP fixe son objectif global qui est « en effet celui de créer un milieu politique, social, économique, juridique, réglementaire, commercial et financier pour une agriculture dynamique et intégrée dans le territoire et dans la région et à même d'assurer la souveraineté alimentaire durable »⁸⁶.

Les de l'ECOWAP repose sa politique sur six piliers, à savoir :

« - Développement de la production agricole et agro-alimentaire en mesure de renforcer l'intégration à tous les niveaux (accès aux facteurs de la production, financements à long terme pour les investissements, accès à la terre, gestion des risques).

- Développement des capacités de conservation et de transformation des produits agricoles pour créer une valeur ajoutée et une qualité au niveau régional et sous-régional (investissements au niveau industriel et semi-industriel).

- Politiques qui facilitent et valorisent les échanges commerciaux locaux, régionaux et sous-régionaux (mécanismes de gestion de l'offre pour protéger les produits locaux de la concurrence des importations).

- Politiques qui favorisent les échanges extrarégionaux (renforcement et reconnaissance des acteurs du territoire, de l'exploitation familiale en particulier, renforcement de la régionalisation du développement agricole et rural) ».⁸⁷

⁸⁶ Idem, p. 01.

⁸⁷ Idem, p. 01.

Section 2 Mesures de protection de l'environnement

Pour Tietenberg et al. (2013) « l'économie a été l'une des principales sources de dégradation de l'environnement. Les promoteurs immobiliers bétonnent les zones humides. Les exploitants de bois abattent les forêts. Les pêcheurs vident les océans. Les industriels polluent l'eau. Et ainsi de suite » (p. XIII).

La dégradation de l'environnement présente une sérieuse menace pour l'avenir de l'humanité. Il est causé par de nombreux facteurs, en particulier ceux liés à l'activité humaine.

Decrouy (2021), indique à ce sujet que « la dégradation de l'environnement est une des menaces majeures pour notre planète. La dégradation de l'environnement se produit à cause des nombreux dégâts que subit l'environnement. Les différents facteurs produisant la dégradation de l'environnement sont extrêmement variés et il est important de savoir les identifier correctement afin de pouvoir les corriger et trouver des solutions » (p.1).

La dégradation de l'environnement, est généralement entraînée suite à des actions posées par l'être humain. Ces actions néfastes, posent comme problèmes : la pollution d'atmosphérique (l'air) et des eaux posant un problème de santé, la désertification qui provoque la dégradation des terres etc.

Pour limiter les dégâts sur l'environnement, qui sont d'ailleurs selon plusieurs études causées par l'être humain, il faut impérativement mettre en place un certain nombre de mesures efficaces. Ce sont ces mesures qu'on appelle autrement les politiques de protection de l'environnement.

De ce fait, dans cette partie nous allons tout d'abord définir le concept de l'environnement. Nous allons donner les causes et conséquences de la dégradation de l'environnement. Et pour finir, nous allons citer quelques politiques mises en place par les Etats ou les organismes internationaux pour atténuer les effets néfastes que subisse l'environnement.

1. Définitions du concept de l'environnement

D'après Tietenberg et al. (2013), dans le domaine économique l'environnement est « considéré comme un actif composite qui fournit tout un ensemble de service » (p.23).

Par conséquent, l'environnement « offre à notre économie les matières premières, qui sont transformées en biens de consommation grâce au processus de production, et aussi l'énergie, qui fournit le carburant nécessaire à cette transformation » (Tietenberg et al. 2013, pp.23-24).

L'environnement « c'est l'ensemble des éléments chimiques, physiques et biologiques avec lesquels les êtres vivants interagissent. En outre, dans le cas des êtres humains, l'environnement comprend également tous les éléments culturels et sociaux qui influencent notre vie. Ainsi, l'environnement n'est pas seulement le lieu physique où la vie se développe, mais aussi la culture et des concepts intangibles tels que les traditions ». ⁸⁸

« L'environnement est une unité écologique qui héberge des composants vivants et non vivants, on parle ici, vous l'aurez compris, des facteurs biotiques et abiotiques. Entre tous ces composants vivants sont inclus les plantes et les animaux et au sein des non vivants on retrouve les sols, les lacs, les fleuves et l'air. » ⁸⁹

2. Causes et conséquences de la dégradation de l'environnement

« La dégradation de l'environnement est la perte de la capacité de l'environnement pour satisfaire les besoins sociaux, de la biodiversité et environnementaux de la terre. Se produit une dégradation environnementale quand les ressources naturelles de la terre s'épuisent ou s'endommagent et l'environnement se voit compromis. » ⁹⁰

Pour Tietenberg et al. (2013) « l'environnement rend des services directement aux consommateurs : l'aire que nous respirons, ce que nous mangeons et ce que nous buvons, les matériaux utilisés pour construire nos maisons et les textiles avec lesquels nous tissons nos vêtements nous sont fournis de manière directe ou indirecte par l'environnement » (p.24).

⁸⁸ Poch, E. (2021). Quelle est l'importance de l'environnement ? <https://www.projetecolo.com/quelle-est-l-importance-de-l-environnement-2008.html>

⁸⁹Decrouy, Antoine. (2021). Dégradation de l'environnement : définition, causes et conséquences. <https://www.projetecolo.com/recherche?q=degradation+de+1%27environnement>

⁹⁰ Idem, p.01.

Ce qui explique que l'être humain à des relations directes ou indirectes avec l'environnement.

Ainsi, les causes de cette destruction de l'environnement, proviennent généralement de l'être humain suite aux conséquences de ses activités souvent dangereuses et qui menaceraient même sa propre existence. Par conséquent, l'existence de la génération future serait aussi menacée.

2.1.Causes de la dégradation environnementale

La dégradation de l'environnement est causée par les activités humaines. Dans la quête de développée la société, on détruit l'environnement, sans se rendre compte souvent. L'être humain se sert de la nature pour satisfaire ses besoins et au retour, il rejet des déchets qui détruisent cette dernière.

Cependant plusieurs causes peuvent être à la source de la dégradation de l'environnement.

« La thèse du fatalisme de la dégradation environnementale est engendrée par la combinaison des croissances démographique et économique (avec une population qui accroit de 50% d'ici 2050 et un revenu par tête qui double, il faut s'attendre à une pression environnementale multipliée par au moins deux, en tenant compte du progrès technique) trouve néanmoins son pendant optimiste avec la théorie aussi douteuse de la courbe de Kuznets environnementale (STERN, D.I, 2004, p.1419-39). »⁹¹

Les causes qui influent sur la dégradation de l'environnement sont très variées.

Pour Decrouy :

- « La pollution est l'altération provoquée dans l'environnement par l'introduction de différentes substances dans l'environnement qui ont un effet négatif sur ce dernier. Il y a différents types de pollution, qui sont divisées selon l'environnement touché et affecté.

⁹¹ Godard, Olivier. (2015). Environnement et développement durable : une approche méta-économique, de boeck. Paris, p.35.

- Les types de pollutions les plus connus et étudiés sont la pollution du sol, la pollution atmosphérique, hydrique et acoustique, mais il y en a d'autres moins connus comme la pollution lumineuse, visuelle, thermique, électromagnétique, radioactive ou génétique.
- Une autre méthode pour classer la pollution est selon le degré de dispersion des polluants ;
- Les polluants se trouvent à un seul endroit, comme un égout (pollution ponctuelle) ;
- Les polluants se diffusent dans l'environnement, comme la pluie acide par l'action du vent (Pollution diffuse) ;
- Une grande partie de la dégradation de l'environnement est due aux activités industrielles, qui produisent des biens pour la société aux dépens de l'environnement, générant des polluants ou en donnant à la population les éléments nécessaires pour polluer l'environnement (voitures, etc.) » (Decrouy, 2021).

Parmi les sources de pollution de l'environnement, les émissions de CO₂ par les grandes industrielles des pays industrialisés, sont les plus fréquentes et dangereuses pour l'avenir de la planète.

A ce sujet, l'AIE a précisé que « le niveau d'émission de CO₂ lié à l'utilisation d'énergies fossiles a augmenté de 3,2% en 2011 pour atteindre 31,6 gigatonnes, notamment du fait des émissions chinoises (en augmentation de 9,3% en raison d'une importante utilisation de charbon) et indiennes. Limiter le réchauffement climatique à 2 degrés Celsius supposerait de ne pas dépasser un niveau d'émission de 44 gigatonnes en 2020 » (Tietenberg et al. 2013, p.275).

D'autres causes de la dégradation de l'environnement sont :

- « La coupe abusive du bois, les feux de brousse et la divagation des animaux ;
- L'érosion et la dégradation des sols ;
- Le braconnage ;
- L'orpaillage ;
- Les établissements dangereux, insalubres et incommodes ;
- Les déchets urbains (ordures ménagères, emballages plastiques, etc.)
- Les pesticides et assimilés (engrais, insecticides) ;
- Les nuisances diverses (bruits et émission sonores, fumées des cigarettes et pipes) » (Zongo, 2019).

2.2. Conséquences de la dégradation environnementale

La détérioration de l'environnement a plusieurs impacts. Ces impacts sont en principe dramatiques et souvent irréversibles. C'est-à-dire, face à certains impacts suite à la dégradation de notre milieu de vie, certains animaux et végétaux (sauvages et aquatiques) ne se régénèrent plus, et d'autres disparaissent. La détérioration de notre espace de vie affectera aussi, l'homme qui est pourtant l'acteur principal de cette dégradation par ses différentes activités rentables ou non.

Ainsi « les effets conjugués de la sécheresse et de la pression anthropique croissante en Afrique du Nord ont engendré de nombreux dysfonctionnements des écosystèmes et une perte de la biodiversité dans ces régions » (Bertrand, Hervieu & Luc Thibault, H, 2009, p. 139).

2.2.1. Conséquences pour l'homme

La détérioration de l'espace de vie est nuisible pour l'homme. Elle affectera sa manière de vivre, ainsi que sa santé (physique et mentale). Elle peut entraîner de nombreuses anomalies au sein de la population. Certains de ces actes causés par l'être humain ont laissé souvent une anomalie sans traitement notamment chez les nouveaux nés. A titre d'exemple, l'utilisation des armes chimiques, bactériologiques etc. le monde a connu des telles expériences dans un passé sombre, suite à des guerres sans merci entre les puissances. Et jusqu'à présent dans certains pays les enfants naissent avec des anomalies, des terres fertiles devenues improductives, la disparition des paysages rares.

Selon Decrouy (2021) la dégradation de l'environnement peut avoir de nombreuses conséquences pour les êtres humains ou leur santé. Certains sont :

- « La pauvreté ou l'extrême pauvreté, surtout dans les pays en développement ;
- Le manque d'accès aux ressources basiques comme l'eau potable ;
- La propagation d'insectes pathogènes ou de vecteurs de maladies ;
- La contamination de l'eau par des micro-organismes pathogènes ou des produits chimiques polluants, nuisant à la santé des êtres humains ;

- Les maladies ou complications possibles chez l'homme dues aux polluants, telles que des maladies respiratoires, une incidence accrue de certains types de cancer, des problèmes de sensibilité électromagnétique ou de surdité ;
- La diffusion de substances nocives pour la santé humaine dans les aliments, principalement en raison de la contamination de l'eau par des métaux lourds » (Decrouy, 2021).

2.2.2. Conséquences de la dégradation de l'environnement sur la biodiversité

Les émissions de CO₂ et de gaz à effet de serre, sont l'une des causes du réchauffement climatique, qui aura de lourds impacts, néfastes sur l'environnement naturel, ainsi que toutes ses composantes. Comme impacts nous avons : la sécheresse, une forte chaleur suite à des températures très élevées de nuit comme de jour, le taux élevé de mortalité, en particulier chez les personnes âgées, la disparition de certaines espèces animales et végétales etc.

De son côté, la Banque mondiale « dans son rapport commandé auprès du Postdam Institute for Climat, met en garde la communauté internationale contre un risque de réchauffement climatique de 4 degrés en moyenne d'ici 2100, voire à partir de 2060, si des efforts de réduction des émissions ne sont pas mis en place très rapidement. En effet, selon ce rapport, les efforts actuellement acceptés par les pays -s'ils devaient être pleinement mis en œuvre-laisseraient tout de même peser un risque estimé à 20% de dépasser 4 degrés d'augmentation moyenne de la température d'ici 2100. Une telle augmentation pourrait avoir des conséquences dramatiques sur l'état des stocks de denrées alimentaires, sur niveau des mers ou encore sur l'état de la biodiversité » (Tietenberg et al. 2013, pp.275-76).

Decrouy, indique qu'aussi bien les espèces végétales comme animales souffrent des conséquences de dégradation de l'environnement. Certaines sont :

- « L'augmentation des échouages de mammifères marins sur les plages, à cause du stress et de la désorientation causés par la pollution sonore ;
- La mort des poissons en raison de l'accumulation de métaux lourds dans l'eau et d'autres polluants tels que le plastique ;
- La migration des espèces en raison de la pollution lumineuse ou du changement climatique ;

- L'extinction d'espèces animales et végétales due au changement climatique ou aux polluants provenant de l'utilisation de pesticides ou d'herbicides ;
- La migration d'espèces vers des lieux qui ne sont pas leurs habitats naturels, devenant ainsi des espèces envahissantes ;
- Les nombreux dégâts causés aux espèces végétales par des facteurs tels que les pluies acides, la contamination des sols par des produits chimiques ou des décharges ou la pollution de l'eau ;
- La salinisation des zones côtières en raison de l'élévation du niveau de la mer » (Decrouy, 2021).

2.2.3. Conséquences de la dégradation de l'environnement sur la planète

La dégradation de l'environnement a bien évidemment des répercussions sur la planète. Et ces répercussions en plus d'être l'œuvre de l'activité humaine, sont souvent irréparables.

Pour le GIEC « le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (le GIEC, groupe d'experts chargé d'enregistrer et d'évaluer les informations scientifiques sur le changement climatique) a remis en 2007 ses conclusions concernant les sources et conséquences possibles du changement climatique. Il a été établi que la plupart des épisodes de réchauffement constatés au cours des 250 dernières années sont imputables à l'activité humaine. (Tietenberg et al. 2013, p.277).

De nombreuses recherches sont faites, au cours desquelles des preuves sur les variations climatiques ont vu le jour.

De ce fait, le GIEC a fait des observations concernant les changements climatiques envisageables à l'avenir, à savoir :

- « L'augmentation mondiale des concentrations de dioxyde de carbone est due principalement à l'utilisation des énergies fossiles et à la conversion des terres, tandis que les concentrations de méthane et d'oxyde d'azote sont surtout dues à l'agriculture ;
- Le réchauffement du système climatique est sans équivoque, comme le prouvent les relevés des températures moyennes de l'air et des océans, la fonte générale des neiges et l'augmentation du niveau moyen de la mer ;

- Les effets du réchauffement climatique et la montée du niveau de la mer provoqués par l'homme peuvent se poursuivre pendant des siècles, même une fois le niveau des gaz à effet de serre stabilisé. Cela s'explique par l'inertie temporelle des régulations climatiques et de leurs répercussions ;
- Les effets prévisibles du réchauffement climatique sont entre autres : la réduction du manteau neigeux, la fonte de la banquise dans les régions de l'Arctique et de l'Antarctique, et la survenue plus fréquente de phénomènes météorologiques de plus en plus extrêmes (épisodes de canicule, fortes précipitations, tempêtes violentes) » (Tietenberg et al. 2013, p.277).

D'autres conséquences de la dégradation de l'environnement pour la planète sont :

- « Le réchauffement global et désertification à cause de l'augmentation des niveaux de CO₂ et d'autres polluants atmosphériques.
- L'augmentation de l'occurrence de certains phénomènes extrêmes comme des ouragans ou des sécheresses ;
- L'eutrophisation des eaux douces à cause de la pollution des eaux ;
- L'augmentation de l'érosion des sols. - Augmentation des décharges contenant des déchets toxiques, qui sont ensuite emportés par les pluies dans l'eau ou infiltrés dans le sous-sol » (Decrouy, 2021).

« Les changements climatiques dans le monde sont venus accentuer les sécheresses, les inondations, les vents, irrégularités des saisons qui entraînent la baisse des productions agricoles, le manque de nourriture, la diminution des quantités d'eau disponibles ». ⁹²

3. Politiques de protection de l'environnement

« L'environnement, les espèces animales et végétales constituent une richesse commune à protéger pour les futures générations. Leur préservation fait l'objet d'une réglementation au niveau national et international. » ⁹³

⁹² Zongo, Adrien. (2019) : Les causes et les conséquences de la dégradation de l'environnement.

⁹³ <https://www.vie-publique.fr/fiches/23905-pourquoi-doit-respecter-lenvironnement-et-le-patrimoine-commun>.

La protection de l'environnement est la responsabilité de tout un chacun, sans quoi tous les efforts déployés seront vains.

Nous allons parler ici, des mesures de protection de l'environnement mis en place par la communauté internationale et certains pays.

3.1. Définition de la protection de l'environnement

La protection de l'environnement consiste à prendre des actions et des mesures visant à prévenir, réduire ou éliminer les pollutions et les autres dégradations causées à l'environnement.

Selon d'autres études, « Protéger l'environnement, c'est accorder une plus grande valeur à la restauration des écosystèmes, à l'utilisation durable des ressources et à l'amélioration de la santé humaine. Au-delà de la simple conservation de la nature, il s'agit de comprendre le fonctionnement systémique de notre environnement afin d'identifier les actions humaines qui l'endommagent au point de porter préjudice aux générations actuelles et futures et de mettre en place les actions correctives. Cette démarche est à la fois scientifique, citoyenne, politique, économique, mais aussi plus que jamais juridique. »⁹⁴

3.2. Conventions internationales sur la protection de l'environnement

Le développement durable étant l'objectif principal des politiques, la protection de l'environnement est devenue une priorité absolue. Sans environnement pas de développement durable et sans un objectif de développement durable, l'environnement n'aurait bénéficié d'aucune protection, ni de valeur aux yeux des producteurs, notamment les grands industriels des pays développés.

Avec la détérioration sans précédent de l'environnement, suite aux activités humaines, des accords devaient voir le jour, afin de freiner cette détérioration. Pour se faire plusieurs conventions internationales ont vu le jour, dont l'objectif principal pour la plupart était de limiter l'avancé de la déstructuration de l'environnement. Ces accords entre plusieurs Etats ou organismes internationaux sont appelés une convention. Chaque Etat ou organisme doit donc

⁹⁴ Brabant, Mathilde, 1900, *Protection de l'environnement, Dictionnaire de droit de la concurrence, Concurrences, Art. N° 86024.*

jouer pleinement son rôle dans la lutte contre la dégradation de l'environnement, en respectant ces engagements.

Au cours de ses conventions plusieurs mesures sont prises qui tiennent compte de l'homme et de son environnement. La survie de la génération présente et future est au cœur, tout comme la survie des espèces animales et végétales ne sont pas ignorées non plus.

A ce sujet, d'après Tsayem :

- « La conférence organisée par les Nations unies à Rio de Janeiro en 1992 a érigé les questions d'environnement et de développement aux premiers rangs des préoccupations de la communauté internationale. Baptisée sommet de la Terre, cette conférence a réaffirmé le caractère planétaire des problématiques de dégradation des écosystèmes et de gestion des ressources naturelles dans la perspective du développement durable.
- En soulignant la dimension planétaire ou globale des problèmes d'environnement, la conférence de Rio a largement contribué à l'émergence du droit international de l'environnement qui comporte plusieurs conventions (accords officiels entre Etats) dont l'objectif est de réagir le traitement des questions environnementales globales.
- Les conventions environnementales qui mobilisent le plus la communauté internationale actuellement sont celles qui sont issues directement du sommet de Rio. Il s'agit de la convention sur les changements climatiques et de la convention sur la diversité biologique » (Tsayem, 2009, pp.84-99).

3.2.1. Convention sur le changement climatique⁹⁵

La variation climatique est devenue une préoccupation capitale, dont la communauté internationale composée des Etats, experts en la matière, cherchent des solutions.

Chaque année des rencontres sont organisées pour discuter sur ce phénomène, en mettant en place des mesures à respecter pour préserver le peu qui reste de notre environnement. Malheureusement les accords ne sont pas respectés à la lettre, les engagements sont vite oubliés par la suite. Les grandes puissances, ne veulent réduire leur niveau d'émission par crainte de ne pas voir réduit leur niveau de production. Or ce sont eux

⁹⁵ Idem

qui polluent plus. Quant aux pays en développement, ils se disent ne pas souvent ne pas être concerné par certaines mesures des accords signés, car leur taux d'émission est très faible.

Mais c'est deux blocs oublient qu'il n'y a une question de taux faible d'émission. Car toute production industrielle participe à la dégradation de l'environnement qu'elle provienne d'une grande entreprise ou une petite. Donc il est de la responsabilité de tout un chacun de contrôler sa production afin de limiter les dégâts causés par les émissions de CO₂ aussi bien que l'utilisation de certains produits toxiques qui détruisent les sols.

Selon Brabant :

- « Cette convention concrétise la prise de conscience de la communauté internationale sur les risques et les capacités de modification du climat du fait des activités humaines. Dès l'article 1 de la convention, les changements climatiques sont définis comme étant des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat (art.1, alinéa2). Cette définition souligne l'enjeu de la préoccupation de la communauté internationale, car l'inquiétude vient du fait qu'au-delà de la variabilité naturelle du climat, les activités humaines sont considérées comme étant désormais capables de perturber le fonctionnement du système climatique.
- A la suite de cette perception d'un possible dérapage climatique du fait de l'homme, l'article 2 de la convention définit l'objectif à atteindre : stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique » (Brabant, 1990).

Parmi ces conventions qui ont marqué l'histoire dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, nous pouvons retenir le « la convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1992, le protocole de Kyoto en 1997 et la conférence de Doha 2012 ». (Tietenberg et al. 2013)

3.2.1.1. Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

« En 1992, la CCNUCC a reconnu le principe d'une efficacité globale de la réduction des émissions et a ouvert la voie à davantage de flexibilité. Comme ce premier accord n'imposait pas de cible contraignante en termes de niveau d'émission, aucun des pays

signataire ne s'est réellement engagé dans un effort visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre au niveau national ou international. » (Tietenberg et al. 2013, p.284)

C'est pour dire que, la CCNUCC n'avait pas mis en place un moyen, qui allait obliger les pays producteurs, notamment les grands pollueurs à respecter les accords concernant le niveau d'émission de gaz à effet de serre. D'où l'insuffisance de cette convention pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Donc il fallait une autre convention, d'où d'autres mesures plus efficaces.

3.2.1.2. Le protocole de Kyoto

« Le protocole de Kyoto, constitue le principal accord international en matière de contrôle des émissions de gaz à effet de serre. » (Tietenberg et al. 2013, p.284)

Pour remédier à l'insuffisance de la CCNUCC « le protocole de Kyoto a vu le jour en décembre 1997 » (Tietenberg et al. 2013, p.284).

En effet « le protocole de Kyoto portait sur une période d'engagement de cinq ans (2008-2012) durant laquelle chaque pays devait respecter les cibles fixées en termes d'émissions, c'est-à-dire les « engagements chiffrés » (inscrits à l'annexe B du protocole) ». (Tietenberg et al. 2013, p.284)

Pour le protocole de Kyoto :

« La méthode choisie est l'attribution de quotas d'émissions globalement inférieurs de 5,2% par rapport au niveau d'émissions de 1990 (art.3). La période 2008-2012 est retenue pour l'application de ces quotas répartis schématiquement ainsi qu'il suit :

- 8 % de réduction pour les pays de l'Union européenne (comprenant alors 15 pays) avec des nuances tenant compte du niveau de pollution émise par pays ainsi que des progrès accomplis en matière de lutte contre la pollution ;

- de la sorte, la France devra seulement stabiliser ses émissions (en raison de son choix pour l'utilisation de l'énergie nucléaire jugée non ou peu émettrice de gaz à effet de serre), tandis que l'Allemagne doit réduire ses émissions de 21% et que l'Espagne peut augmenter les siennes de 15% (du fait de son retard industriel) ;

- 7 % de réduction pour les États-Unis (qui ont signé le protocole mais ne l'ont pas ratifié, ce qui les affranchit de tout engagement contraignant) ;
- 6 % de réduction pour le Japon ainsi que pour le Canada ;
- Statu quo pour la Russie et l'Ukraine (en raison de la récession industrielle récente dans ces deux pays) ;
- 8 % d'augmentation pour l'Australie ;
- les pays en développement et les pays émergents (Chine, Mexique, Brésil, etc.) sont exemptés de réduction contraignante » (Tietenberg et al, 2013, p.284).

Des mécanismes ont été mis en place par ce protocole, « le protocole de Kyoto a prévu trois mécanismes compatibles avec l'échange de quotas d'émission : les permis d'émission négociables, la mise en œuvre conjointe et le mécanisme de développement propre » (Tietenberg et al. 2013).

3.2.1.3. La conférence de Doha

Lors de la conférence sur le climat de Doha « en décembre 2012, a été établi un accord, qui ouvre l'acte II de Kyoto. Parmi les principaux points de cet accord, nous pouvons retenir un très capital d'où « en fin, la conférence de Doha a réaffirmé l'importance de limiter le changement climatique à 2 degrés ».

Pour ce faire, « un protocole, [ou] un autre instrument juridique ou un accord ayant force juridique » devra être adopté lors de la conférence de l'ONU de 2015. Ce nouveau protocole devra concerner non seulement les pays développés, mais également les grands pays émergents ainsi que les États-Unis » (Tietenberg et al. 2013, p.288).

3.3. Négociation sur le changement climatique

D'après Tietenberg et al. « Il est très vite devenu clair que, dans les négociations relatives au changement climatique, la priorité serait accordée aux stratégies rentables. Le choix des politiques s'est vite limité à la taxe sur les émissions de carbone et aux programmes de plafonnement et d'échange des permis d'émission. L'Europe préfère en général la première

tandis que les Etats-Unis choisissent le plus souvent la seconde » (Tietenberg et al. 2013, p.283).

« Il y'a eu la mise en place d'un certain nombre mesure pour limiter les conséquences néfastes du changement climatique. Parmi ces mesures nous avons la taxe sur les émissions de carbone, programmes de plafonnement et échange des permis d'émission. » (Tietenberg et al. 2013)

Chacune de ses mesures à ses avantages et inconvénients, mais néanmoins « au cours des négociations l'accent a été mis progressivement sur l'échange des permis d'émissions » (Tietenberg et al. 2013, p.284).

Par ailleurs, en ce qui concerne les politiques de protection de l'environnement, les organismes internationaux ont eu à jouer un rôle majeur. Ils ont mis en place diverses mesures de protection de l'environnement.

Ce qui témoigne d'ailleurs que « le rapport de Brundtland, officiellement intitulé Notre avenir à tous (Our Common Future) a été publié en 1987 par l'organisation des Nations unies, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Ce travail a fourni une définition officielle du développement durable. Mais aussi il a aussi été utilisé comme base au Sommet de la Terre de 1992 pour permettre de s'engager en faveur de la planète et d'un développement durable » (Tietenberg et al. 2013, p.11).

D'après Tietenberg et al. :

« Ce programme global de changement » a été demandé à la commission mondiale sur l'environnement et le développement sous l'impulsion de l'Assemblée générale des Nations unies. Cette dernière a ainsi réclamé trois efforts. D'une part, sur les moyens pour mettre en œuvre des stratégies à long terme en matière d'environnement afin d'assurer un développement durable d'ici à l'an 2000 et au-delà. D'autre part, sur les méthodes pour faire en sorte que l'intérêt porté à l'environnement se traduise par une coopération plus étroite entre les pays en développement et les pays industrialisés. Enfin, sur des moyens qui permettent à la communauté internationale de faire face plus efficacement aux problèmes environnementaux » (Tietenberg et al. 2013, p.12).

3.4. Défis environnementaux

De nos jours les grands défis environnementaux sont le changement climatique et l'accès à l'eau.

Selon Tietenberg et al :

« Le PNUE a rendu public un rapport sur l'impact du changement climatique sur la sécurité. Ce rapport conclut que le changement climatique peut dépasser les capacités d'adaptation de nombreuses sociétés et conduire à la déstabilisation et à la violence, mettant ainsi en danger la sécurité nationale et internationale à des niveaux inconnus jusqu'alors. Cependant, ce rapport souligne également que le changement climatique peut constituer une source de collaboration entre les pays » (Tietenberg et al. 2013, p.7).

En ce qui concerne l'accès à l'eau, il reste très problématique dans certains pays du monde.

Selon Tietenberg et al. :

- « Depuis 2010, l'ONU a fait de l'accès à l'eau et à l'assainissement un droit humain. Le décalage entre l'accroissement de la demande et la quantité limitée des ressources constitue un autre type de menace. L'eau se révèle un très bon exemple car elle est, comme on le sait, essentielle à la vie.
- D'après les Nations unies, près d'1,2 milliard de personnes, soit presque un cinquième de la population mondiale, vit dans une zone où l'eau fait physiquement défaut et 500 millions de personnes sont menacées du même sort.
- Ce manque d'eau peut s'expliquer par plusieurs facteurs, dont l'activité humaine est le principal. Car « la disponibilité en eau potable est de plus restreinte par les activités humaines qui contaminent les réserves limitées. Toujours selon, 90 % des eaux usées et 70 % des déchets industriels des pays développés sont déversés dans la nature sans aucun traitement » (Tietenberg et al.2013, pp. 7-10).

Section 3 Exode rural

« L'exode rural, à savoir le déplacement des populations vers ou à partir des villes et entre les zones rurales, présente un intérêt particulier pour la FAO dans les efforts qu'elle déploie pour combattre la faim, parvenir à la sécurité alimentaire et promouvoir l'exploitation durable des ressources naturelles. Le débat sur la migration rurale est conscient de la relation complexe existant entre la migration, l'agriculture et le développement rural. » (FAO, 2018, p.1)

« La migration croissante constitue l'un des sujets les plus débattus au sein de la communauté du développement. Ce débat porte surtout sur les causes et les impacts de la migration et sur les meilleurs moyens de répondre aux besoins des communautés et des individus concernés. La migration fait depuis longtemps partie d'un processus plus large de développement et de transformation structurelle ; toutefois, les migrants ont souvent le sentiment qu'ils n'ont pas d'autre choix que de quitter leur foyer, en raison de la pauvreté ou d'autres contextes difficiles. Même si l'intérêt se porte surtout sur les migrations internationales, la plupart des migrants se déplacent dans leur pays d'origine. En 2017, les migrations internationales ont atteint environ 258 millions de personnes, alors que les migrations nationales ont concerné 763 millions de personnes. » (FAO, 2018, p.1)

Dans cette section, nous allons parler de ce phénomène d'exode rural, de ses causes, ses conséquences et des politiques pour lutter contre ce dernier.

1. Définitions de l'exode rural

« L'exode rural désigne dans le langage courant, le départ massif de populations rurales à destination des villes, motivées par la recherche d'un travail ou de meilleures conditions de vie. »⁹⁶

« Il est également défini comme, « le dépeuplement des campagnes au profit des villes. » (ElKiram, Simohammed, 2015)

⁹⁶Geoconfluences, (2021). Exode rural, migrations rurales, exode urbain.

2. Causes de l'exode rural

D'après de nombreuses études, la migration rurale (ou exode rural), peut résulter de plusieurs causes :

- « Des conditions défavorables pour l'activité agricole et les emplois non agricoles peuvent pousser les gens à recourir à l'émigration comme unique recours, ce qui, à son tour peut avoir un effet négatif sur les communautés qu'ils laissent derrière eux ;
- Les décisions migratoires sont souvent motivées par l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire, elles-mêmes déterminées par une série de facteurs plus spécifiques, notamment ;
- Le manque d'emploi, le manque d'accès à la protection sociale, l'épuisement des ressources naturelles, les problèmes liés au climat et les situations de conflit ;
- Le manque d'accès aux infrastructures et aux services, tels que les soins de santé et la scolarisation ;
- Une politique agricole inadéquate à l'échelle nationale. »⁹⁷

Il existe d'autres causes, telles que :

- « Les difficultés de déplacement à cause de l'état lamentable des routes ;
- L'absence des écoles dans le monde rural ;
- L'absence de moyens de divertissement pour les jeunes. »⁹⁸

L'exode rural peut être de nature volontaire ou non, motivé par plusieurs raisons. Parmi les raisons volontaires de la migration rurale, nous avons en général, la recherche de conditions de vie meilleures (ou les avantages de la zone urbaine), d'où pour certains citoyens l'amour de vivre dans la ville, l'accès facile au travail et aux moyens de transport, aux soins, à l'éducation, à l'électricité, à l'eau potable, etc. Par ailleurs, parmi les raisons contradictoires qui favorisent l'exode rural, nous avons l'insécurité accrue, le changement climatique, etc.

⁹⁷ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2018). Forum Global sur la sécurité et la Nutrition : *Migration rurale, agriculture et développement rural*.

⁹⁸Elkiram, Simohammed. (2015). Exode rural : causes, conséquences et solutions.

L'insécurité accrue dans une localité rurale dans un pays peut provoquer le déplacement de la population de cette localité à rejoindre la ville. Cette forme de migration peut être temporaire ou définitive selon l'évolution de la situation sécuritaire de ladite localité.

Suite à la dégradation et la pollution de l'environnement par les activités humaines, certaines régions du monde connaissent un changement climatique sans précédent. Ces changements climatiques provoquant un manque de pluviométrie dans certaines localités, poussent la population rurale à regagner une autre localité de la région, dont certaines proportions de la population regagnent les grandes villes. Notamment les paysans qui sont les plus touchés par ce déficit. Les cultures n'étant plus rentables ou n'arrivant même plus à satisfaire la consommation familiale, les paysans se dirigent vers les villes, pour survenir aux besoins de leurs familles. Ils partent exercer d'autres métiers, dans le commerce ou l'industrie. Ainsi la campagne perd ses bras valides, créant une forte demande de main d'œuvre.

D'autres phénomènes naturels sont à l'origine de la migration rurale, tels que tremblement de terre, sécheresse ou éruption volcanique.

Si le fait de quitter le milieu rural vers le milieu urbain, suite à la dégradation des conditions de vie de ce dernier, comme le font certains, pour se reconstruire, subvenir à ses propres besoins ou à ceux de son foyer, est qualifié d'exode rural, le fait de quitter la campagne pour un autre pays, dans l'objectif de revenir une fois gain de cause, peut être appelé également d'exode rural ou migration rurale, mais exode rural temporaire (ou périodique).

A titre d'exemple, en Colombie : « les déplacements de population de zones rurales vers les zones urbaines causés par des années de conflit armé ont eu un impact négatif sur la production agroalimentaire. Les paysans ont commencé à retourner sur leurs terres dans le cadre d'un processus de paix officiel » (FAO, 2018).

Le nord du Mali, depuis 2012 fait face à ce phénomène de migration, causé par le terrorisme, la rébellion et le conflit communautaire. Entre 2012 et 2022, une forte vague de migration fut observée, propageant les zones d'insécurité et de conflit, cette fois-ci du nord vers le centre du pays. Cette situation d'insécurité et de conflit a causé des conséquences négatives sur la production agricole des zones rurales et urbaines de ces localités, à travers

tout le pays. Ces impacts négatifs ne se sont pas limités uniquement au secteur agricole, mais aussi économique, politique, etc. (Nous en reparlerons dans la partie pratique).

3. Impacts de l'exode dans les milieux rural et urbain

Nous allons parler des impacts positifs et négatifs de ce phénomène de migration aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines.

3.1.Impacts positif et négatif dans le milieu rural

L'exode rural, peut avoir un impact positif, tout comme négatif. Cependant, dans cette partie, nous allons mettre la lumière sur ces effets positifs et négatifs.

3.1.1. Impact positif

« Le débat sur la migration rurale est conscient de la relation complexe existant entre la migration, l'agriculture et le développement rural. » (FAO, 2018, p.2)

Comme avantage, « l'exode rural, à savoir le déplacement de population vers ou à partir de villes et entre les zones rurales présente un intérêt particulier pour la FAO dans les efforts qu'elle déploie pour combattre la faim, parvenir à la sécurité alimentaire, et promouvoir l'exploitation durable des ressources naturelles, ainsi :

- la migration vers les villes réduit la pression sur les ressources naturelles dans certaines zones rurales ;

- les compétences et autres avantages acquis dans une communauté d'accueil peuvent être appliquées dans le lieu d'origine du migrant sous forme d'investissements, de transfert de technologie, de savoir-faire et de réseaux sociaux ;

- la migration rurale entraîne un flux de transferts de fonds vers les familles des migrants aux zones rurales, qui est une source de revenu aidant à réduire la faim et la pauvreté ».⁹⁹

⁹⁹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2017, Forum Global sur la sécurité Alimentaire et la Nutrition : Migration rurale, agriculture et développement rural.

Généralement dans certaines régions d'Afrique, les revenus issus de la migration nationale ou internationale, servent au développement des zones rurales, tel que la construction des centres de santé, des lieux de culte, des écoles (françaises et coraniques), de maisons de jeunesse, des lieux de divertissement, des forages, l'achat de machines pour les coopératives des femmes, etc. Grâce à ces revenus supplémentaires, le développement de certaines localités rurales de ces régions, n'a pas forcément besoin de l'aide de l'Etat. D'ailleurs une raison qui freine la rébellion ou la révolte dans ces localités.

3.1.2. Impact négatif

« Si la migration rurale peut entraîner divers avantages pour les communautés rurales, elle peut aussi poser les défis suivants :

-elle entraîne des pénuries importantes de main-d'œuvre agricole ;

-les hommes sont plus susceptibles de quitter les communautés agricoles à la recherche d'un emploi ailleurs, laissant derrière eux les femmes et les enfants ;

-le risque de travail des enfants peut augmenter fortement et avec lui, les menaces en termes de santé, de sécurité et de développement des enfants. »¹⁰⁰

L'exode rural peut avoir d'autres impacts sur la situation financière et alimentaire des déplacés ruraux, car « après avoir émigré, les migrants ruraux sont souvent confrontés à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté et ne sont pas en mesure de contribuer économiquement à leurs communautés d'origine » (FAO, 2018, p. 2).

La migration rurale peut être aussi une source de conflit familial, voire même communautaire. Car, pour la plupart des familles, le taux d'exode national ou international est très élevé chez les hommes mariés. Ces derniers laissent derrière eux leurs jeunes femmes. Et 80% de ces femmes tombent enceinte durant cette période d'absence de leurs époux. Cette situation crée généralement des conflits entre les membres de la même famille ou avec les voisins auteurs de ces grossesses.

¹⁰⁰ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2017, Forum Global sur la sécurité Alimentaire et la Nutrition : Migration rurale, agriculture et développement rural.

Un autre inconvénient de l'exode national ou international qui est une réalité dans les zones rurales est l'abus ou le détournement des fonds envoyés par les immigrés. Ces fonds destinés à un objectif bien précis, servent souvent des fins personnelles. A titre d'exemple, les fonds envoyés par les immigrés au village pour la construction d'une école, sont utilisés pour la construction d'une boutique ou pour acheter une maison à titre individuel. Ce qui fait que le manque de confiance est assez élevé actuellement dans les zones rurales entre les immigrés et les habitants en place.

Nous avons également, le taux élevé de décès de jeunes chaque année, due à la migration clandestine par la mer ou à travers le désert ou au niveau des frontières.

3.2.Impact positif et négatif dans le milieu urbain

Nous allons évoquer les avantages qu'offre la migration rurale aux zones urbaines, même temps, nous nous prononcerons sur les inconvénients de cette dernière.

3.2.1. Impact positif

L'exode rural a bien évidemment un impact positif sur l'espace urbain : « dans les meilleures conditions, la migration conduit à des relations mutuellement bénéfiques entre les migrants et leur communauté d'accueil : les migrants apportent une main d'œuvre, des compétences et connaissances différentes. Les compétences et autres avantages acquis dans une communauté d'accueil peuvent être appliqués dans le lieu d'origine du migrant sous la forme d'investissements, de transferts de technologie, de savoir-faire et de réseaux sociaux ». ¹⁰¹

3.2.2. Impact négatif

« L'exode rural peut poser des défis aux zones urbaines, tant pour les migrants, que pour leur nouvelle communauté :

¹⁰¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2018, Forum Global sur la sécurité Alimentaire et la Nutrition : Migration rurale, agriculture et développement rural.

-Il peut se traduire par une croissance incontrôlée, l'émergence d'implantations illégales et un taux de chômage plus élevée dans les villes.

-Les enfants migrants sont plus vénérables au décrochage scolaire et au travail des enfants.

- IL peut se traduire par une croissance incontrôlée, l'émergence d'implantations illégales et un taux de chômage plus élevé dans les villes.

-Une éventuelle dégradation des conditions de vie des migrants entraîne l'insécurité alimentaire, la pauvreté, l'insuffisance des services de santé et le stress.

-Les travailleurs, migrants sont fréquemment exploités.

-La migration peut provoquer des tensions sociales au sein des communautés d'accueil. »¹⁰²

Il existe d'autres impacts négatifs tels que « le nombre de sans abri augmente dans les villes, sans parler des mal-logés. Les gens qui n'ont pas de logement ou qui vivent dans des conditions insalubres sont constamment menacés par la maladie et ont une espérance de vie beaucoup plus courte que le reste de la population ». ¹⁰³

Nous avons également comme impact néfaste :

- « Un surpeuplement : mesure que de plus en plus de gens quittent la campagne pour s'installer dans les villes, il devient difficile voire impossible d'obtenir des logements abordables. Non seulement les nouveaux migrants ont souvent du mal à trouver un logement disponible, mais ils peuvent aussi constater qu'ils sont exclus du marché à mesure que la demande de logement, et donc le prix, augmente avec la population. Il en résulte que les migrants peuvent louer des appartements avec plusieurs autres personnes ou familles, ce qui conduit à des conditions de vie surpeuplées. Mesure que le nombre des

¹⁰² Idem, p. 01.

¹⁰³<https://www.etudier.com/dissertations/Les-Cons%C3%A9quences-De-1%E2%80%99Urbanisation/74724.html>

personnes vivant dans la ville augmente, d'autres effets du surpeuplement deviennent apparents.

- Une dégradation de l'environnement : une augmentation de la population entraîne une augmentation de l'activité économique. Cette amplification de l'industrie entraîne une augmentation de la consommation d'énergie et de la population industrielle.
- Un taux de criminalité plus élevé : le surpeuplement des villes entraîne généralement un taux de criminalité plus élevé. Le fossé entre riches et pauvres s'élargit souvent et des bidonvilles peuvent se former. Il se peut que la ville n'ait pas les fonds nécessaires pour soutenir le niveau d'application de la loi requis pour une population qui augmente rapidement.
- Une pression sur l'infrastructure urbaine : Exemple, Istanbul est un exemple de ville où la population a dépassé l'infrastructure. En raison de l'afflux important de migrants ruraux au fil des ans, les autorités reconnaissent que la ville a besoin d'améliorations importantes de ses infrastructures, d'eau et transports ». ¹⁰⁴

4. Politiques de lutte contre l'exode rural

« Des politiques efficaces peuvent contribuer à atténuer les facteurs qui poussent les gens à quitter les communautés rurales et accroître les avantages de la migration, tant dans les communautés d'origine que dans les communautés d'accueil. » (FAO, 2018, p.2)

Ces mesures doivent tenir compte d'un certain nombre de démarches à suivre, mais surtout les facteurs clés qui incitent plus les migrants à retourner à leur milieu d'origine. La priorité étant l'amélioration des conditions de vie des milieux ruraux, et la possibilité à chacun de ses habitants de jouir pleinement de tous ses droits.

A ce sujet, la FAO, précise que :

¹⁰⁴Bertrand, (2012-2019). L'inconvénient de l'exode rural vers la ville.
<https://www.etudier.com/dissertations/Les-Cons%C3%A9quences-De-1%E2%80%99Urbanisation/74724.html>

- « La réduction de l'exode rural exige une perspective de "développement humain", dans laquelle les migrants ne sont pas seulement considérés comme une main d'œuvre au sein du système agroalimentaire, mais aussi comme des individus ayant des capacités, des aspirations et des attentes.
- Une vision plus large de la migration rurale doit considérer l'incidence de facteurs tels que les droits fonciers, les soins, les possibilités d'emploi non agricoles, le bien-être des femmes et des enfants et la sécurité alimentaire.
- L'élaboration de politiques peut aider les habitants des zones rurales à tirer le meilleur parti des rapatriements de fonds envoyés par les migrants vers les zones rurales.
- La création de villages intelligents, à savoir des centres ruraux offrant certaines des opportunités et des services que l'on trouve dans les zones urbaines, pourrait contribuer à la création d'emplois non-ruraux » (FAO, 2018, p.2).

Nous avons, d'autres politiques pour atténuer l'exode rural. D'où des propositions de solutions, qui « permettront d'améliorer les conditions de vie du monde rural pour encourager les gens à y rester » (Si Mohammed, 2015).

En effet, Si Mohammed précise qu'il faut :

- « Encourager les agriculteurs par la mise en valeur des périmètres agricoles.
- Équiper le monde rural par les moyens de vie nécessaires à travers :
 - o L'électrification des zones rurales.
 - o L'alimentation en eau potable des populations rurales.
- Encourager le programme de promotion de la scolarisation en milieu rural.
- Promouvoir les activités de la femme et des jeunes en mettant à leur disposition des structures d'accueil appropriées : centres sociaux, centres de soins et de santé de base, maisons des jeunes, terrains de sport, actions d'alphabétisation » (Si Mohammed, 2015).

Il est important de souligner, que les migrations nationale et internationale sont liées à plusieurs facteurs, tels que :

- L'extrême pauvreté au niveau des zones rurales : il y'a des régions d'Afrique où la population vit au-dessous d'un dollar par jour. Si la population des villes n'arrive pas à avoir un dollar par jour, que dira-t-on de la population des campagnes, qui est très défavorisée dans ces régions. Les activités industrielles ne sont pas développées pour ne

pas dire en grand manque. Quant aux activités agricoles, elles ne sont pas rentables, car, par manque de moyens, la production se limite uniquement à la production familiale et les techniques utilisées sont obsolètes. Avec le manque de pluviométrie, suite au changement climatique, les habitants du milieu rural avec les techniques traditionnelles de culture, parviennent difficilement à satisfaire la consommation familiale.

- Le manque d'infrastructures de santé : la population rurale a difficilement accès aux soins, vu leur éloignement des centres de santé des villes.
- L'accès difficile à l'éducation : il y'a des villages dans ces régions d'Afrique qui n'ont jamais possédé une école. Et quand l'école existe, il y a un manque de classes et d'enseignants. La plupart des villes de ses régions sont dépourvues des cycles d'enseignement supérieur.
- L'accès difficile à l'électricité, l'eau et aux moyens de transport : Ces régions sont souvent déconnectées du reste du pays, car aucune politique de désenclavement n'a été en faveur de ces dernières. Les villages ne sont pas électrifiés, les routes sont impraticables, surtout durant les saisons de pluies.
- Le taux de chômage très élevé : malgré le peu de personnes diplômées dans ces pays, l'accès à l'emploi est un cauchemar et le chômage est important, notamment pour la jeunesse aussi bien rurale qu'urbaine.

Nous pouvons constater que les facteurs cités ci-dessus peuvent être des raisons entraînant la migration nationale et internationale. La seule solution pour freiner ce phénomène de migration, est que les pouvoirs publics de ces régions élaborent des politiques efficaces pour le développement des territoires. Mais il ne suffit pas d'élaborer des politiques, il faut inciter la population rurale à adhérer à ces politiques, pour des résultats satisfaisants.

Conclusion du chapitre II

Le développement rural ne doit pas être uniquement basé sur l'activité agricole. Il doit prendre en considération d'autres activités ou secteurs d'activités, telles que : la mise en valeur des activités industrielles et commerciales, le tourisme, la pêche, l'élevage, le renfort de la solidarité communautaire, etc. Pour ce faire, des politiques d'incitation de la population rurale sont indispensables.

Pour Guérin (2008) « les politiques de développement rural sont confrontées à une diversification des trajectoires d'évolution des espaces ruraux. Elles doivent en outre intégrer de nouveaux objectifs comme la prévention des risques et la limitation des effets négatifs sur les ressources » (p.39-52).

Quant aux politiques de protection de l'environnement, elles doivent être formulées de manière consensuelle à travers un accord que chaque pays est obligé de respecter. Le niveau d'émission de gaz à effet de serre des grandes industries et le rejet des déchets toxiques doivent être revus à la baisse par des nouvelles mesures contraignantes s'il le faut, parce que, les variations climatiques et la pollution atmosphérique ne font que s'accroître.

Actuellement, le phénomène d'exode rural risque de disparaître, car avec la forte urbanisation (ou peuplement des villes), les villes et les campagnes se fusionnent. Cependant nul besoin de quitter la zone de résidence d'origine pour une autre.

Un constat est imminent, les zones rurales réputées comme des zones agricoles, sont de nos jours presque dominées par les infrastructures. Et l'activité agricole est délaissée au profit de l'activité industrielle, commerce et autres.

Le rapprochement des villes aux campagnes a entraîné un changement dans le mode de vie des habitants de ces espaces ruraux. HOUÉE, P (1996), disait : « Si certains espaces ruraux se renouvellent dans leur vie économique et sociale, ils le doivent à leur proximité à des centres urbains. La décentralisation des activités dans les campagnes profondes présentait déjà des risques dans la phase d'expansion et d'appui par l'Etat ; elle devient une aventure périlleuse, quand les services de pointe se concentrent à nouveau dans les grands pôles technologiques. Plus que jamais, c'est la ville qui façonne la campagne ; mais où s'arrête la ville ? » (p.42).

**Chapitre III Promotion du
développement rural et de protection de
l'environnement dans la wilaya de Tizi-
Ouzou**

Introduction du chapitre III

L'Algérie est un pays très vaste, le plus grand d'Afrique, avec une superficie de 2 381 741 km², une population qui s'élève à 45 502 000 habitants en 2022 (AGERON et al. 2022). Chacune de ses 58 wilayas à une histoire particulière et une situation géographique presque unique. Aussi, on ne peut parler du développement des milieux ruraux de la wilaya de Tizi-Ouzou, sans faire un petit rappel historique de ladite localité.

L'histoire de la Kabylie en général est marquée par l'implantation d'habitations dispersées et accrochées aux flancs des montagnes, à travers tout son territoire, ce qui fait ainsi la beauté de la région. Son histoire explique également les raisons du mode de vie de la population rurale, qui a une certaine particularité propre à la Kabylie.

Cette wilaya tire son nom d'une plante, très répandue dans la région, « c'est sur SIDI-BELLOUA, ce point culminant de la ville de Tizi-Ouzou que se trouvent aujourd'hui encore quelques arbrisseaux de cette plante épineuse à fleurs jaunes appelée le « genêt », qui a d'ailleurs donné son nom à Tizi-Ouzou (Tizi= Col, Ouzou =Genêt). En fait, ce col est connu depuis l'antiquité comme le lieu de passage et de fixation militaires ; il donne accès au massif du Djurdjura et domine la vallée du Sébaou » (Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018).

La région a connu plusieurs irrptions, « face aux nombreuses invasions qu'a connues l'histoire dans son histoire. La population, préoccupée par sa survie, a trouvé refuge aux piémonts des montagnes, en construisant des villages isolés et dispersés d'où le nom de Kabylie, nom propre à ce tissu architectural » (Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018).

Ainsi, dans cette partie, nous allons parler du développement des milieux ruraux et des politiques de protection de l'environnement de dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Pour ce faire, nous allons procéder à travers des enquêtes de terrain, en ayant comme outil pour réaliser ce travail un questionnaire. En revanche, étant donné qu'on ne pourra pas être au niveau de tous les milieux ruraux, nous nous focaliserons sur quelques-uns pour parler du potentiel de développement dans ces zones, notamment dans la commune de Ouaguenoun.

Notre travail sera présenté en quatre sections : dans la première section, nous allons présenter succinctement la wilaya de Tizi-Ouzou, la seconde fera l'objet de sa situation économique, la troisième de son processus d'urbanisation et enfin la dernière section évoquera les projets de développement rural et les mesures de protection de l'environnement, dans la commune de Ouaguenoun.

Section 1 Présentation générale de la localité

La wilaya de Tizi-Ouzou a des potentialités de développement, c'est une région qui a une vocation agro-sylvo--pastorale et qui converge vers un projet de développement d'une agriculture de montagne.

D'après l'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière « l'un des objectifs est de rationaliser l'occupation des sols et de développer des cultures hors sol de petites capacités (aviculture, apiculture, cuniculiculture, caprins), l'arboriculture (qui s'exerce depuis l'ère coloniale) en général et l'oléiculture en particulier.

Dans le secteur de l'industrie, la wilaya dispose de deux grands complexes : l'ENIEM à Oued Aissi, dans le domaine de l'électroménager et celui de l'unité de coton de Draa Ben Khedda.

Au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, elle dispose de plusieurs structures. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, nous avons l'université de Mouloud Mammeri avec huit facultés.

Dans le domaine touristique, avec une variété de richesses naturelles, la région est réputée comme l'une des localités les plus touristiques du pays. Elle couvre un potentiel naturel alternant entre un tourisme culturel, balnéaire (région côtière) et climatique (région de montagne) auquel il faut ajouter une richesse artisanale ». (Agence nationale d'Intermédiation et de régulation Foncière, 2014).

Dans cette section, nous allons faire une présentation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette présentation nous permettra, ainsi qu'aux lecteurs d'avoir une vision d'ensemble de la localité ainsi que ces potentialités de développement.

Nous allons présenter la position géographique et les caractéristiques du milieu naturel, au cours duquel apparaîtront les limites naturelles de la région, les régions limitrophes, le découpage administratif de la région, le relief, l'hydrographie, le climat et les ressources en eau.

Celle-ci nous permettra en un mot de faire la lumière sur les potentialités de la région.

1. Position géographique

La wilaya de Tizi-Ouzou est une wilaya côtière, elle se situe dans la partie Nord de l'Algérie. Le chef-lieu de la wilaya (la ville de Tizi-Ouzou) se trouve à une centaine de kilomètres à l'est d'Alger, la capitale. Schématiquement, cette région est un vaste bastion constitué d'une succession de chaînes de montagnes, toutes d'orientation général Est-Ouest et qui emprisonnent des plaines alluviales étroites.

Elle est comprise entre les coordonnées angulaires suivantes :

- 36° 28' latitude Nord
- 36° 55' latitude Nord Est
- 03° 45' longitude Est
- 04° 31' longitude Est

Les limites naturelles de la wilaya de Tizi-Ouzou se présentent ainsi :

- Au Nord : la mer méditerranée
- Au Sud : la chaîne cristalline du Djurdjura
- A l'Est : le massif de l'Akdafou
- A l'Ouest : des collines et des vallées.

Pour ce qui est des limites administratives, la wilaya de Tizi-Ouzou est délimitée par :

- Au Nord, la mer méditerranée,
- A l'Est, la wilaya de Bejaia,
- A l'Ouest, la wilaya de Boumerdès,
- Au Sud, la wilaya de Bouira.

Tableau N ° 6 : Distances par rapport aux chefs-lieux des wilayas limitrophes (en Km)

Wilaya			
Est	Nord	Ouest	Sud
A 133 km de Bejaia	Mer méditerranée	A 47 km de Boumerdes	A 76 km de Bouira

Source : *Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018.*

Chapitre III : Promotion du développement rural et de la protection de l'environnement dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

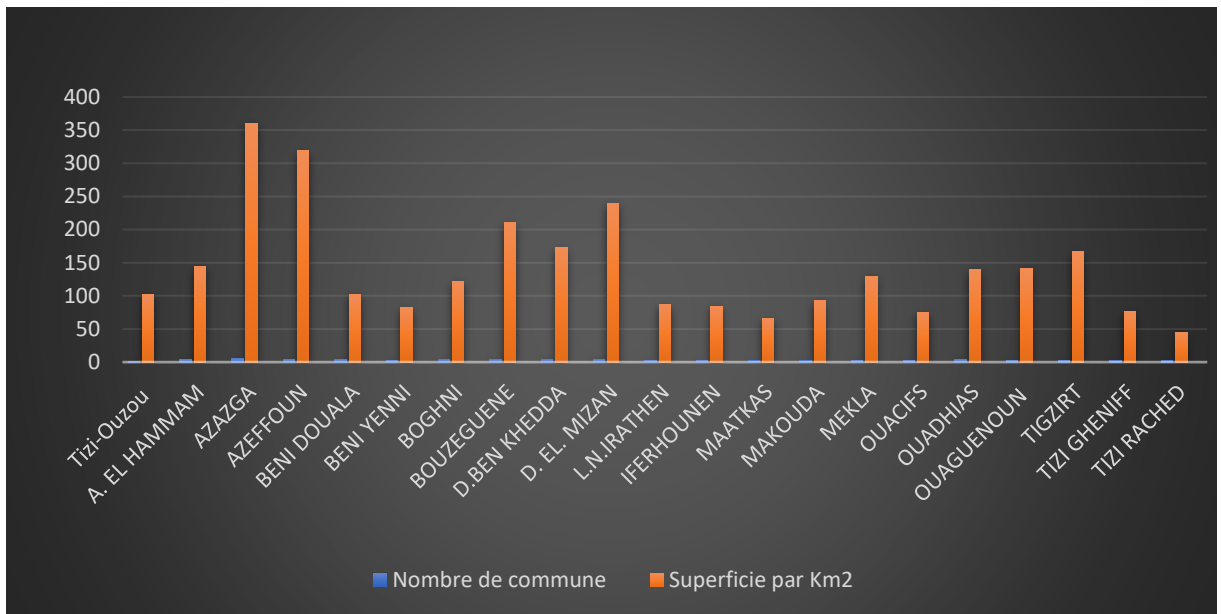
En ce qui concerne la répartition administrative, selon le dernier découpage administratif réalisé en 1984, la wilaya de Tizi-Ouzou est divisée en 67 communes et 21daïras. Le chef-lieu de la Wilaya est la Ville de Tizi-Ouzou, est peuplé d'environ **156 775** habitants, en 2018.

Tableau N ° 7:Répartition des superficies par daïra

Daïra	Nombre de communes	Superficie	
		Km ²	%
TIZI OUZOU	1	102,36	3,46%
A. EL HAMMAM	4	144,89	4,90%
AZAZGA	5	360,27	12,18%
AZEFFOUN	4	319,01	10,78%
ATH DOUALA	4	102,35	3,46%
ATH YENNI	3	82,74	2,80%
BOGHNI	4	122,13	4,13%
BOUZEGUENE	4	209,97	7,10%
D.BEN KHEDDA	4	172,23	5,82%
D. EL. MIZAN	4	239,21	8,09%
L.N. IRATHEN	3	86,73	2,93%
IFERHOUNEN	3	84,47	2,86%
MAATKAS	2	66,15	2,24%
MAKOUDA	2	92,37	3,12%
MEKLA	3	129,25	4,37%
OUACIFS	3	74,99	2,54%
OUADHIAS	4	139,54	4,72%
OUAGUENOUN	3	141,21	4,77%
TIGZIRT	3	166,38	5,62%
TIZI GHENIFF	2	76,91	2,60%
TIZI RACHED	2	44,79	1,51%
TOTAL WILAYA	67	2 957, 94	100%

Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018

Graphique N° 1: Répartition des superficies par Daïra (Km2)



Source : Reproduite à travers les données du tableau précédent par nos soins.

Figure N° 1 : Découpage administratif de la wilaya



Source : Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière

2. Caractéristiques du milieu naturel

Nous allons parler du relief, de l'hydrographie, du climat et des ressources en eau.

2.1. Relief

Le relief de la wilaya de Tizi-Ouzou est marqué par la succession et la juxtaposition de différents ensembles topographiques, du Nord au Sud, disposés de la manière suivante :

- La chaîne côtière
- La vallée de l'oued Sébaou
- Le massif de grande Kabylie
- La zone collinaire de Tizi-Ghennif
- La dépression de Draa El Mizan
- La chaîne du Djurdjura

En revanche, une étude réalisée par le CENEAP intitulée : Identification, délimitation et caractérisation des zones de montagnes du massif du Djurdjura de la wilaya de Tizi-Ouzou a fait ressortir les faits suivants :

- Sur les 67 communes que compte la wilaya de Tizi-Ouzou 51 communes sont classées en moyenne montagne, dont 42 communes en étage inférieur avec des altitudes allant de 400 à 800 mètres, et 09 communes en étage supérieur avec des altitudes allant de 800 à 1200 mètres.
- 3 communes sont classées en haute montagne avec des altitudes dépassant les 1200 mètres.
- Et seules 13 communes sont classées en zone de piémont avec des altitudes inférieures à 400 mètres.

A travers cette étude, on remarque que les espaces plats favorables pour une grande production agricole sont rares dans de cette région.

2.2.Hydrographie

L'hydrologie de la région est dominée par l'Oued Sébaou qui recueille à travers ses affluents l'essentiel des eaux en provenance du Djurdjura, c'est le collecteur principal de la wilaya.

Le massif central, le Djurdjura et même la chaîne côtière sont littéralement entaillés par de nombreux oueds, parmi lesquels nous citerons principalement : Assif n'Boubhir, Oued Djemaa, Oued-Bougdoura, Assif Ousserdhoun, Assif El Hammam, Oued Aissi, Oued Ksari, et Oued Rabta, ainsi que de nombreux autres oueds de moindre importance.

Le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou chevauche sur deux bassins versants qui sont :

- Bassin versant côtiers Algérois.
- Bassin versant Issers.

Il est important de noter, que l'importance du relief, (altitudes élevées), ainsi que la position de la wilaya qui se trouve dans la partie Centre-Est de l'Algérie du Nord, font que la pluviométrie est importante, ce qui fait de la wilaya de Tizi-Ouzou un réservoir d'eau appréciable.

2.3.Climat

Le régime climatique est dominé par plusieurs traits importants. D'octobre à avril, la saison est froide et pluvieuse. L'altitude fait même qu'il neige en hiver sur le Djurdjura. En moyenne, la Kabylie reçoit entre 600 et 1000 mm de pluie par an, ce qui en fait une région bien arrosée. Comme elle est surtout composée de massifs calcaires, cette eau est retenue par le sol. A partir du mois de mai, commence la saison sèche. Il peut alors faire très chaud (40°). Ce climat est cependant un peu adouci par la proximité de la mer.

2.4.Ressources en eau

La Wilaya de Tizi-Ouzou recèle un potentiel important en eaux de surface, dont seulement une infime partie est mobilisée.

Les principales ressources en eau de surface mobilisées se présentent comme suit : les barrages, les retenues collinaires, les ressources en eau souterraines, les forages et les puits.

- Les Barrages : Le volume des eaux superficielles de la wilaya est évalué à un milliard de m³, dont environ 187,43 millions de m³ sont mobilisés, grâce aux barrages de Taksebt, Djebba, Draa El Mizan, Zaouïa et Tizi Ghennif.

- Retenues collinaires : La Wilaya de Tizi-Ouzou compte 75 retenues collinaires réalisées en majorité durant les années 1980, dans le cadre du programme de petite et moyenne hydraulique, totalisant ainsi une capacité de 5,090 hm³.

- Les ressources en eaux souterraines : Les ressources en eaux souterraines de la Wilaya de Tizi-Ouzou se concentrent essentiellement dans la nappe alluviale de l'Oued Sébaou, alimentée par l'infiltration directe à partir des eaux de pluie dont la moyenne est de l'ordre de 61 hm³ /an, de ses crues ainsi que de ses affluents.

- Les forages et les puits : L'inventaire des forages existants à travers la Wilaya de Tizi-Ouzou fait état de 195 forages, dont 133 sont réellement exploités. Le volume d'eau mobilisé par les forages et les puits de la wilaya est de 112 hm³/an, destiné à l'AEP, l'AEI et à l'irrigation.

- Les sources : La wilaya de Tizi-Ouzou, dispose d'un nombre important de sources ; situées en majeure partie sur le flanc Nord du Djurdjura, qui sont généralement utilisées pour l'alimentation en eau potable des populations montagnardes isolées. On dénombre pour l'ensemble de la Wilaya, 1 459 sources dont 142 sources importantes d'un débit global estimé à 772,50 m³ /h.

Dans la quatrième section de ce chapitre, nous donnerons des détails sur le nombre projets réalisés en ce qui concerne les barrages, les retenues collinaires, les forages, puits et les sources mobilisées, avec des données provenant des services publics habilités ou en charge.

Au cours de notre enquête sur le terrain, les habitants de plusieurs localités rurales nous ont confirmé que l'accès à l'eau potable est très facile. Selon la plupart des personnes interrogées c'est grâce aux sources, forages et puits. Ils expliquent également qu'à chaque localité se trouve une source d'eau issue de la montagne. Ils ont ajouté que les eaux des

barrages, sont généralement utilisés pour les besoins secondaires, tels que l'irrigation, la douche, la vaisselle et autres. Les personnes interrogées sont originaires des daïras suivantes : Ouaguenoun, Iferhounène, Larbaa Nath Irathen, Bouzeguène, Ath Douala et Ain El Hammam.

Par contre il est très visible que durant ces deux ou trois dernières années, beaucoup de localités de la wilaya de Tizi-Ouzou souffrent du problème d'eau, surtout durant les mois de Juin, juillet, Aout et jusqu'à la mi-septembre. Chose qui s'explique par plusieurs facteurs et dont le changement climatique en serait l'un des principaux.

Les villages sont servis à tour de rôle. Certains citoyens expliquent qu'ils peuvent rester plus d'une semaine sans recevoir de l'eau dans leurs robinets.

2.5.Ressources minières, forestières et touristiques

La nature à offerte à cette région en plus des en eau, des ressources minières, forestières et touristiques.

2.5.1. Ressources minières

La wilaya est dotée de nombreuses variétés de ressources minières, qui se trouvent dans les mines et carrières. Nous allons présenter ici ces ressources en fonction des données dont nous disposons.

L'argile est la plus grande production avec une quantité annuelle de 77 640,6 tonnes. Le Gneiss occupe la seconde place avec une production annuelle de 56 469 tonnes. Le Tuf (paragneiss) occupe la troisième place avec 56 407 tonnes par an.

Tableau N ° 8: Production annuelle des ressources minières pour l'année 2018

Substance	Production (Tonnes)
Calcaire	49 631,4
Poudre de marbre	9 901,5
Grains de Marbre	48 764,5
Argile	77 640,6
Feldspath	00,00
Grès Siliceux	00,00
Tuf (paragneis) sable	56 407
Agrégats	53 654,3
Sables	3 831,2
Schiste	14 912
Gneiss	56 469

Source : Direction de l'Industrie et de Mines

2.5.2. Ressources forestières

D'après l'unité de conservation des forêts « il existe à travers la wilaya de Tizi-Ouzou des ressources forestières dont les essences principales sont : chêne vert, chêne liège, chêne zen, oléastre, pin d'Alep, eucalyptus. Il y a au total une superficie de 112 181,648 ha, dont 47 284,949 pour le domaine public et pour le domaine privé. 3 305,000 ha ont fait l'objet de reboisement en fin 2018 » (Annuaire statistique de la Wilaya de Tizi-Ouzou, 2018, p. 83).

2.5.3. Ressources touristiques

Selon la direction du tourisme et de l'artisanat, il y a neuf (9) Zones d'Expansion et Sites Touristiques (ZEST) à travers la wilaya, dont :

- « - 8 sont des ZEST Balnéaires avec une superficie total de 1973 ha ;
- 1 ZEST de Montagne avec 118 ha de superficie » (Annuaire statistique wilaya, 2018, p. 101).

Il existe plus de 45 sites touristiques à travers la région dont les communes de : « Ain El Hammam, une potentialité culturelle appelée Tombe de Si Mohand Oumhand ; Abi Youcef, une potentialité Archéologique et Historiques, appelée Maison Lalla Fatma N'soumeur ; Azazga, une potentialité Touristique et Naturelle, appelée Forêts Canton ZRAIEB etc. » (Annuaire statistique de la wilaya, 2018, pp. 93-99).

Section 2 Situation économique

Nous allons évoquer l'état de l'économie au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou en mettant l'accent sur les activités économiques des zones rurales, mais aussi des zones urbaines. Pour se faire, nous allons présenter les principales activités économiques pratiquées par les populations urbaine et rurale.

Nous allons présenter les emplois générés par les différents secteurs d'activités au niveau de la région. Ce qui va nous permettre d'avoir une vision d'ensemble sur les conditions de vie de la population en général et de la population rurale en particulier.

Bien évidemment que la création d'emplois génère des revenus au sein de la société, mais ce n'est pas tout le monde qui bénéficie de cet avantage. Nous allons donc donner le taux de chômage au niveau des différentes couches sociales.

1. Principales activités économiques

Dans toute économie, on trouve un nombre important d'activités pratiquées par la population. Cependant, il existe des activités qui sont plus pratiquées que d'autres, ceci pouvant d'ailleurs être lié à plusieurs raisons.

De ce fait, nous parlerons de l'ensemble des activités présentes au sein de l'économie de la localité, en portant la lumière sur celles considérées comme les activités les plus pratiquées aussi bien par la population rurale qu'urbaine. Car il faut noter qu'actuellement une partie importante de la population rurale rejoint les villes pour pratiquer certaines activités qui sont plus rentables. Ce que qui est d'ailleurs à l'origine de l'émigration rurale ou exode rural.

Parmi les activités économiques des milieux urbain et rural de manière générale, nous avons : l'agriculture, l'élevage, le tourisme, la pêche, l'industrie, la mine, l'artisanat, le commerce et les services, etc.

D'après nos recherches, de nos jours, dans le milieu urbain comme dans le milieu rural, la plupart des activités exercées en milieu urbain s'exercent également en milieu rural. Ceci est lié à plusieurs raisons, telles que :

- Le changement climatique qui a entraîné la rareté de la pluie et une sécheresse sans précédent. Dans certaines zones rurales destinées à l'agriculture et à l'élevage, le niveau (ou débit) des cours d'eau est trop faible, voire même complètement nul.
- La disparition des terres fertiles destinées uniquement à l'agriculture. Celle-ci est liée en grande partie à une forte construction des infrastructures : logements sociaux, industries, locaux commerciaux, centres de santé, établissements scolaires et universitaires, lieux de divertissement et d'attraction, non prévus dans les premiers plans d'aménagement de ces territoires.

Dans le milieu rural, d'autres activités sont aussi en voie de disparition au profit de celles récentes ou reconnues comme propres au milieu urbain, telles que le commerce : boutiques de vêtements (femmes et hommes), friperies, alimentations générales, superettes, cafeterias, salons de coiffure et ventes d'autres articles (quincailleries, électroniques et électroménagers), etc. Ceci est lié également à plusieurs raisons, telles que :

- Le peuplement de ces milieux qui créent d'autres demandes nouvelles.
- L'influence du mode de vie occidental en est aussi responsable, car l'habillement à l'occidental est très demandé sur le marché.

Au cours de notre enquête sur le terrain, nous avons procédé en deux phases : tout d'abord nous nous sommes rendus en ville pour faire des interviews, questionner un certain nombre de personnes et en suite, nous nous sommes orientés, dans la seconde phase de l'enquête, vers les milieux ruraux.

Nous avons également soumis des questionnaires au niveau de certaines administrations publiques, comme la Direction de l'environnement, la Direction de la culture, la Direction de du CHU, la Direction de la jeunesse et des Sports, l'Assemblée Populaire de la Commune de Ouaguenoun, la Direction des Œuvres Universitaires de Tamda, etc.

Nous tenons à dire que l'enquête de terrain est très importante, car elle comble souvent la nuance qui se trouve entre les données administratives et les versions de la population. Celle-ci va nous permettre de faire une analyse objective sur les conclusions des données recueillies des deux côtés. Elle sera bénéfique, dans la mesure où nous allons découvrir d'autres réalités, afin de faire une présentation objective de la situation.

Ainsi, dans cette partie, nous allons parler des principales activités économiques du milieu urbain et du milieu rural, selon les données des services publics habilités et selon les résultats de nos enquêtes de terrain.

1.1.Milieu urbain

Afin de déterminer les principales activités économiques du milieu urbain, nous allons présenter les données des administrations publiques habilitées.

1.1.1. Selon les données des administrations publiques habilitées

Il y a des services publics spéciaux qui recensent les secteurs d'activités dans une économie. Ils invitent les citoyens pratiquant une activité de se déclarer auprès d'eux. Comme il y a aussi des services publics qui recensent les citoyens d'un secteur d'activité pour encadrer le secteur et accompagner les citoyens, tels que les services agricoles, de la règlementation foncière, de l'environnement, des impôts, etc.

Cependant, les activités économiques principales pratiquées dans ce milieu peuvent se présenter comme suit :

- Selon la Direction de l'Industrie et des Mines, nous avons : Industrie, Tourisme, Services.
- Selon l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), nous avons : Industrie, BTPH, Services, Artisanat, autres promotions immobilières.
- Nous pouvons également ajouter commerce et services, administration (d'après l'annuaire statistique de la wilaya, 2018).

Comme secteurs d'activités, nous avons : « industrie du textile, agroalimentaire, matériaux de construction, chimie et plastique » (Annuaire statistique de la wilaya, 2018, pp. 38 à 51).

Ces activités économiques créent des emplois dans ce milieu urbain. Nous allons voir ci-après, dans la partie consacrée à l'emploi, les emplois générés par ces secteurs d'activités.

1.1.2. Selon nos enquêtes de terrain

Ici, nous allons présenter les résultats issus des enquêtes par questionnaire et celles par interview auprès de la population urbaine, mais également celles récoltées auprès des administrations.

Il est impératif de noter que ces activités constituent la boussole de l'économie de ces milieux.

Tout d'abord en ville, il faut reconnaître que c'est un lieu très peuplé et fréquenté par tout le monde. De plus, les directions générales (administratives et autres services publics) se trouvent en ville. A titre d'exemple, c'est en ville que se trouve la wilaya, le Centre Hospitalo-universitaire, la direction de l'environnement, la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), la Direction locale des services agricoles (DSA), la Caisse Nationale de Sécurité sociale des Non-Salariés (CASNOS), la Direction des Sports et de la Jeunesse, la Direction de la culture, le stade, le Centre de loisirs Scientifiques, les infrastructures universitaires, bibliothèques, etc. Nous avons aussi des grands espaces de rencontre et de commercialisation, tels que les centres commerciaux, les marchés, les gares ferroviaires et routières, etc.

D'après les réponses recueillies, la ville permet la pratique de plusieurs activités, qui permettent aux travailleurs de subvenir à leurs besoins, mais aussi de répondre à la demande des consommateurs.

L'un des constats en est que 80% de ces activités sont pratiquées par les tranches d'âge comprises entre [20-50] ans. A la limite, 85% des conducteurs de taxi et de bus sont âgés de 50 ans et plus.

Les personnes interrogées ont expliqué les raisons de ce choix du milieu urbain. Pour eux, le climat des affaires est très rentable dans ce milieu par rapport au milieu rural. Car en plus de la forte densité de la population, la présence des administrations publiques, les entreprises. Ce qui fait que le taux d'emploi est plus élevé que dans le milieu rural. Ceci explique aussi un niveau important du pouvoir d'achat des habitants. Donc ils peuvent vendre leurs produits à un prix rentable.

Parmi les personnes interrogées, on voulait savoir si les commerçants préfèrent pratiquer leurs activités économiques dans le milieu rural.

Sur un échantillon de 60 personnes interrogées, elles ont toutes confirmé que non.

Mais selon un propriétaire de bijouterie et ses collaborateurs au niveau de l'ancienne gare de Boukhalfa, 80% des vendeurs de ces articles sont d'originaires du milieu rural. Ils viennent en ville pour vendre et retournent le soir au village.

De nos jours beaucoup d'autres activités sont en mode et qui constituent d'ailleurs une source de revenu pour la population urbaine, telles que : les formations d'anglais, arabe, français, formation en informatique, et pleins d'autres petites activités.

La conclusion fut que l'économie des zones urbaines, repose pour cette couche de la population, notamment les non fonctionnaires de l'Etat, sur le commerce, qui occupe un poids très capital dans la réduction de la pauvreté, qui fait que le chômage n'est pas trop senti. Car chacun essaie de monter une petite entreprise, pour ne pas rester au chômage.

Grace à ses activités, ils arrivent à subvenir aux besoins primaires du moins de leurs familles. Cependant, ceux qui n'ont pas un travail dans les villes sont souvent considérés comme étant un cas de refus.

1.2.Milieu rural

Comme nous l'avons vu dans la présentation générale, de nos jours, il existe beaucoup d'activités dans le milieu rural, en raison des facteurs cités ci-dessus. Mais, en principe les activités principales exercées dans ces zones sont : l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le tourisme, le commerce, etc.

Par contre, en ce qui concerne les structures administratives, on y retrouve dans le milieu rural des branches ou des antennes de ces structures pour la plupart, les Directions générales étant situées en ville.

Par conséquent, les résultats que nous allons présenter ci-dessous, sont les fruits des collectes de données, des interviews via des questionnaires.

1.2.1. Selon les données des administrations publiques

Les activités présentes dans le milieu rural sont pareilles à celles du milieu urbain, car beaucoup d'entreprises de production des produits dérivés sont implantées en zone rurale. Mais il y a quelques différences en termes d'activités, telles que : l'agriculture, la pêche, les mines qui s'exercent dans le milieu rural.

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie des populations rurales de la wilaya de Tizi-Ouzou. La Superficie Agricole Utile (SAU) de la wilaya est répartie entre la zone de plaine et la zone de montagne. Nous avons :

- « Zone de plaine : 9 communes avec 19 008 ha de SAU au total : Tizi-Ouzou, Souama, Frikat, Timizart, AthAissi, Idjeur, DBK, Tadmait, Tizi-Rachid.
- Zone de montagne : 58 communes totalisant 79 834 ha de SAU » (Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018).

Tableau N ° 9 : Répartition de la superficie agricole total (ha)

Surface agricole utile (ha)	Terres improductives affectées à l'agriculture	Superficie forestière	Pacages et parcours
98 842	21 859	112 181	25 370

Source : Direction des Services Agricoles, 2018

Nous allons présenter dans ce qui suit les productions agricoles qui se trouvent sur ces SAU et donner la superficie des terres au repos dans la l'ensemble de la Wilaya.

Tableau N ° 10 : Répartition de la SAU (ha)

Cultures Herbacées	Terres au repos	Prairie naturelle (Ha)	Cultures pérennes
26 837.90	21 065.65	1257	49 681.25

Source : Direction des Services Agricoles, 2018

Selon la Direction des services Agricoles, nous avons comme production végétale sur ces terres : « les céréales, légumes secs, fourrages, cultures maraichères, agrumes, vigne de table, olivier, noyaux et pépins rustiques » (Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018).

Tableau N ° 11 : Superficies et Productions (Campagne agricole 2017/2018)

Spéculations	Superficies cultivées (ha)	Productions (Qx)	Rendements (Qx/ha)
Céréales	7 545	167 000	21.5
Légumes secs	764	9 975	10.5
Total fourrages	12 420	3 080 975	248
Cultures maraichères	6 234,6	1 169 068	187.5
Agrumes	1418	504 500	356
Vigne de table	1 058,50	190 248	180
Olivier	32 800	760 500	23
Noyaux et pépins Rustiques	7 556	311 056	41.2
Cultures industrielles	0	0	0

Source : Direction des Services Agricoles (DSA), 2018

La DSA donne aussi des précisions sur la Répartition générale des terres des communes de la wilaya, arrêtée au 31-12-2018. Pour la répartition générale des terres des

Chapitre III : Promotion du développement rural et de la protection de l'environnement dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

communes de la wilaya. Nous allons présenter uniquement les communes disposant les plus grandes surfaces agricoles dans le tableau suivant. (Annuaire statistique de la wilaya, 2018).

Tableau N ° 12 : Répartition générale des terres de 20 communes, arrêtée au 31-12-2018

Commune	Surface Agricole Utile (HA)		Pacages et Parcours (HA)	Terres Improductives affectées à l'Agriculture (HA)	Surface Forestière (HA)	Surface Agricole Totale (HA)	Terres Improductives non affectées à l'Agriculture (HA)	Surface Totale (Ha)
	Total	Dont irriguée						
TIZI-OUZOU	4 372	862	447	1 000	2 465	8 284	1 952	10 236
AIT -YAHIA	809	25	773	270	2350	4202	1042	5244
FREHA	3 784	892	505	496	1 045	5 830	1 025	6 855
AZEFFOUN	2 343	161	559	397	7 718	11 017	1 649	12 666
BENI-DOUALA	1 049	0	615	350	1 300	3 314	1 95	3 509
BENI-YENNI	890	0	384	309	1 712	3 295	130	3 425
BOGHINI	2 385	3	122	300	1 303	4 110	1 040	5 150
I- OUMALOU	1 124	26	501	500	1 868	3 993	1 045	5 038
TADMAIT	2 926	339	256	300	1 183	4 665	1 701	6 366
DRAA EL MIZAN	4 831	79	144	337	1 421	6 733	1 351	8 084
L-N-IRATHEN	1 863	1	434	218	1 182	3 697	230	3 927
IMSOUHEL	703	22	505	200	1 011	2 419	50	2 469
MAATKAS	3 558	16	122	5	497	4 182	347	4 529
MAKOUDA	25987	44	272	601	828	4 298	1 445	5743
MEKLA	2 606	433	611	437	1 617	5 271	1 200	6 471
AIT-TOUDERT	606	5	502	250	1 600	2958	501	3 459
OUADHIAS	1 982	4	195	150	555	2 881	855	3 736

Chapitre III : Promotion du développement rural et de la protection de l'environnement dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

OUAGUEN OUNE	2 659	295	93	284	852	3 888	90	3 978
IFLISSEN	1 631	14	158	500	3 827	6 126	560	6 686
TIZI RACHED	2 156	177	177	202	320	2 855	250	3 105

Source : Direction des Services Agricoles, 2018

Parmi ces 20 communes choisies, AZZEFOUN est celle qui dispose des plus grandes surfaces agricoles, dont 11 017 ha au total. Mais avec seulement 2 343 ha en SAU, dont 161 ha sont irrigués.

Par contre, la commune de DRAA EL MIZAN qui ne dispose que de 6 733 ha de surfaces agricoles au total, est celle ayant des grandes SAU d'où 4 831 ha, dont 79 ha irrigués.

Nous allons, ainsi présenter le total de la répartition générale des terres des communes de la wilaya, dans ce qui suit (Cf. tableau n°13).

Tableau N ° 13 : Total de la répartition générale des terres des communes de la wilaya, arrêtée au 31-12-2018

Commue	Surface Agricole Utile (HA)		Pacages et Parcours (HA)	Terres Improductives affectées à l'Agriculture (HA)	Surface Forestière (HA)	Surface Agricole Totale (HA)	Terres Improductives non affectées à l'Agriculture (HA)	Surface Totale (Ha)
	Total	Dont Irrigué e						
Total Wilaya	98 842	5 426	25 370	19 040	115 000	258 252	37 541	295 793

Source : Direction des Services Agricoles (DSA), 2018

Chapitre III : Promotion du développement rural et de la protection de l'environnement dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

Selon la DSA, en 2018, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, il y avait au total 295 793 ha, dont 258 252 ha de surface agricole. Par ailleurs, la SAU était de 98 842 ha, dont 5 426haétaient irrigués.

D'après la Direction des services Agricoles, en plus des céréales, les légumes secs, d'autres productions agricoles sont pratiquées dans les 67 communes de la région, telles que : « les Cultures fruitières et arbo-viticoles » (Annuaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018).

Nous allons présenter dans le tableau ci-dessous les superficies plantées en production végétale, campagne agricole 2017/2018, pour quelques communes au sein des 21Daïra (Cf. tableau n°13).

Dans le tableau contenant toutes les daïras, nous avons pris une commune dans chacune des daïras qui a une superficie occupée par les trois productions végétales, à savoir, céréalière, maraichère et culture fruitière. Nous avons fait ce choix, car ces productions sont à la base d'une autosuffisance alimentaire dans une région. Donc il serait intéressant de présenter la superficie occupée par ces dernières.

Mais cela prouve aussi le poids de ses communes dans la sécurité alimentaire de la région.

Chapitre III : Promotion du développement rural et de la protection de l'environnement dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau N° 14 : Superficies plantées (Production Végétale, Campagne Agricole 2017/2018)

Communes	Céréales	Légumes secs	Maraichages	Fourrages Artificiel (HA)	Cultures Fruitières	Arboriculture (HA)					Dont Vigne de Table
						Olivier	Figuiers	Noyaux Et Pépins	Rustiques	Agrumes	
TIZI-OUZOU	128	2	489	630	1 744	796	265	150	10	450	73
AIT-YAHIA	7	6	83	56	575,5	480	44	48,5	2	0	1
FREHA	550	20	292	1 912	392,3	357	3,5	4,2	0	18	9,3
AZAZGA	191,5	30	227,2	247	756,5	565	136,8	17	0	31,5	6,3
AZEFFOUN	17	16,5	255	215	504,8	367	17	12,5	0	1,3	107
BENI-AISSI	4	0	90	75	588,3	300	187,5	89,05	7,75	0	4
BOGHNI	350	8	90	1 903,5	1904	1 865	21	15	0,5	0,3	1,8
IDJEUR	3	6	27	5	115	95	16	4	0	0	0
DBKHEDDA	164	15	84,68	364	1388	575	141	109,5	1	406,5	155
TADMAIT	33	36,5	78,08	151,5	1855	1233	46,5	89	3	110	373,5
DRAAELMIZAN	1332	55	174,5	1 272	1 410	1 314	71	11	6	0	8
IMSOUHEL	20	9	78,75	75	401,8	306	54,3	40,5	1	0	0
MAKOU DA	102	13	150,28	134	1183,3	1 084,5	40	19,5	0	12	27,3
MEKLA	353	20	255,5	575	718,3	518	98	15,8	1	70	15,5
AITTOUDERT	232,5	0	17,75	65	191	175	14	2	0	0	0
A-BOUADDOU	149	7	31,25	110	680	425	226	24	1	1	3

Chapitre III : Promotion du développement rural et de la protection de l'environnement dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

OUAGU ENOUNE	439	36	507	1 018	442,5	358	36	10,5	0	12,5	25,5
TIZI GHENIFF	530	38,5	208,91	605	787,5	612	80	32,5	11	2,8	49,5
TIZI RACHID	204	8,5	136,06	96	1 464	617	588	100,3	25	94	39,8

Source : Direction des Services Agricoles, 2018

D'après la DSA, durant la campagne agricole 2017/2018, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la superficie totale plantée en céréales était de 7 562,5 ha.

A la même année, 768 ha ont été destinés aux légumes secs.

Dans la Wilaya de Tizi- Ouzou durant la campagne agricole 2017/2018, au total 6 234,69 ha de superficie étaient destinés au maraichage.

Par contre 12420 ha de superficie plantée dans la région étaient occupés par les Fourrages.

Quant aux cultures fruitières, 49 681,80 ha de superficie ont été consacré au total lors de ladite campagne agricole à travers la Wilaya.

A la même période, une large superficie de la wilaya était uniquement de la production arbo-Viticoles, dont :

- 38650 ha étaient des oliviers ;
- 5847,15 ha des figuiers ;
- 2167,2 ha des noyaux et pépins ;
- 177 ha de rustiques ;
- Et 1565,6 ha pour les agrumes.

1275,5 ha étaient destinés à la vigne de table durant la même campagne dans la Wilaya (Annuaire statistique de la Wilaya de Tizi-Ouzou, 2018, pp. 71-76).

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en 2017/2018 la production total du secteur de l'élevage s'élevait à : « 70 274 têtes de bovins ; 113 669 ovins ; 38 829 caprins ; 3240 équins.

A la même période le secteur avicole a produit 9 428 272 de poule de chair et 721 412 de poule pondeuse. Par contre la production du secteur apicole à cette période était de 115 779 de ruches et 2640 quintaux de miel soit 264 000 kg, soit 264 000 litres » (Annuaire statistique de la Wilaya, 2018, pp. 77-78).

Principe de calcul : 1 quintal = 100kg 1kg = 1l

Chapitre III : Promotion du développement rural et de la protection de l'environnement dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

La production laitière totale de la Wilaya de Tizi-Ouzou, était de « 145 755 900 l pour la campagne agricole 2017/2018 » (Annuaire statistique de la Wilaya, 2018, p. 80).

Parmi toutes ces activités citées ci-dessus, nous pouvons ajouter la pêche car c'est aussi une activité génératrice de revenu dans le milieu rural aussi bien qu'au milieu urbain.

Selon la direction de la pêche et des ressources halieutiques « la production totale enregistrée durant l'année 2018 est de 1283.328 tonnes. Elle a augmenté de 398.376 tonnes par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique par l'augmentation de la production réalisée par les pêches maritime et continentale » (Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018, p. 87).

Dans la région les plus importantes activités de pêche se font au niveau des ports de Azeffoun et de Tizirt.

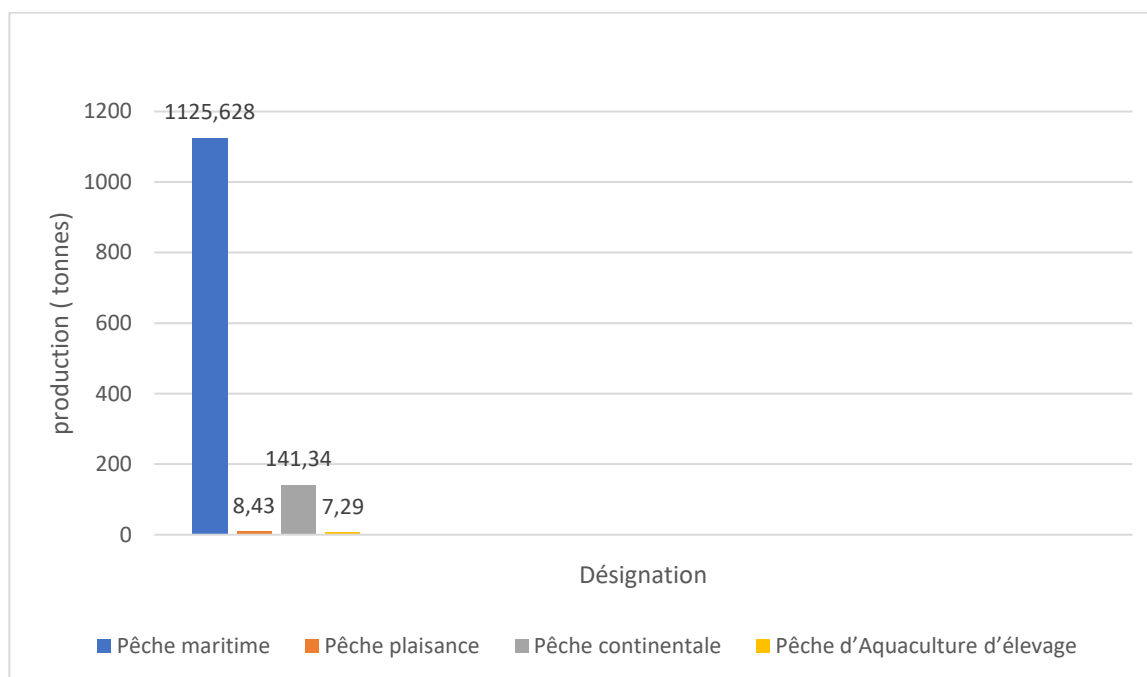
La direction de la pêche et des ressources halieutiques donne plus de détails sur la production de ce secteur dans le tableau suivant.

Tableau N ° 15: Production total issue de différents types de pêche

Désignation	Production (tonnes)
Pêche maritime	1125.628
Pêche plaisance	8.43
Pêche continentale (professionnelle + récréative)	141.34
Pêche d'Aquaculture d'élevage (02 fermes aquacoles)	7.29

Source : Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques

Graphique N° 2 : Production total issue de différents types de pêche



Source : par nos propres soins, 2022

1.2.2. Selon nos enquêtes de terrain

La plupart des personnes interrogées disent que l'agriculture qui était la principale activité économique est presque en voie de disparition dans certaines localités. Selon eux le changement climatique est l'un des facteurs, mais surtout l'avancée de la ville, donc des infrastructures. C'est le cas du village de Tamda dans la commune de Ouaguenoun qui, aujourd'hui, abrite des infrastructures universitaires et des logements sociaux et commerciaux.

Selon certains citoyens de Ouaguenoun à la retraite et qui sont aujourd'hui chauffeurs de fourgons sur le trajet Tamda-Ouaguenoun, l'abandon du secteur agricole en dehors du changement climatique est lié aux facteurs suivants :

- Le prix élevé des engrais chimiques ;
- Le fait que ce sont les consommateurs qui fixent le prix (par le marché) ;
- Le fait que les conduites souterraines qui alimentaient les champs via le barrage situé dans la localité d'Agouni-Ouzarez et Agouni-Bougdhal (Commune de Ouaguenoun),

ne sont plus fonctionnelles. Car après avoir été endommagées elles n'ont plus été rénovées (pas de possibilité d'irrigation).

Pour eux, ces raisons découragent les agriculteurs, surtout ceux qui sont moins aisés financièrement.

Selon cette population paysanne, l'agriculture à grande échelle demande de nos jours plus de moyens financiers et matériels. Il faut pratiquer de nouvelles techniques telles que : l'irrigation, l'utilisation des engrais chimiques et l'emploi des tracteurs

Nous avons aussi rencontré des apiculteurs lors du Salon National de l'Artisanat, qui s'est tenu du 26 au 31 Octobre 2022, pour sa 11^{ème} édition, à la place de l'olivier la Bougie, à Tizi-Ouzou.

Celui dont nous allons présenter le contenu de l'interview, vient de Larbaa Nath Irathen (LNI). Cet apiculteur vend du miel de plusieurs variétés : miel de fleurs d'Oranger, miel d'Euphorbe, miel Toutes fleurs, miel de Harmel, Propolis, miel de Carotte Sauvage, Chardon, miel de Fleurs de Montagne, Pollen, miel de Cresson, miel de Jujubier, Origan et miel de Romarin.

Sa méthode est la transhumance, c'est-à-dire déplacement de la ruche d'un lieu à un autre pour diversifier sa production du miel.

D'après lui, à LNI, l'apiculture qui est une branche de l'agriculture est l'activité la plus pratiquée par la population locale. Mais il ajoute qu'environ 60% de la population pratique d'autres activités non agricoles en ville.

Nous lui avons posé la question sur le danger de cette activité pour la préservation de l'environnement, car à titre d'exemple, au Mali, les producteurs de miel dans les zones rurales, détruisent la nature. Ils mettent du feu aux arbres pour extraire le miel. (Nous le faisons à l'époque avec d'autres enfants de notre village dans la région de Kayes, principalement à Médine).

Sa réponse a été la suivante :

- Cette activité profite à l'environnement, surtout avec la méthode de transhumance. Suite au déplacement de la ruche, les abeilles vont jouer un rôle très important dans la pollinisation, et participent ainsi à la régénération ou à la production de la flore.
- Certains agriculteurs les sollicitent pour la pollinisation de leurs productions agricoles. (Dans les pays développés, ces services sont payants).
- Les collectivités territoriales doivent développer cette activité via l'aménagement des sites pour les ruches, en assurant une protection contre le vol et l'incendie.

D'après un membre de l'organisation de ce salon, le secteur de l'artisanat est l'un des secteurs clés, comme source de revenu pour population, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon ce dernier, les revenus provenant de ce secteur permettent aux femmes qui évoluent dans ce dernier de prendre en charge leurs foyers.

Selon ce membre de l'organisation pour la commercialisation des produits artisanaux des milieux ruraux, les comités des villages en collaboration avec les associations des villages et les présidents des Assemblées Populaires Communales (APC), organisent des fêtes nationales, pour promouvoir la production locale. A titre d'exemples, nous pouvons citer :

- La fête de la poterie à MAATKAS, à la fin du mois de juin.
- La fête du bijou, à ATH YENNI, qui se déroule en mois de juillet.
- La fête du tapis, à AIT KHIR, qui se déroule en mois d'Août.

Il nous informe également que comme mesure de promotion des produits artisanaux, l'Etat a exigé la réservation d'un espace dédié à cette activité au niveau du hall de chaque hôtel sur le territoire national. Chaque année le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat décerne des Prix pour encourager les artisans à travers le pays.

Nous lui avons posé la question de savoir si les artisans tenaient compte de la protection de l'environnement dans la pratique de leur activité.

Sa réponse était que les artisans tenaient effectivement compte de l'environnement dans ce métier. Ils demandent l'autorisation auprès des autorités locales, en particulier les services des eaux et forêts, avant de couper du bois dans les forêts. C'est eux qui indiquent dans quelle zone ils peuvent chercher les matières nécessaires pour leurs produits. C'est règlementé par la

loi du pays, afin de protéger la nature. Ils conviennent que c'est dans leur intérêt que les plantes et les arbres régénèrent.

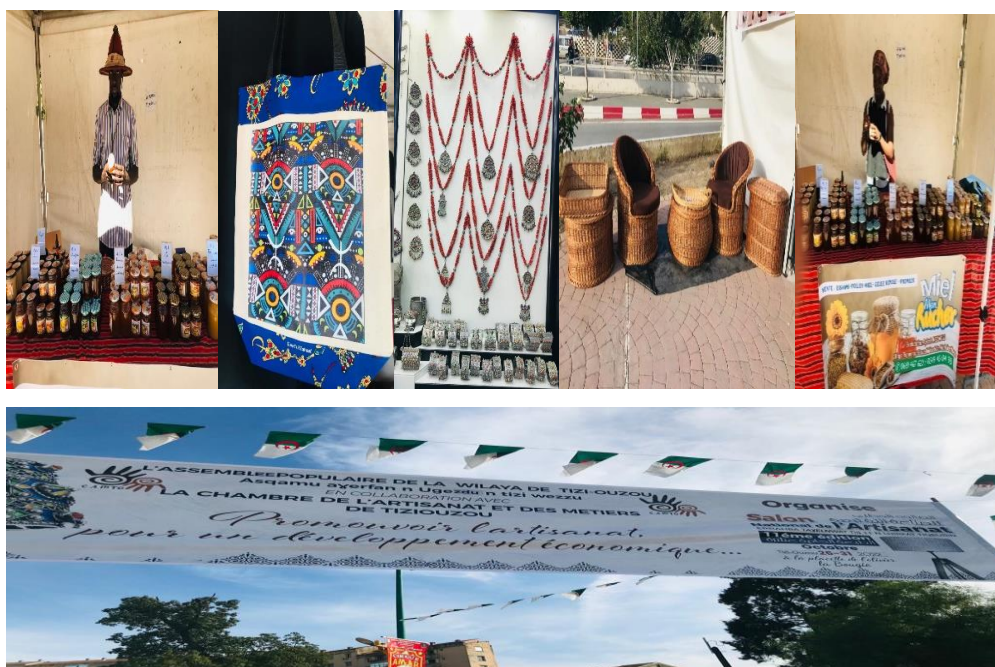
Les défis majeurs que rencontre ce secteur sont les suivants :

- La difficulté de commercialisation des produits artisanaux.
- Le manque d'espaces aménagés pour telles activités.
- Le manque de subventions pour les acteurs du secteur. A noter qu'après 2015, le secteur n'a plus bénéficié de subvention de l'Etat pour la commercialisation de ses produits.

Sa recommandation est qu'il faut aménager des espaces de commercialisation, pour garder et valoriser le patrimoine national. Ce qui peut empêcher les artisans de quitter ce secteur pour d'autres secteurs économiques.

Nous tirons la conclusion que l'artisanat a un poids important dans l'économie des milieux ruraux.

Figure N° 2: Images de la journée du Salon National de l'artisanat 11^{ème} édition du 26 au 31 Octobre 2022.



Source : par nos propres soins, 2022

Nous nous sommes rendus à l'APC de Ouaguenoun située à 16 km au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Nous avons posé un certain nombre de questions, sur les activités économiques de la commune et les mesures de protection de l'environnement mises en place par la mairie. Nous présenterons les résultats sur les activités économiques dans la commune, dans ce qui suit.

Les principales activités économiques dans la commune sont :

- L'agriculture.
- Elevage (bovins, ovins, caprins).
- Aviculture.
- L'arboriculture fruitier (oliviers).
- Apiculture.
- Artisanat.
- Transport.
- Et commerce (alimentation générale, habillement, fast-foods...).

La commune de Ouaguenoun compte aujourd'hui 23 villages. C'est une zone agricole car la majorité des surfaces sont des plaines, et quelques zones de montagnes.

Il y a des zones agricoles telles que : Agonni- Ouzarz, Agonni- Bougdhal dont des zones d'irrigation grâce au barrage (Djebba) et le village de Tchalaouitti.

Dans cette localité les cultures pratiquées sur ces terres sont : les cultures maraichères et sédentaires. Durant l'été la pastèque, le melon et le haricot vert sont cultivés.

Il est important de noter que dans la majorité des cas la production agricole est destinée dans cette localité, pour la consommation familiale.

Les techniques utilisées dans l'agriculture par les producteurs sont celles des techniques modernes dont : l'irrigation et l'utilisation des tracteurs.

2. Emplois créés au sein de la société

La population urbaine aussi bien que rurale, tire ses sources de revenu à partir des emplois créés dans l'économie. Ces emplois se créent aussi à leur tour grâce à une branche d'activité au sein de l'économie locale. Afin qu'il puisse y avoir des emplois, donc des sources de revenu pour la population, il faut entreprendre des activités.

Dans toute économie, l'Etat met en place des politiques de création d'emploi. Mais dans la plupart des cas, ces politiques manquent d'efficacité, pour ne pas dire qu'elles sont caduques, d'où le fait qu'une situation économique précaire s'installe dans le pays.

De nos jours, face à cette incapacité pour les Etats de créer de l'emploi pour tout le monde, les citoyens montent eux-mêmes leurs propres entreprises, individuelles ou collectives. Ainsi, nous nous sommes retrouvés dès lors au sein de l'économie avec plusieurs petites activités.

Nous allons voir ici le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, les secteurs et branches d'activités qui génèrent de l'emploi pour les populations urbaine et rurale.

2.1. Emplois générés par l'économie classique

Plusieurs activités créent de l'emploi dans cette région, que ce soit dans le secteur public ou privé. En 2018, la répartition de création d'emplois par secteur est le suivant :

- « Selon le secteur juridique : secteur public : 1 752 emplois et le secteur privé avec 13 784 emplois.
- Emplois créés selon le secteur d'activité :
 - Agriculture, forêts et pêche : 172
 - B.T.P.H : 5 224
 - Industrie : 4 604
 - Services : 5 536
 - Artisanat : 1 501
- Les emplois créés par les entreprises étrangères : 1 068.
- Et les emplois créés par l'Administration étaient de 1 211. » (Annuaire statistique de la wilaya, 2018, p. 29).

En ce qui concerne les emplois créés par les secteurs d'activités en plus du commerce, le transport public universitaire crée un nombre important d'emplois dans cette région.

Selon la Direction des Œuvres Universitaires Hasnaoua (DOUH), Section service de transport, à ce jour, le nombre d'emplois générés par le transport universitaire urbain est de 162, dont :

- 132 chauffeurs de bus.
- 132 chefs de quais.

Les bus font la rotation entre les différentes Résidences et Campus Universitaires, telles que, Hasnaoua 1, Hasnaoua 2, Ex-habitat, M'Douha, DBK, Rehahlia, Oued Aissi, Tamda et Boukhalfa.

Selon la Direction des Œuvres Universitaires Centre (DOUC), le nombre d'emplois générés par le transport universitaire Suburbain est de 216, dont :

- 108 chauffeurs de bus ;
- 108 chefs de quais.

Les bus quittent les pôles universitaires vers les communes, d'où le nom suburbain. Nous avons comme commune desservies : Makouda, Sidi Naamane, Tadmait, DBK (Sidi Ali Bounab), Tirmatine, Maatkas, Ath Zmenzer, Ath Douala, Larbaa Nath Irathen, Tizi Rached, Mekla, Azazga, Freha, Ouaguenoun et Boudjima. Le chef-lieu est la commune de Tizi-Ouzou.

Il y a des villages qui sont sur des montagnes donc l'accès n'est pas facile pour les bus, ainsi ces étudiants bénéficient des résidences universitaires, même si la distance qui sépare leurs villages et le pôle universitaire ne dépasse pas 50 km, qui est le seuil réglementaire pour avoir droit à une chambre au sein d'une résidence universitaire.

A noter que, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a mis en place un programme qui va innover ce secteur de transport urbain et suburbain. Il s'agit d'une application appelée Mybus. Elle permet aux étudiants d'avoir facilement accès au programme de rotation des bus où qu'ils se trouvent. C'est une innovation, mais surtout un grand avantage pour la communauté universitaire.

Le chef de service de transport de la DOUC nous confirme qu'ils se préparent de leur côté afin que toute la communauté puisse avoir accès à ce programme.

La présence du pôle Universitaire de Tamda et les Résidences Universitaires de Tamda (R.U.T) ont été également des sources de création d'emplois dans le milieu rural. Pour le nombre d'emplois générés par les résidences universitaires, d'après les données de la Direction des Œuvres Universitaires de Tamda (DOUT), nous les présentons dans le tableau suivant :

Tableau N ° 16 : Effectifs des emplois créés au sein de la DOUT et des R.U.T

Désignations	Titulaires	Contractuels
DOUT	47	24
Tamda 1	25	111
Tamda 2	26	81
Tamda 3	28	114
Tamda 4	27	88
Tamda 5	26	107
Tamda 6	04	0
Tamda 7	18	51
Tamda 8	03	30
Total	204	606

Source : DOUT, 2022

Le nombre d'emplois générés par ces structures à ce jour est de 810, dont 204 titulaires et 606 contractuels.

Ces infrastructures en plus de la création d'emplois pour la population rurale, elles jouent un rôle majeur dans la réduction des dépenses des parents d'étudiants, en particulier de ceux qui sont logés et nourris au sein des résidences universitaires. Certaines charges étant allégées, ces derniers peuvent faire un peu d'économie ou assurer d'autres besoins indispensables.

Ces infrastructures contribuent à la réduction du taux de chômage au sein de la population, car elles sont des sources de revenu.

2.2. Emplois générés par plusieurs mesures

Il y'a plusieurs dispositions prises par les autorités afin de créer plus d'emplois, tels que l'emploi des jeunes et la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC). Ce dispositif a permis, en 2018 à travers le Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP), la création d'emplois dans les secteurs suivants.

- Secteur Economique (DAIP et CTA) : 4 518 emplois.
- Secteur Administratif : 1 446 emplois.
- Contrat de Travail Aidé (CTA) : 2 532 emplois.

A la même année, le même dispositif, à travers l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des jeunes (ANSEJ), a permis la création d'autres emplois dans différents secteurs d'activités présentés dans le tableau suivant.

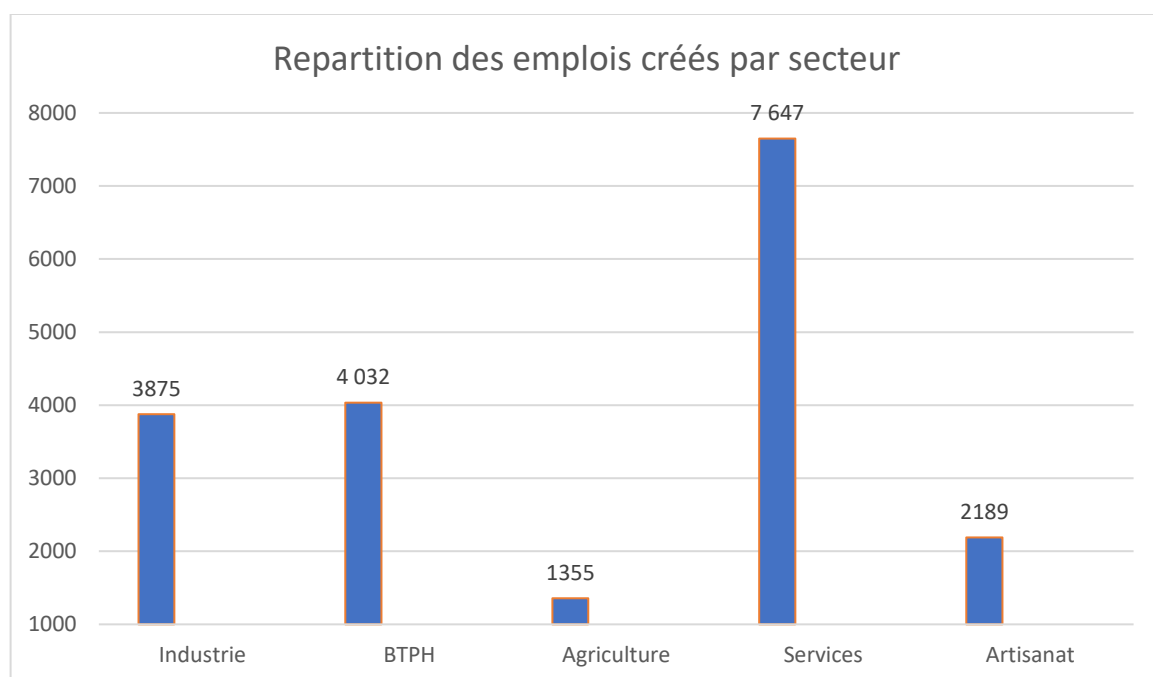
Tableau N ° 17: Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des jeunes (ANSEJ)

Industrie	3 546
BTPH	4 450
Agriculture	2 046
Services	9 258
Artisanats	776
Total	20 076

Source : Annuaire statistique de la Wilaya de Tizi, 2018

Le nombre d'emplois créés par l'ANSEJ en 2018, était de 20 076 au total.

Graphique N° 3: Création d'emplois par la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)



Source : par nos soins, 2022

Au total, la CNAC avait généré en 2018, 19 098 emplois à travers les secteurs de l'industrie, BTPH, agriculture, services et l'artisanat.

2.3. Création d'emplois par d'autres branches d'activités de l'économie

Nous avons des emplois qui sont générés par d'autres branches, telle que la pêche.

Tableau N ° 18: Emplois générés par le secteur de la pêche à fin 2018

Désignation	Etat fin 2017	Au cours de fin l'année 2018	Etat fin 2018
Marins pêcheurs temporaires	1060	1104	1104
Commerçants permanents	255	266	266
Commerçants temporaires	177	177	177
Ouvriers dans les chantiers navals et d'autres branches	52	73	73
Auxiliaires à la pêche	106	108	108
Les dispositifs d'insertion sociale	12	08	08
Les dispositifs d'aide professionnelle	45	45	45
Emploi sectoriel	45	45	45
Emploi crée dans le programme (PSD)	/	/	/
Total	1752	1826	1826

Source : Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques

Le nombre total d'emplois générés par le secteur de la pêche de fin 2017 à fin 2018 s'élève à 5404.

Section 3 Processus d'urbanisation

Dans cette partie, nous aborderons le processus d'urbanisation de la wilaya, dans laquelle nous allons apporter la lumière sur la démographie, l'enseignement et la santé.

1. Evolution de la population totale de la Wilaya de Tizi-Ouzou

Nous allons présenter l'évolution de la population selon les différents Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH).

1.1. Evolution des effectifs de la population de 1977 à 2018

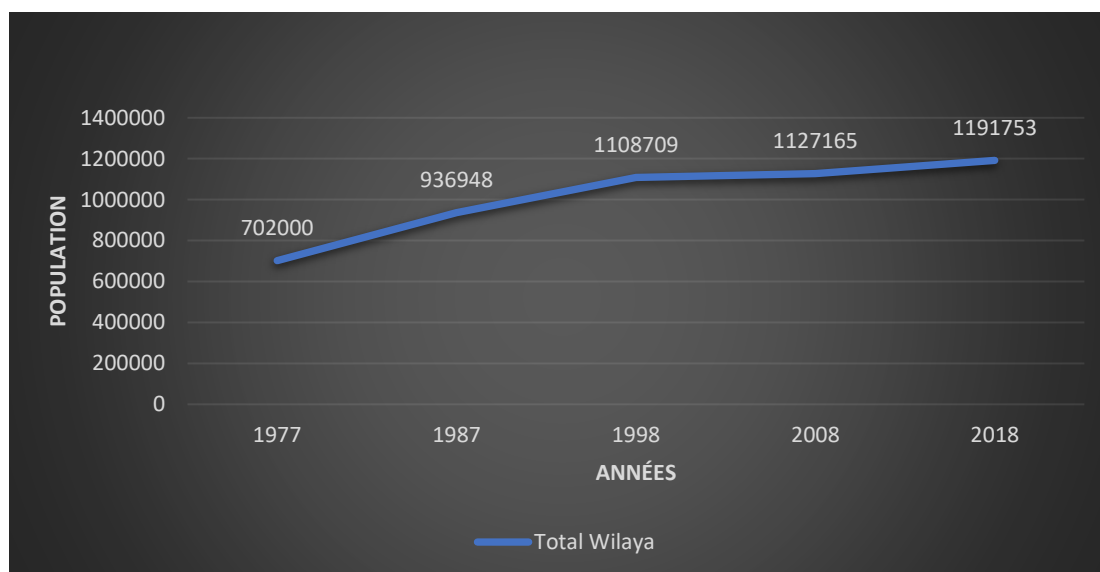
Il est important de mentionner que le RGPH se fait tous les 10 ans, de ce fait, à part les données de 2018, toutes les autres prévues pour avant 2028 ne sont que des estimations. Raison pour laquelle nous nous limiterons aux données de 2018, en ce qui concerne la population totale de l'ensemble des daïras de la Wilaya.

Tableau N ° 19 : Effectifs de la population de 1977 à 2018

	1977	1987	1998	2008	2018
Total Wilaya	702 000	936 948	1 108 709	1 127 165	1 191 753

Source : Office National des Statistiques, 2018

Graphique N° 4: Evolution totale de la population de 19977 à 2018



Source : par nos propres soins, à partir du tableau n° 17, 2022

Il y'a une évolution positive de l'ensemble de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou de 1977 à 2018, comme on peut le constater sur le graphe.

Le taux de croissance a varié significativement suivant l'évolution « de 3% entre 1977/1987, c'est-à-dire en 10 ans. Il est resté positif, même si une légère baisse est constatée, d'où de 2% de 1987/98. Par contre, il était de 0,2% de 98/2008 » (Annuaire statistique de la Wilaya, 2018).

1.2. Population résidente à travers la région

La population est répartie de telle sorte qu'il existe une Agglomérations Chef-Lieu (ACL) et Agglomération Secondaire (SA).

La superficie et la densité varient d'une zone à une autre.

Tableau N ° 20 : Répartition de la population résidente au 31/12/2018

Commune	Population Totale	Population en agglomération			Zone éparsé	Superficie km2	Densité population Hab/km2
		ACL	AS	Total Pop. Agglomérée			
TOTAL WILAYA	1 191 753	624 870	465 774	1 090 644	101 109	2 958	403

Source : Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires (DPSB), 2018

La DPSB indique qu'au 31/12/2018, la population totale des 67 communes de la Wilaya de Tizi-Ouzou s'élevait à 1 191 753 habitants, sur une superficie totale de 2 958 km², avec une densité de 403 hab/km². Le total des populations agglomérées s'élève à 1 090 644 habitants, dont 624 870 se trouvent au niveau des ACL et 465 774 au niveau des AS.

Dans la zone éparsé la résidente correspond à 101 109 habitants à la même période.

1.3. Effectifs des populations urbaine et rurale

Il existe une différence entre le nombre de citoyens résidant en milieu urbain et celui résidant en milieu rural. Cependant, nous présenterons les effectifs totaux de chaque milieu à travers le tableau suivant.

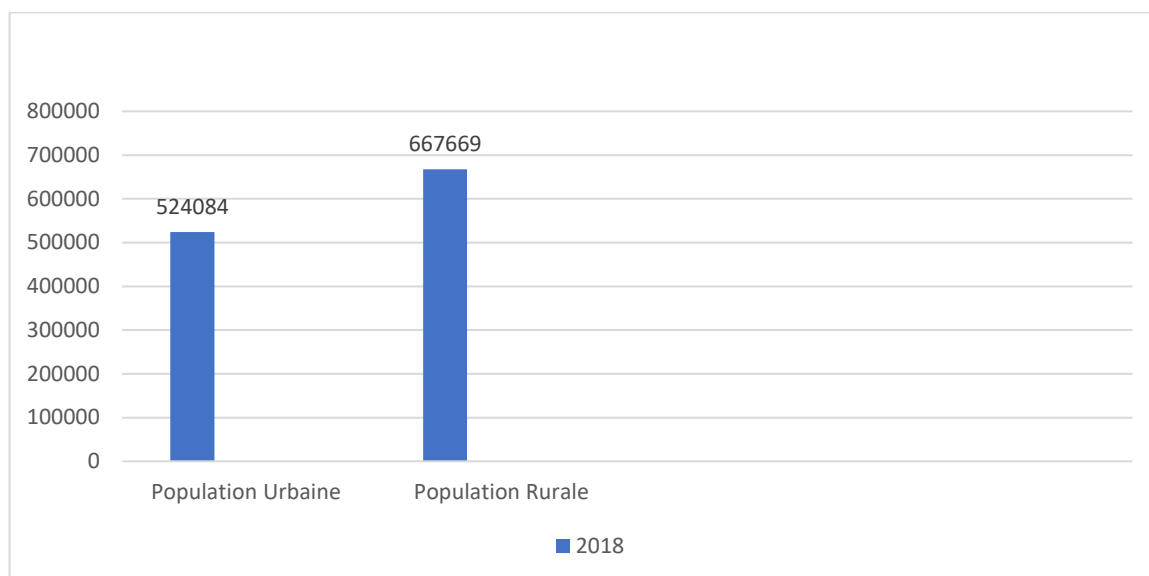
Tableau N ° 21 : Répartition de la population résidente par strate au 31/12/2018

Population Urbaine	Taux de population urbaine	Population Rurale	Taux de population rurale	Population totale
524 084	44%	667 669	56%	1 191 753

Source : DPSB, 2018

A travers ce tableau, nous constatons qu'au 31/12/2018, la population totale de la Wilaya avait atteint 1 191 753 habitants, dont la population urbaine représentait 524 084 habitants, par contre la population rurale était de 667 669 habitants. Il ressort à travers la lecture de ce tableau que la population rurale était supérieure à la population urbaine, soit un taux de 56% contre un taux de 44%.

Graphique N° 5 : Répartition de la population résidente par strate au 31/12/2018



Source : par nos propres soins à partir des données du tableau n°21

Ici, en faisant une petite comparaison avec le cas de Kayes une région malienne, nous pouvons dire que dans cette localité aussi, la population rurale est plus importante que la population urbaine. Sur une population totale de « 2 596 281 habitants, celle résidant en milieu rural s'élève à 2 276 997 contre 319 284 en milieu urbain, soit 87,7% pour le milieu rural, contre 12,3 % » (Cellule de Planification et Statistique du Secteur Développement Rural, 2019, p.1).

1.4. Population selon la tranche d'âge et le genre

Nous allons donner présenter les différentes tranches d'âges en fonction du nombre d'hommes et de femmes qui composent la population.

Tableau N ° 22 : Répartition de la population totale par tranche d'âge et par sexe au 31/12/2018

Tranche d'âge	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
0-4 ans	40 845	38 792	79 637
5-9 ans	37 707	35 918	73 625
10-14 ans	46 530	44 455	90 985
15-19 ans	59 788	57 092	116 880
20-24 ans	71 978	68 263	140 240
25-29 ans	71 171	65 268	136 439
30-34 ans	56 715	54 080	110 795
35-39 ans	45 906	45 309	91 215
40-44 ans	38 378	38 855	77 233
45-49 ans	24 975	25 757	50 732
50-54 ans	25 921	26 294	52 215
55-59 ans	23 175	23 650	46 825
60-64 ans	15 088	16 961	32 049
65-69 ans	12 413	15 478	27 891
70-74 ans	9 359	13 126	22 485
75-79 ans	7 858	11 401	19 260
80-84 ans	4 756	7 078	11 833
85 ans & plus	3 523	5 531	9 054
ND	768	1 292	2 059
Total	597 153	594 600	1 191 753

Source : DPSB, 2018

Pour une population de 1 191 753 habitants, les hommes constituent une part importante avec 597 153, par contre les femmes représentant 594 600, en 2018, d'où un écart de 2 553 entre les deux genres.

Cinq couches composent les plus importantes au sein de la population, chez les hommes, à savoir :

- Les [20-24] ans, qui représentent 71 978 sur un total de 597 153 ;
- Les [25-29] ans, avec 71 171 ;
- Les [15-19] ans, sont de 59 788 ;
- Les [10-14] ans, s'élève à 46 530 ;
- Les [35-39] ans, vaut 45 906.
- Par contre les couches les plus faibles de [70-85] et plus.

Chez les femmes c'est le même constat, les [20-39] ans constituent les couches les plus importantes de au sein de cette catégorie. Et les couches les plus faibles commencent à partir de [70-85] ans et plus.

Trois remarques importantes à retenir, à savoir :

- Les jeunes constituent la couche la plus importante, c'est-à-dire la population est relativement jeune.
- Le nombre de décès (ND) est plus élevé chez le sexe féminin que chez le sexe masculin avec 1 292 contre 768 en 2018.
- Le nombre d'enfants de sexe masculin est plus élevé que ceux de sexe féminin.

A travers ce tableau, nous pouvons dire que les gens vivent jusqu'à l'âge de 85 et plus dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

2. Education

L'éducation étant la base de tout développement, nous allons présenter l'état du secteur de l'éducation dans la wilaya du préscolaire à l'enseignement supérieur. Nous allons montrer l'évolution de ce secteur, d'où les réalisations, en termes d'infrastructures pédagogiques, d'enseignants recrutés. C'est dans l'objectif de montrer le poids de ce secteur dans la formation, notamment dans le milieu rural.

Ce secteur de l'éducation connaît une grande évolution dans la région contrairement aux périodes coloniales et postcoloniales. Car durant ces périodes le nombre d'infrastructures pédagogiques était très réduit et à des localisations spécifiques

Les élèves faisaient des kilomètres pour atteindre leur lieu d'études. Durant ces périodes, l'éducation était un luxe, car tout le monde n'y avait pas accès, soit par manque de moyens, soit par manque d'infrastructures dans la localité.

Mais aujourd'hui, dans la région, presque chaque localité a une infrastructure scolaire, primaire, collège et lycée, soit dans ta localité, soit aux localités limitrophes.

Quant aux moyens de transports, l'Etat a mis des programmes en place à travers les autorités locales.

Le désenclavement de beaucoup de milieux ruraux a facilité le transport du lieu de résidence au lieu d'études. Mieux, des cantines scolaires sont disponibles avec des prises en charge, d'où la restauration, notamment à partir des cycles primaires.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur et professionnel, ils se passent généralement en milieu urbain. Mais des moyens de transport sont disponibles, comme les bus universitaires suburbains. Par ailleurs, des résidences universitaires et des internats sont disponibles dans ce milieu et aux environs, en particulier pour ceux qui résident à 50 km ou plus. Toutefois, certains sont exemptés de cette règle, en raison à la topographie (inaccessibilité pour les bus) de leurs lieux de résidence ou autres motifs valables.

De grandes infrastructures universitaires et professionnelles ont vu le jour à travers la wilaya. Nous donnerons plus de détails dans la partie dédiée à ces secteurs d'enseignement, plus loin.

En ce qui concerne le coté encadrement, le nombre d'enseignants a augmenté pour répondre au moins à la moyenne, car le nombre d'élèves, étudiants et stagiaires, augmente d'année en année.

Nous allons donc présenter les réalisations ayant bénéficié aux milieux ruraux de la région. Pour la présentation, nous allons juste donner les totaux de l'ensemble des 67 communes.

2.1. Enseignement primaire

Nous allons présenter à travers des tableaux les réalisations faites dans ce secteur (cf. tableau n°9, 10).

Tableau N ° 23: Infrastructures au niveau du cycle préscolaire 2018/2019

Communes	Nbre divisions pédagogiques	Effectifs élèves	Dont Filles	Effectifs Enseignants	
				Nbre Total	Dont Femmes
Total Wilaya	807	18 953	9 232	807	759

Source : Direction de l'Education, 2018/2019

En 2018/2019, le nombre de divisions pédagogiques dans les 67 communes de la Wilaya de Tizi-Ouzou, était de 807 structures, où se trouvent 18 953 élèves, dont 9 232 filles. Le nombre total d'enseignants recrutés était de 807, dont 759 femmes.

Tableau N ° 24: Infrastructures au niveau des cycles primaires 2018/2019

Communes	Nbre d'écoles	Salles de Classes		Cantines Scolaires	
		Nbre Total	Dont non Utilisées	Nbre Total	Capacité
Total Wilaya	658	6 158	687	608	89 349

Source : Direction de l'Education, 2018/2019

A la date de 2018/2019, il y avait 658 écoles du cycle primaire dans les 67 communes à travers la région sur les 6158 salles de classes, 687 ne sont pas utilisées.

Les cantines scolaires étaient chiffrées à 608, avec une capacité de restauration de 89 349 élèves.

Tableau N ° 25 : Effectifs des élèves et enseignants du cycle primaire

Communes	Effectifs élèves	Dont Filles	% Filles	Enseignants		% Féminin
				Nbre Total	Dont Femmes	
Total Wilaya	98 158	47 673	48,57	5 196	4 739	91,20

Source : Direction de l'Education

En 2018/2019, au niveau du secteur de l'enseignement primaire, les effectifs des élèves et enseignants étaient de 98 158 élèves, dont 47 673 filles, encadrés par 5 196 enseignants, dont 4 739 femmes. Les taux de participation des femmes enseignantes et des filles scolarisées sont très importants, à savoir 91,20% et 48,57%, respectivement.

2.2. Enseignement moyen

Dans ce qui suit, nous allons aborder le volet enseignement moyen, en donnant le total de la wilaya (cf. tableau n°12).

Tableau N ° 26 : Infrastructures enseignement moyen, année scolaire 2018-2019

Communes	Nbre de CEM	Salles de classes		Capacité des Etablissements	Nbre de demi-pensions	Capacité des demi-pensions
		Salles existantes	Salles Utilisées			
Total Wilaya	179	2 716	2 543	108 560	161	34 170

Source : Direction de l'Education, 2018/2019

Au niveau de l'enseignement moyen, en 2018/2019, il y avait 179 CEM, avec une capacité de 108 560 places, dont 2 543 salles de classes nouvellement fonctionnelles et 2 716 déjà en fonction. Au niveau de ce secteur, il y avait 161 demi-pensions, avec une capacité de 34 170 repas.

Nous allons présenter ainsi, le total des effectifs élèves et enseignants (cf. tableau n° 13).

Tableau N ° 27 : Effectifs des élèves et enseignants du cycle moyen

Communes	Effectifs élèves		% Filles	Effectifs Enseignants		% Féminin
	Total	Dont Filles		Total	Dont Femmes	
Total wilaya	65 484	31 534	48,16	5 127	4 167	81

Source : Direction de l'Education, 2018/2019

En 2018/2019, dans le secteur de l'enseignement du cycle moyen, il y avait, 5 127 enseignants, dont 4 167 femmes, pour un total de 65 484 élèves, dont 31 534 filles.

La même remarque est la présence massive des femmes enseignantes dans le secteur de l'éducation. 81% des enseignants dans le cycle moyen sont des femmes, 48, 16% des élèves sont des filles.

Il est important de mentionner qu'en 2017/2018, au niveau du cycle moyen, pour les examens de B.E.M, il y avait 13 883 candidats, dont 10 442 ont été admis, d'où un taux de réussite de 75,21%.

2.3. Enseignement secondaire

Nous allons présenter aussi les progrès connus dans ce secteur.

Tableau N ° 28 : Enseignement secondaire, année scolaire 2018-2019

Communes	Nbre de Lycées	Salles de Classes		Capacité des Lycées	Nbre d'internat	Capacité d'internat	Nbre de Demi-pension	Capacité des Demi-pension
		Nbre de classes	Classes Utilisées					
Total	69	1 626	1 454	66 200	6	880	63	22 172

Source : Direction de l'Education, 2018/2019

En 2018/2019, dans l'enseignement secondaire, le nombre de lycées était de 69, avec une capacité de 66 200 places pédagogiques, dont 1 626 salles de classes se trouvaient, dont 1 454 étaient utilisées.

Le nombre d'internats était de 6, avec une capacité d'hébergement de 880 places. Il y avait 63 demi-pensions avec une capacité de restauration de 22 172 places (cf. n°14).

A la même date, au niveau du cycle secondaire, au total 35 960 élèves, dont 20 397 filles, étaient encadrés par un effectif d'enseignants permanents, pour un total de 3 203, dont 2 376 femmes enseignantes.

Et enfin le taux de réussite des trois cycles est le suivant :

- Cycle primaire : taux de réussite à la 1^{ère} année AM était de 93%.
- Cycle moyen : taux de réussite au BEM, était de 75,21%.
- Cycle secondaire : taux de réussite au Bac, était de 69% » (Annuaire statistique de la Wilaya, 2018, pp. 155-56).

2.4. Centres de formation professionnelle (CFPA)

D'après les données de la Direction de la formation professionnelle (DFP), ce secteur est en pleine expansion dans la région « avec 31 CFPA, pour une capacité d'accueil de 8 000 places, composés de 239 sections. Chaque CFPA peut prendre jusqu'à 400 stagiaires au max et 150 au minimum. Les effectifs des stagiaires étaient de 3685, dont 2022 filles, soit 55% des filles. » (Annuaire statistique de la Wilaya, 2018, pp.156).

Selon la DFP, en 2018/2019, il y avait « 9 annexes de CFPA, pour une capacité d'accueil de 1120 places, avec 22 sections. L'effectif total des stagiaires est de 403, dont 305 filles, soit 76% des filles. En outre, il existe au total 5 instituts, d'une capacité d'accueil de 2050 places, 45 sections, avec un effectif de 1175 stagiaires, dont 566 filles, soit 48%. » (Annuaire statistique de la Wilaya, 2018, pp.157).

2.5. Enseignement Supérieur

La Wilaya de Tizi-Ouzou, dispose d'une grande université, appelée Université Mouloud Mammeri (UMMTO).

« En 1989, le Centre Universitaire de Tizi-Ouzou (C.U.T.O.) a été relevé au rang d'Université conformément au décret exécutif n° 89-139 du 01 aout 1989 avec un ensemble de 09 instituts et 05 départements. Actuellement, l'U.M.M.TO compte 57 842 étudiants repartis sur 09 facultés et 03 départements qui s'étalent sur 05 Campus (Hasnaoua I, Hasnaoua II, Boukhalfa, Ex-habitat et Tamda). » (Annuaire statistique de l'UMMTO, 2018/2019)

Les infrastructures pédagogiques existantes « en 2018/2019 étaient de 1 025 (salles, amphithéâtres, bibliothèques...), avec une capacité d'accueil de 58 794 places pédagogiques » (Annuaire statistique de la wilaya ,2018, p. 171).

Le nombre d'étudiants en formation se présente comme suit : «

- LMD licence : 37 078
- LMD Master : 14 507
- Système classique : 4053
- Doctorat 3^{ème} cycle LMD : 731
- Doctorat : 1473 » (Annuaire statistique de la Wilaya, 2018, p. 170).

En plus, l'université forme chaque année des étudiants venus d'autres pays, tels que : le Ghana, le Mali, le Niger, l'Ouganda, le Burkina Faso, le Togo, le Beni, la Palestine, la Mauritanie, la Cote d'Ivoire, le Cameroun, le Congo RDC, Congo Brazzaville, le Tchad, le Burundi, le Lesotho, le Kenya, la Centrafrique, le Zimbabwe, le Sénégal, etc.). Pour l'année 2018/2019, les étudiants venus d'autres pays étaient au total de 404 (UMMTO, 2018/2019) » (Annuaire de la Wilaya 2018, p. 170).

En outre, en 2018/2019, le nombre d'enseignants de l'UMMTO était de « 2137 enseignants et 1840 ATS. Le nombre de diplômés en 2017/2018 était de 10 727 » (UMMTO, 2018/2019, p.4).

3. Situation sanitaire

Plusieurs localités rurales de la wilaya disposent des structures de santé. Ce qui a d'ailleurs réduit considérablement le déplacement des ruraux vers les hôpitaux de la ville, surtout pour les premiers soins. L'emplacement de ses structures dans les localités bénéficiaires profite à toutes les autres localités environnantes.

Les structures de santé publique en milieu rural est un réel processus de développement, car elles contribuent à l'amélioration des conditions de santé de la population, prévient les cas de décès infantiles et autres maladies. Il faut admettre que tout le monde n'a pas les moyens pour partir dans une clinique privée, donc ces centres de santé et polycliniques dans les zones rurales sont un grand soulagement pour les résidents de ces localités.

Tableau N ° 29 : Infrastructures sanitaires existantes à fin 2018 (secteur public)

Commune	Hôpitaux		Polycliniques	Salles de soins	Maternités	Laboratoires d'analyses médicales	U.D.S	CMS
	Nombre	Nbre lits						
Total Wilaya	11	2 618	59	299	23	44	34	03

Source : Direction de la Santé et de la Population

Au total sur l'ensemble de la région, il existe 11 hôpitaux publics, 59 polycliniques, 299 salles de soins, 23 maternités, 44, laboratoires d'analyses médicales, 34 U.D.S, et 03 CMS. (Cf. n°15). Dans les 67 communes là où il n'existe pas d'hôpitaux, on trouve une polyclinique, soit une salle de soins, soit une maternité, soit un laboratoire d'analyse médicale, soit un U.D.S, soit un CMS.

Tableau N ° 30 : Infrastructures sanitaires existantes à fin 2018 (secteur privé)

Commune	Hôpitaux		Polycliniques	Salles de soins	Maternités	Laboratoires d'analyses médicales	U.D.S	CMS
	Nombre	Nombre lits						
Total Wilaya	23	386	0	46	0	44	0	14

Source : Direction de la Santé et de la Population

Tout comme les structures de santé publiques, les infrastructures de santé privées occupent une place importante dans le l'amélioration des conditions de santé de la population (voir annexe n°16).

4. Projet de développement rural et de protection de l'environnement

Les projets de développement rural peuvent être des projets issus de la politique publique de l'Etat, comme ils peuvent aussi émaner des initiatives de la population locale, résidente ou celle en dehors du pays.

Ces projets contribuent énormément aux améliorations des conditions de vie de la population bénéficiaire.

Les projets de développement dans le milieu rural ne réussiront pas à un long terme sans associer la protection de l'environnement. Car la préservation de notre cadre de vie ainsi que celui des autres êtres vivants, animal ou végétal est une condition *sine qua non* pour l'existence de l'humanité tout entière. La nature ne rejette que ce que l'homme lui offre.

Dans cette partie, nous allons présenter quelques projets qui ont été un facteur de développement dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en particulier dans le milieu rural. Nous allons aussi présenter quelques mesures pour la préservation de l'environnement.

4.1. Zones rurales bénéficiaires de projets de développement

Nous allons parler des projets qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie de la population rurale à travers la wilaya.

4.1.1. Construction des infrastructures de santé

Les infrastructures de santé contribuent énormément à l'amélioration de la vie, car la bonne santé est indispensable pour la suivie de tout être. Ainsi, investir dans le secteur de la santé, est une étape indispensable à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Selon les statistiques de la Direction de la santé, en fin 2018, au sein des établissements sanitaires de la wilaya, « il existait au total 60 salles d'opérations, dont 30 CHU, 25 EPH et 5 EHS et 15 salles de réanimation (voir annexe n°1) » (Annuaire statistique de la wilaya, 2018). En plus des structures de santé publiques, citées précédemment à la page 129, une amélioration dans ce secteur clé est à observer dans la wilaya, en particulier pour les zones rurales loin de la ville.

Comme nous avons vu ci-dessus, la présence des infrastructures de santé à travers la wilaya, est un projet de développement mis en place par les autorités publiques centrales et géré par ses représentants au niveau local.

Nous allons considérer le cas de la commune de Ouaguenoun, située à 16 km au Nord-Est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, dont le dernier recensement de la population est estimé à 20 000 habitants.

Selon les données de 2018/2019 de la Direction de la santé et de la population la commune de Ouaguenoun dispose de : 01 polyclinique, 02 salles de soins, 01 maternité, 01 laboratoire d'analyses médicales et 01 U.S.D. Actuellement, la commune dispose d'une seconde polyclinique qui se situe à Tamda un village qui se trouve à 10 km du chef-lieu communal. On l'appelle Etablissement de Proximité de Santé Publique (EPSP).

Suite à notre enquête sur le terrain via l'interview, nous avons appris beaucoup sur cette structure. Cette structure fonctionne 24h/24h pendant 7j/7j, avec un service d'urgence médicale. C'est un endroit très fréquenté par la population locale et environnante.

En plus de la consultation spécialisée qui est beaucoup plus fréquente, il existe la pneumatologie, la rhumatologie, la dermatologie, l'endocrinologie, la neurologie, etc. c'est seulement en cas d'hospitalisation que le malade est orienté vers le Centre Hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou (C.H.U).

Nous pouvons confirmer les dires du personnel de l'imagerie médicale, que la localité cet établissement est très utile pour le village de Tamda, pour les résidences universitaires aux alentours et même pour les milieux ruraux de proximité qui ne disposent pas de polyclinique ou manquent de certains services dans leur structure.

Comme recommandation du personnel, ils souhaiteraient voir ouvrir d'autres services pour l'intérêt du malade, tels que la maternité, l'ophtalmologie, la pédiatrie, etc.

4.1.2. **Construction des infrastructures universitaires**

La construction de ces dernières a eu un impact positif dans la localité de Tamda et ses environs. L'éducation est devenue accessible pour tous et le souci de comment rejoindre le lieu des études est resté dans un passé sombre.

Actuellement il y'a un projet de construction de 10 000 places pédagogiques sous la direction de la Direction des Equipements et des Travaux publics au niveau du campus Tamda. Le délai de réalisation du projet est de 23 mois.

Le pôle universitaire de Tamda et les résidences universitaires, sont également un grand atout pour la population rurale. Il y a la création d'emplois pour les chauffeurs de bus, de fourgons et même pour ceux qui n'ont pas de métier, car ils peuvent travailler comme agents de sécurité, femmes de ménage et autres.

Ces résidences ont une capacité d'accueil de 1400 étudiants. Comme nous avons vu plus haut dans la partie activités économiques, ces infrastructures génèrent de l'emploi pour la population rurale aussi bien qu'urbaine. Elles contribuent à aider les jeunes à réussir dans leurs études, la restauration, le logement et le transport étant assurés par l'Etat.

Figure N° 3 : Campus Tamda de Tizi-Ouzou



Source : par nos propres soins

4.1.3. Projets de désenclavement

La construction des routes et chemins communaux sont une alternative pour le développement des zones les plus reculées, sur les zones montagneuses. Selon la Direction des Travaux Publics fin 2018, l'état du réseau routier est le suivant : au total, 2 545,461 km étaient en bon état, dont routes nationales 356,098 km, chemins de wilaya 415,363 km et

chemins communaux 1 774,000 km. (Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018, p.194).

4.1.4. **Projet de raccordement en gaz naturel par commune**

Ce projet fut un grand soulagement pour la population locale, en particulier les femmes ménagères à qui cela profite plus. Car elles vont pour cuisiner sans beaucoup de fatigue, non pas à l'ancienne méthode qui consistait à l'utilisation du bois de forêt. Ce projet a même contribué à préserver la nature, car le bois sera moins utilisé dans ses localités. D'après la Direction de l'Energie, le raccordement en gaz naturel par commune au 31-12-2018 est de 291 615 sur 347 261 foyers, soit un taux de raccordement de 85,88% (Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018, p. 61).

4.1.5. **Projet d'électrification**

La direction de l'Energie indique qu'au 31/12/2018, suite au projet d'électrification par commune dans la wilaya, sur un total de 347 261 foyers, 339 474 ont été électrifiés, soit un taux d'électrification de 97,76% (Annuaire de la wilaya de Tizi-Ouzou p.63).

De nos jours, avoir l'accès à l'électricité est plus que nécessaire, car on ne peut rien faire sans lumière et courant électrique, surtout dans les régions montagneuses, en période d'hiver.

4.1.6. **Projets de réalisation des structures de stockage et de distribution de l'eau potable**

Il y a eu des réalisations dans le secteur hydraulique, telles que les barrages, forages, puits et retenues collinaires dans les zones rurales. Dans le tableau ci-après se trouve les barrages existants dans la wilaya avec leur lieu de localisation.

Tableau N ° 31 : Localisation des barrages existant dans la wilaya fin 2018

Barrages existants	Localisation (commune)	Capacité à plein (M 3)
TAKSEBT	IRDJEN	181
DJEBLA	OUAGUENOUN	3
DRAA EL MIZAN	DRAA EL MIZAN	1,5
AIN ZAOUIA	AIN ZAOUIA	1,4
TIZI GHENIF	TIZI GHENIF	0,53
TOTAL	-	187,43

Source : Direction des Ressources en Eau, 2018

D'après la D.R.E, au total dans la wilaya il y avait en 2018 « 133 unités de forage et de puits et 1449 sources, dont 142 sources importantes » (Annuaire statistique de la wilaya, 2018, pp. 182-83).

5. Mesures de protection de l'environnement

Aucune mesure de protection ne donnera des résultats positifs si toutefois une sensibilisation n'est pas menée en amont auprès des consommateurs. Des sanctions sévères doivent être réservées à ceux qui polluent. Pour cela, les organismes en charge doivent surveiller et contrôler l'utilisation des unités polluantes ou des activités qui peuvent entraîner la pollution.

5.1. Données statistiques de la Direction de l'environnement (D.E)

Selon la D.E, en les données statistiques arrêtées en fin 2018 « il y avait 847, 39 déchets générés à travers la wilaya, 482 décharges non contrôlées (dépotoirs), 1673 unités polluantes. Par contre, seulement 03 décharges étaient contrôlées, 423,96 tonnes de déchets ont été traités et 196 hectares à alignement boisé étaient des espaces verts. (Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018, p. 219).

Tableau N ° 32 : Etablissements classés existant à la fin 2018

Type de l'établissement suivant l'origine de l'autorisation	Nombre
Établissements classés soumis à autorisation de Mr le Ministre	06
Établissements classés soumis à autorisation de Mr le Wal	56
Établissements classés soumis à autorisation de Mr le P/APC	818
Établissements classés soumis à déclaration	757
Total	1637

Source : Direction de l'environnement

La Direction de l'environnement précise qu'il y a des établissements classés dans la wilaya afin de les protéger. Ces établissements sont sous la protection de certains hauts responsables, pour leur usage, il faut au préalable une autorisation. En 2018, il existait 1637 établissements classés.

5.2. Politique de préservation de l'environnement (selon la maison de l'environnement)

Cette politique consiste en l'éducation à l'environnement.

5.2.1. Education environnementale

La maison de l'environnement est chargée de la formation en éducation à l'environnement, pour une durée de 03 jours. Son objectif est d'aboutir à un raisonnement qui prenne en compte simultanément l'environnemental, l'économique, le social et le culturel, dans une perspective de développement durable.

Le contenu de ce projet est :

- L'éducation à l'environnement et ses enjeux ;
- La méthodologie en éducation à l'environnement ;
- L'éducation à l'environnement en actions.

Les publics concernés sont les associations environnementales, les chargés de l'environnement des administrations locales, les scouts musulmans algériens, les animateurs des clubs verts, les animateurs des maisons de la jeunesse et des sports...

5.2.2. Communication environnementale

La communication environnementale est une autre formation avec une durée de 05 jours. Le contenu de cette formation est :

- Défis, enjeux, et objectifs de la communication environnementale ;
- Identification des acteurs environnementaux et analyse du contexte par rapport aux problématiques posée au niveau d'un territoire donné ;
- Techniques d'élaboration d'un programme de communication environnementale.

Les publics concernés sont les chargés de la promotion environnementale, les associations environnementales, les chargés de l'environnement des administrations locales, les scouts musulmans algériens, les animateurs des clubs verts, les animateurs des maisons de la jeunesse et des sports...

5.3. Statistiques de la Direction des Ressources en Eau

Selon la DRE, à fin 2018, il existait 8 STEP dans la wilaya, avec au total une capacité équivalent/habitant de 286 000, d'où 41 100 de débit moyen m³/j. (Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018,)

Ces centres de traitement des eaux, vont permettre de recycler celles usées, avec le danger de prélever les substances polluantes et les rejeter dans l'environnement.

5.4. Mesures de protection de l'environnement proposées suite à l'enquête de terrain

L'APC de Ouaguenoun a une politique de préservation de l'environnement, nous allons donc présenter cette politique. Nous présenterons également les recommandations issues de cette rencontre avec l'inspecteur divisionnaire en hygiène et salubrité publique et environnement.

5.4.1. Politiques mises en place par l'APC

L'APC de Ouaguenoun a un service d'hygiène de la commune (BHC), ce qui est en soi une première action envers l'environnement. Comme politique utilise des techniques telles que :

- Collecte des déchets qui se fait tous les jours au niveau des villages et du chef-lieu et l'acheminement vers le CET de Oued-Fali Tizi-Ouzou ;
- Sensibilisation sur le tri ;
- Sensibilisation par voie d'affichage et vulgarisation ;
- Campagne de sensibilisation contre les maladies contagieuses chez les ruminants (bovins, ovins, caprins), en collaboration avec la DSA ;
- Sensibilisation et participation à la vaccination des ruminants afin de les protéger contre de nombreuses maladies saisonnières ;
- Participation à la sensibilisation par rapport à l'utilisation des engrais organiques à proximité des habitations. Cette dernière se fait souvent par le procédé de la porte à porte, car cette pratique fait l'objet de plusieurs plaintes auprès du BHC.

Conclusion du chapitre III

Nous pouvons dire que le milieu naturel de la wilaya de Tizi-Ouzou présente des richesses potentielles. Elle regorge de terres agricoles très fertiles, avec des grandes superficies de SAU, ce qui fait que c'est une localité agricole.

Dans la région, beaucoup d'activités économiques ont aussi vu le jour, en particulier dans les milieux ruraux ayant bénéficié d'établissements de l'enseignement supérieur ou professionnels.

En plus, ces activités jouent un rôle très important dans la stabilité économique de la région. Même si des activités économiques sont exercées dans le secteur informel, elles contribuent énormément à la réduction du chômage au sein de la population et aident de nombreux foyers à subvenir à leurs besoins primaires, notamment dans les milieux ruraux où l'agriculture connaît une période de récession.

Des politiques sont mises en place pour préserver l'environnement. Mais beaucoup reste à faire, car avec l'utilisation massive de certains produits qui dégradent l'environnement, un contrôle strict s'impose et une sensibilisation à tous les niveaux est indispensable. Protéger l'environnement est l'affaire de tous.

Conclusion générale

Conclusion générale

A la lumière de ce travail, nous pouvons confirmer sans hésitation qu'il est possible de concilier le développement rural et la protection de l'environnement. Mais pour ce faire, l'implication de tous les acteurs de la société est indispensable. Le poids des acteurs locaux dans la réalisation d'une amélioration du milieu rural et de la protection de l'environnement est capital.

Les collectivités territoriales doivent être les meneuses de cette double politique, pour en faire une. Car un milieu qui connaît une amélioration des conditions de vie de sa population ne serait que temporaire si toutefois la préservation de l'environnement n'est pas prise en compte de façon consciente et collective.

La préoccupation sur le sujet d'un développement durable est sur toutes les lèvres de nos jours, il est dans tous les programmes nationaux et internationaux, au sein des grandes rencontres sur le climat, etc. Mais pour atteindre cet objectif, il faut d'abord remédier au problème auquel le rural est confronté, notamment dans beaucoup de régions de l'Afrique de l'Ouest. Car dans un milieu où l'insécurité alimentaire est sans précédent, où les conflits armés et le banditisme de grande envergure font légion, cette population n'aura d'autres objectifs que sa survie.

En ce moment, tous les moyens sont bons, donc toutes les activités génératrices de revenus seront entreprises. Malheureusement, les populations locales sont souvent dans l'oubli lors des grands projets de développement dans beaucoup de pays d'Afrique, en particulier. Ceci nous fait penser aux populations rurales qui se trouvent aux bordures des cours d'eau, dans des localités où l'orpaillage traditionnel est pratiqué. Des produits très toxiques, nuisibles pour la santé et pour l'environnement sont utilisés dans ces régions, sans aucun contrôle des autorités locales. Face à de telles situations, en particulier en Afrique de l'Ouest, le développement de ses milieux serait impossible et la dégradation des sols atteindra un niveau où aucune culture ne poussera dans ces zones.

L'agriculture étant la principale activité des milieux ruraux, si les activités les plus nuisibles pour l'environnement se pratiquent dans ces zones, comment ces populations vont-elles connaître un développement ?

Néanmoins, il est clair que le développement rural et la protection de l'environnement sont comme deux variables dépendantes. L'une peut nuire à l'autre, comme l'une peut aussi contribuer au progrès de l'autre.

Ainsi, afin de protéger l'environnement, il faut créer des conditions favorables, pour que la population ne se voit pas dans l'obligation de pratiquer une activité, même si elle sait que c'est nuisible pour sa santé et pour l'environnement, raison pour laquelle les autorités publiques doivent tenir compte d'un certain nombre de mesures pour améliorer les conditions de vie de la population rurale.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les milieux ruraux connaissent une amélioration.

Sur le plan social, les milieux ruraux bénéficient de nombreux projets de développement, tels que les logements sociaux, les infrastructures de santé et scolaires. Des projets d'électrification, de raccordement au gaz naturel, de réalisation de barrages, de retenues d'eau, de sources ont été un grand atout pour la population rurale, en particulier celle en zone montagneuse où l'accès y est très difficile.

Le désenclavement des milieux ruraux par la réalisation des routes, source de liaison entre la campagne et la ville, bien qu'ayant beaucoup d'inconvénients, a aussi d'importants avantages. Sur le plan économique, avec le désenclavement, l'accès à la ville comme à la campagne est devenu facile. Ce qui fait qu'il y a un échange entre les agents économiques de ces deux localités. Le commerce étant dominant sur le terrain, il commence à contaminer le milieu rural, qui est pourtant reconnu pour ses activités ancestrales, telles que l'artisanat, l'agriculture et l'élevage. Des mécanismes de création d'emplois font partie de la politique des autorités locales, comme nous pouvons le constater à travers les statistiques que nous avons pu nous procurer, même si des efforts restent à faire.

La population rurale se dit satisfaite de la création des infrastructures, source de progrès social, même si d'autres pensent que c'est un inconvénient, notamment les infrastructures de cités universitaires implantées sur des terres agricoles. Par contre, malgré le fait que le milieu rural connaisse un changement positif des conditions de vie de la population, elle fait face à un sérieux problème, qui est "l'avancée rapide de la ville vers la campagne". Le premier constat est la multiplication des infrastructures et des habitations privées ou publiques.

Tout développement demande un sacrifice, mais il s'agit de faire de sorte qu'il y ait un développement, au moindre coût, sans trop de dommages sur la nature. Pour la protection de l'environnement, des politiques sont mises en place par les autorités locales. Cependant, un suivi rigoureux de l'application de ses politiques serait un moyen de réduire au moins les actions de pollution. Par ailleurs des politiques de sensibilisation doivent se faire à tous les niveaux. La protection de l'environnement n'est pas seulement du ressort des autorités publiques, comme d'ailleurs beaucoup de personnes interviewées sur ce sujet l'ont confirmé. Une prise de conscience au sein de la population est indispensable.

Des recommandations très porteuses sont faites dans ce sens, au sein de la population rurale, à savoir :

Sur le plan économique, il faudrait songer à la création :

- D'une banque rurale pour un accès facile aux crédits ;
- De petites unités industrielles comme des laiteries ou crèmeries, pour la production et la collecte du lait et sa transformation en produit dérivés ;
- D'une unité de l'office national pour l'assainissement dans le milieu rural, dans le cadre de la prévention des maladies à transmission hydrique.

Sur le plan de protection de l'environnement et de la préservation de la santé publique, il y a lieu de veiller :

- Au traitement des eaux avec le procédé du galet de clore ;
- À la désinfection à l'aide de l'hypochlorite de calcium pour des puits individuels et des sources aménagées ;
- À la création d'une fourrière canine pour lutter contre la rage animale ;
- À la création d'une station d'épuration des eaux usées pour la commune de Ouaguenoun qui a une population de près de 20 000 habitants actuellement.
- À l'utilisation des engrais organiques.

Bibliographie

1. Ouvrages

Badouin, R. (1979). Economie et aménagement de l'espace rural, édition presse universitaire de France.

Ballo, M et al. (2003). Structure urbaine et dynamique spatiale à Bamako : Mali. Edition Donniya/Bamako.

Centre international de hautes études agronomiques et Plan Bleu (2009). Rapport annuel : Repenser le développement rural en Méditerranée. Presses de Sciences Po. Paris.

Deubel, Philippe. (2008). Analyse économique et historique des sociétés contemporaines. Ed. Pearson éducation, France.

Marc Guérin (2008), Evaluation des politiques de développement rural : Quelques éléments d'analyses.

Godard, O. (2015). Environnement et développement durable : une approche méta-économique.

Tientenberg et al. (2013). Economie de l'environnement et du développement durable. 6^{ème} éd. Pearson.

2. Revues et Articles :

Balandier, G (1957). Les conditions sociologiques du développement : *Politique étrangère* N°3. 22^e année. pp. 301-310.

Brabant, M. (1900) *Protection de l'environnement, Dictionnaire de droit de la concurrence, Concurrences, Art. N° 86024.*

Bruno Jean. (2015). Le développement territorial durable : une nouvelle approche de développement rural, université du Québec à Rimouski (UQAR), Rimouski, Québec, Canada.

CLERC, Pascal. (2019). L'espace rural : une partie de l'urbain ? dans géographies.

Division de la population des Nations Unies, world Urbanisation, Prospects. (2015). Disparité entre milieux urbain et milieu rural en matière de santé et développement. *Tiré dans Population référence bureau. The 2014 Révision* (New York : ONU, 2014).

HOUEE, P. (1996). Les politiques de développement rural : des années de croissance au temps d'incertitude. 2^e édition revue. Economica. Paris

Haubert, M. (1993). Sociologie du développement, quelle sociologie et de quel développement, « *L'état des savoirs sur le développement : trois décennies de sciences sociales en langue française* », GEMDEV), publié chez Karthala.

Lussault, M et Lévy, J (2013) « Urbanité », in Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.

LSMS-ISA (2017 /2018). Enquête Agricole de Conjoncture Intégrée. *Caractéristique sociodémographique des ménages maliens*. p.1-2.

Joyal, A et El Batala, Kamal, (2007), Décentralisation et Développement rural : Etudes de cas Québécois, « *Revue d'économie régionale et Urbaine* », Armand Colin, p. 251-267.

Yatim, Mohamed, (2016). Approche conceptuelle et théorique du développement rural, Université « Moulay Tahar », Saida. p.11.

Tremblay, S. (1999). Université du Québec à Chicoutimi, du concept de développement au concept de l'après- développement : *trajectoire et repères théoriques*.

UGON, P (2008). L'économie du développement et la pensée francophone, copyright Contemporary Publishing International (CPI). Publié sous licence par édition des archives contemporaines et en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie.

UNESCO, Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation. D'après les données originales d'ICF International, des Enquêtes démographiques et de santé (EDS) et des Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) de l'UNICEF.

Rautenberg, M (2015). L'urbanité comme patrimoine de la ville. Dans *diogenès*2015/3-4(n°251-252).

3. Webographie :

Agence National d'Intermédiation et de Régulation Foncière, consulté le 29 Octobre 2022. URL : <http://decoupageadministratifalgerie.blogspot.com/2014/09/monographie-de-la-wilaya-de-tizi-ouzou.html?m=1>

AGERON, C-R et al. « ALGÉRIE », *Encyclopédisa Universalise* [en ligne], consulté le 28 octobre 2022. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/algerie/>

Anne, C et al, (2014), Politiques de développement rural entre planification centrale et initiatives locales : l'expérience de l'Allemagne et de l'Italie, « *Repenser l'économie rurale* », p.224 à 242. <http://www.cairn.info/repenser-l-economie-rurale-9782759222735-page-224.htm>

Decrouy, A. (2021). Dégradation de l'environnement : définition, causes et conséquences. <https://www.projetecolo.com/recherche?q=degradation+de+l%27environnement+t+>

Europafrica. La politique de développement rural : *une politique au service du territoire Economie, environnement, société et rôle de l'agriculture*. p. 1. <https://www.europafrica.fr>

FAO. (2018). Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition : *Migration rurale, agriculture et développement rural*, p.1-2. <https://www.fao.org/3/I8722fr/i8722fr.pdf>

Lazare, G (2009). « Chapitre 5 - Promouvoir le développement des territoires ruraux ». Dans *MEDITERRA 2009*. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Annuels », 2009, p.183-210. <https://www.cairn.info/mediterr-2009-978272461109-page-183.html>

Legouté, J-R. Définir le développement : historique et dimension d'un concept plurivoque Groupe de recherche sur l'intégration continentale, Université du Québec à Montréal, <http://www.unites.uqam.ca/gric>

Mesplé-Somps, S. Urbanisation et croissance dans les villes du Mali, p.545-58 <https://books.openedition.org/irdeditions/21242?lang=fr>

<https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine.2007-2-pge-251.htm>

<https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine.2007-2-pge-251.htm>

ISEE. (2016). Définition Collectivité territoriales/ collectivités locales. date de publication 13/10/2016. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1353#:~:text=13%2F10%2F2016,D%C3%A9finition,population%20d'un%20territoire%20pr%C3%A9cis,> consulter le 14/08/20

Ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire. (2015). Organisation des collectivités territoriales. [:https://www.interieur.gov.dz/index.php/fr/collectivit%C3%A9s-territoriales/organisation-des-collectivites-locales.html#faqnoanchor](https://www.interieur.gov.dz/index.php/fr/collectivit%C3%A9s-territoriales/organisation-des-collectivites-locales.html#faqnoanchor)

Poch, E. (2021). Quelle est l'importance de l'environnement ? <https://www.projetecolo.com/quelle-est-l-importance-de-l-environnement-208.html>

<https://www.wahooas.org/web-ooas/fr/pays-membres>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19604-quest-ce-quune-collectivite-territoriale-ou-collectivite-locale> , dernière modification 15 Octobre 2021

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1353#:~:text=13%2F10%2F2016-,D%C3%A9finition,population%20d'un%20territoire%20pr%C3%A9cis>

<https://www.interieur.gov.dz/index.php/fr/collectivit%C3%A9s-territoriales/organisation-des-collectivites-locales.html#faqnoanchor>

<https://journals.openedition.org/economierurale/415>

<https://journals.openedition.org/economierurale/415>

Vie publique au cœur du débat public (15 Octobre 2021). <https://www.vie-publique.fr/fiches/19604-quest-ce-qu'une-collectivite-territoriale-ou-collectivite-locale>, dernière modification 15 Octobre 2021, consulter le 14/08/2022 à 20H

4. Divers :

Annuaire-statistique-de-lummtto-Année-universitaire-2018-2019.

Annuaire-statistique-de-la-Wilaya-de-Tizi-Ouzou-. Année-2018.

Dictionnaire économique et social, Paris, Hatier, 1990.

Liste des tableaux, figures et graphiques

Liste des tableaux

TABLEAU N ° 1: ILLUSTRATION DE LA DISPARITE EN TERMES DE NATALITE ENTRE LES FEMMES DU MILIEU RURAL ET LES FEMMES DU MILIEU URBAIN (EN POURCENTAGE)..... 25

TABLEAU N ° 2 : POURCENTAGE DES JEUNES AGES DE 15 A 24 ANS QUI ONT TERMINE LEURS ETUDES 27

TABLEAU N ° 3 : MISSIONS OU ROLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES FRANÇAISES 32

TABLEAU N ° 4 : ORGANISATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ALGERIENNES 33

TABLEAU N ° 5 : ORGANISATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES MALIENNES..... 37

TABLEAU N ° 6 : DISTANCES PAR RAPPORT AUX CHEFS-LIEUX DES WILAYAS LIMITROPHES (EN Km)..... 83

TABLEAU N ° 7:REPARTITION DES SUPERFICIES PAR DAÏRA 84

TABLEAU N ° 8 : PRODUCTION ANNUELLE DES RESSOURCES MINIERES POUR L'ANNEE 2018 90

TABLEAU N ° 9 : REPARATION DE LA SUPERFICIE AGRICOLE TOTAL (HA)..... 97

TABLEAU N ° 10 : REPARTITION DE LA SAU (HA) 98

TABLEAU N ° 11 : SUPERFICIES ET PRODUCTIONS (CAMPANE AGRICOLE 2017/2018) 98

TABLEAU N ° 12 : REPARTITION GENERALE DES TERRES DE 20 COMMUNES, ARRETEE AU 31-12-2018 99

TABLEAU N ° 13 : TOTAL DE LA REPARTITION GENERALE DES TERRES DES COMMUNES DE LA WILAYA, ARRETEE AU 31-12-2018... 100

TABLEAU N ° 14 : SUPERFICIES PLANTEES (PRODUCTION VEGETALE, CAMPAGNE AGRICOLE 2017/2018)..... 102

TABLEAU N ° 15 : PRODUCTION TOTAL ISSUE DE DIFFERENTS TYPES DE PECHE 104

TABLEAU N ° 16 : EFFECTIFS DES EMPLOIS CREENT AU SEIN DE LA DOUT ET DES R.U.T 112

TABLEAU N ° 17 : L'AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN A L'EMPLOI DES JEUNES (ANSEJ) 113

TABLEAU N ° 18: EMPLOIS GENERES PAR LE SECTEUR DE LA PECHE A FIN 2018 115

TABLEAU N ° 19: EFFECTIFS DE LA POPULATION DE 1997 A 2018..... 116

TABLEAU N ° 20 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE AU 31/12/2018..... 118

Liste des tableaux, figures et graphiques

TABLEAU N ° 21: REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR STRATE AU 31/12/2018.....	118
TABLEAU N ° 22: REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SEXE AU 31/12/2018	120
TABLEAU N ° 23: INFRASTRUCTURES AU NIVEAU DU CYCLE PRESCOLAIRE 2018/2019	123
TABLEAU N ° 24: INFRASTRUCTURES AU NIVEAU DES CYCLES PRIMAIRES 2018/2019.....	123
TABLEAU N ° 25 : EFFECTIFS ELEVES ET ENSEIGNANTS DU CYCLE PRIMAIRE.....	124
TABLEAU N ° 26: INFRASTRUCTURES ENSEIGNEMENT MOYEN, ANNEE SCOLAIRE 2018-2019	124
TABLEAU N ° 27: EFFECTIFS ELEVES ET ENSEIGNANTS DU CYCLE MOYEN	125
TABLEAU N ° 28: ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, ANNEE SCOLAIRE 2018-2019.....	125
TABLEAU N ° 29: INFRASTRUCTURES SANITAIRES EXISTANTES A FIN 2018(SECTEUR PUBLIC)	128
TABLEAU N ° 30 : INFRASTRUCTURES SANITAIRES EXISTANTES A FIN 2018(SECTEUR PRIVE).....	128
TABLEAU N ° 31 : ETABLISSEMENTS CLASSES EXISTANTS A FIN 2018.....	134

Liste des figures

FIGURE N° 1 : DECOUPAGE ADMINISTRATIF DE LA WILAYA 85

FIGURE N° 2: IMAGES DE LA JOURNEE DU SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT 11^{EME} EDITION DU 26 AU 31 OCTOBRE 2022..... 108

FIGURE N° 3 : CAMPUS TAMDA-TIZI-OUZOU..... 131

Liste des graphiques

GRAPHIQUE N° 1: REPARTITION DES SUPERFICIES PAR DAÏRA (KM2) 85

GRAPHIQUE N° 2 : PRODUCTION TOTAL ISSUE DE DIFFERENTS TYPES DE PECHE 105

GRAPHIQUE N° 3: CREATION D'EMPLOIS PAR LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHOMAGE (CNAC) (ANNEXE N°)..... 114

GRAPHIQUE N° 4: EVOLUTION TOTALE DE LA POPULATION DE 19977 A 2018 117

GRAPHIQUE N° 5: REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR STRATE AU 31/12/2018 119

Annexes

Annexe N° 1 : Salles d'opération et salles de réanimation existantes en fin 2018

Etablissement Sanitaires	Salles d'opérations	Salles de réanimation
CHU		
CHU TIZI-OUZOU	30	04
EPH		
EPH AZAZGA	05	01
EPH AIN EL HAMMAM	04	02
EPH AZEFFOUN	02	01
EPH BOGHNI	03	/
EPH DRAA EL MIZAN	04	01
EPH LARBA NATH IRATHEN	03	02
EPH TIGZIRT	04	/
EHS		
EHS DRAA BEN KHEDDA	03	01
EHS SBIHI TASSADIT	02	03
EHS OUED AISSI	/	/
Total Wilaya	60	15

Source : DSP

Annexe N° 2 : Stations d'épuration Opérationnelles à fin 2018

Localisation de la STEP	Date mise en service	Capacité Equivalent/Hab	Débit moyen M³/J	Volume réutilisé M³/J	Lieu du rejet
TADMAIT	1984	13 000	1 950	0	Oued SEBAOU
BOGHNI	1985	13 000	1 950	0	Oued BOGHNI (Assif Imdrane)
DRAA BEN KHEDDA	1974	50 000	7 500	0	Oued SEBAOU
TIZI OUZOU (Ouest)	1985	25 000	3 750	0	Oued SEBAOU
TIZI OUZOU (Est)	2000	120 000	18 000	0	Oued SEBAOU
TIGZIRT	2007	15 000	1 500	0	Mer Méditerranée (Plage Tassalast)
AZEFFOUN	2006	20 000	2 000	0	Mer Méditerranée (Plage Caroubier)
DRAA EL MIZAN	2007	30 000	4 500	0	Assif Draa El Mizan
TOTAL		286 000	41 100	0	-

Source : D.R. E

Annexe N° 3 : Récapitulatif de l'état du réseau routier de la wilaya (fin 2018)

ROUTES (KM)	BON ETAT	MOYEN ETAT	MAUVAIS ETAT	TOTAL
ROUTES ATIONALES	356,098	160,905	104,210	621,213
CHEMINS DE WILAYA	415,363	128,935	95,615	639,913
CHEMINS COMMUNAUX	1 774,000	710,000	1 064,000	3 548,000
TOTAL WILAYA (KM)	2 545,461	999,840	1 263,825	4 809,126

Source : DTP

Enquête de terrain (Questionnaire)

Mr/Mme

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de fin de cycle, en Master II en Economie de Développement, à la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, nous vous saurions gré de bien vouloir, dans la mesure du possible, répondre à notre questionnaire. Votre contribution nous sera précieuse pour l'élaboration de notre travail de recherche.

Veillez recevoir d'avance nos sincères remerciements.

Questions :

1. Quels sont les caractéristiques du milieu naturel de la wilaya de Tizi-Ouzou ?

.....

2. La wilaya de Tizi-Ouzou dispose de combien de communes, daïras et villages ?

Localité	Communes	Daïras	Villages
Total	67	21	

3. Accès à l'eau potable dans certaines localités de la wilaya :

- Pouvez-vous nous citer trois (3) localités qui ont facilement accès à l'eau potable ?
 Pouvez-vous évoquer quelques raisons de cette situation ?

Annexes

	Noms des localités	Raisons de l'accès facile à l'eau potable
Communes	1.	
	2.	
	3.	
Villages	1.	
	2.	
	3.	

- Pouvez-vous nous citer trois (3) localités les plus touchées par le problème d'accès à l'eau potable ? Pouvez-vous évoquer quelques raisons de cette situation ?

	Noms des localités	Raisons des difficultés d'accès à l'eau potable
Communes	1.	
	2.	
	3.	
Villages	1.	
	2.	
	3.	

4. Quel est le revenu moyen journalier, d'une personne vivant en ville et d'une autre vivant en campagne ?

Catégories sociales	Revenu moyen journalier par habitant		Quelques raisons de cette différence
	Personne vivant en ville (milieu urbain)	Personne vivant en campagne (milieu rural)	
Bijoutier			
Commerçant			
Boucher			

5. Pouvez-vous, nous donner le taux de chômage dans la wilaya de Tizi-Ouzou entre 2018 et 2021 ?

Années	Taux de chômage (%)				Y'a-t-il une explication à cette situation ?
	2018	2019	2020	2021	
Pourcentage (%)					

6. Quelles sont les principales activités économiques dans la wilaya de Tizi-Ouzou ? Quelle est l'activité qui domine le plus, au détriment des autres, pour la population rurale ?

.....

7. La population rurale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ont des activités principales. Est-ce ces activités bénéficient du soutien de l'Etat ? Si oui, quelle est la nature de ce soutien ?

.....

8. La production agricole est-elle suffisante pour la consommation des familles au niveau local ? Autrement dit, l'agriculture assure-t-elle l'autosuffisance alimentaire locale ?

.....

9. Quelles sont les cultures agricoles qui dominent la production de la localité ? Sont-elles destinées uniquement à la consommation familiale ?

.....

10. Quelles sont les techniques utilisées dans l'agriculture locale ? pouvez-vous nous donner un pourcentage de producteurs utilisant les nouvelles techniques agricoles ?

.....

11. Le milieu rural de la wilaya de Tizi-Ouzou connaît-il un processus de désenclavement, qui facilite l'accès aux champs et aux zones urbaines à tout moment de l'année ?

.....

12. Le milieu rural est-il totalement électrifié ? Dans le milieu rural, l'électricité est-elle accessible pour tous les habitants ?

.....

13. Le milieu rural dispose-t-il assez d'infrastructures de santé ?

.....

14. Quel est le taux d'évolution des populations urbaine et rurale de 1977 à 2018 ?

Type	Population urbaine		Population rurale	
	1977	2018	1977	2018
Années				
Total (%)				

15. Quelle est l'espérance de vie des hommes vivant en ville et ceux vivant en campagne ? Y a-t-il un écart ? Si oui, pouvez-vous nous citer quelques causes ?

.....

16. Quelle est l'espérance de vie des femmes vivant en villes et celle en campagne ? Y a-t-il un écart ? Si oui, pouvez-vous nous citer quelques causes ?

.....

17. Quel est le taux de scolarisation chez les hommes et les femmes dans les milieux urbain et rural en 1977 et 2018 ?

Années	1977				2018			
Type	Population		Population		Population		Population	
	Urbaine		Rurale		Urbaine		Rurale	
Sexe	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total %								

18. Pouvez-vous nous donner l'effectif des femmes et des hommes du milieu rural ayant atteint l'enseignement supérieur durant la colonisation et de 1962 - 2021 ?

.....

19. Combien y a-t-il d'infrastructures d'enseignement secondaire et supérieur dans la wilaya de Tizi-Ouzou ? Quelles sont les avantages et les inconvénients pour la population rurale ?

.....

20. La wilaya de Tizi-Ouzou dispose-t-elle d'unités de transformation ? Si oui lesquelles ? Ces unités industrielles étaient au nombre de combien en 1962 et en 2022 ? Quelles sont les avantages et les inconvénients pour la population rurale ?

.....

21. Citer au moins trois (3) importants projets de développement rural dans la wilaya de Tizi-Ouzou de 1962 à nos jours ? Quelle comparaison pouvez-vous faire par rapport à la période coloniale, c'est-à-dire avant 1962 ?

Annexes

Nombre de projets	1962-2022			
	Projets de développement rural	Localités bénéficiaires	Réalizations	Réalizations en cours
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
Total				

22. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou quel (s) organisme(s) est (sont) en charge de l'élaboration, l'exécution et le suivi des projets de développement rural ?

.....

23. Est-ce que dans votre localité, les projets de développement rural sont d'initiative étatique, privée ou collective ?

.....

24. Quelles sont les mesures ou politiques de protection de l'environnement rural dans la wilaya de Tizi-Ouzou ?

.....

25. Quel est l'objectif principal de ces mesures ?

.....

26. Quel organisme public est en charge de la mise en place et du suivi de ces politiques ?

.....

27. La population rurale (producteurs, agriculteurs, consommateurs) a-t-elle adhéré à la promotion de ces mesures, afin d'avoir des résultats positifs ?

.....
.....
.....

28. En dehors des institutions de l'Etat (ou administrations), est-ce d'autres acteurs contribuent à la préservation de l'environnement ? Si oui lesquels ? Et dites-nous comment ?

.....
.....
.....

29. Qu'en est-il de la sauvegarde du patrimoine culturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou ? Citez-nous quelques exemples de patrimoine culturel de la localité ? Quelle place représentent ces patrimoines dans le développement du milieu rural ?

.....
.....
.....

30. Y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez ajouter ?

.....
.....
.....

Merci infiniment pour votre contribution.

Table des matières

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENT	I
DEDICACE III	
LISTE DES ABREVIATIONS	V
SOMMAIRE VI	
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I APPROCHES DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT	5
INTRODUCTION DU CHAPITRE I	6
SECTION 1 APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DU DEVELOPPEMENT RURAL	7
1. <i>Approche conceptuelle du développement rural</i>	7
1.1. Définition du concept de développement	8
1.2. Approche économique du développement	11
1.3. Approche politique du développement	12
1.4. Approche sociologique du développement	14
2. <i>Approche théorique du développement rural</i>	15
2.1. Définition du concept développement rural.....	15
2.2. Objectifs du développement rural durable	17
SECTION 2 PRESENTATION DE QUELQUES CONCEPTS DE RURALITE ET D'URBANITE	20
1. <i>Concepts de ruralité et d'urbanité</i>	20
2. <i>Disparité entre espace rural et espace urbain</i>	24
SECTION 3 COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DEVELOPPEMENT RURAL	29
1. <i>Collectivités territoriales</i>	29
2. <i>Définition et catégories de collectivités territoriales</i>	29
2.1. Définition de la collectivité territoriale	30

Table des matières

2.2. Catégories des collectivités territoriales	30
2.2.1. Collectivités territoriales en Algérie	32
2.2.2. Collectivités territoriales au Mali	36
CONCLUSION DU CHAPITRE I	38
CHAPITRE II DEVELOPPEMENT RURAL ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	39
INTRODUCTION DU CHAPITRE II	40
SECTION 1 POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL.....	42
1. <i>Politiques de développement rural dans les pays industrialisés</i>	42
1.1. Causes de la politique de développement rural.....	43
1.2. Objectifs de la politique de développement rural de l'Union Européenne (UE)	45
1.3. Mesures d'intervention de l'UE	47
1.4. Effets de la politique du développement dans l'espace rural	47
2. <i>Politiques de développement rural dans les pays en voie de développement</i>	49
2.1. Objectifs de la politique du développement rural pour les pays de l'Afrique de l'Ouest.....	50
2.2. Politique de développement agricole et rural de la CEDEAO.....	51
SECTION 2 MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	53
1. <i>Définitions du concept de l'environnement</i>	53
2. <i>Causes et conséquences de la dégradation de l'environnement</i>	54
2.1. Causes de la dégradation environnementale.....	55
2.2. Conséquences de la dégradation environnementale.....	57
2.2.1. Conséquences pour l'homme	57
2.2.2. Conséquences de la dégradation de l'environnement sur la biodiversité	58
2.2.3. Conséquences de la dégradation de l'environnement sur la planète.....	59

Table des matières

3.	<i>Politiques de protection de l'environnement</i>	60
3.1.	Définition de la protection de l'environnement.....	61
3.2.	Conventions internationales sur la protection de l'environnement	61
3.2.1.	Convention sur le changement climatique	62
3.2.1.1.	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	63
3.2.1.2.	Le protocole de Kyoto.....	64
3.2.1.3.	La conférence de Doha	65
3.3.	Négociation sur le changement climatique.....	65
3.4.	Défis environnementaux	67
SECTION 3	EXODE RURAL.....	68
1.	<i>Définitions de l'exode rural</i>	68
2.	<i>Causes de l'exode rural</i>	69
3.	<i>Impacts de l'exode dans les milieux rural et urbain</i>	71
3.1.	Impacts positif et négatif dans le milieu rural	71
3.1.1.	Impact positif	71
3.1.2.	Impact négatif.....	72
3.2.	Impact positif et négatif dans le milieu urbain.....	73
3.2.1.	Impact positif	73
3.2.2.	Impact négatif.....	73
4.	<i>Politiques de lutte contre l'exode rural</i>	75
	CONCLUSION DU CHAPITRE II	78
	CHAPITRE III PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA WILAYA DE TIZI-OUZOU	79
	INTRODUCTION DU CHAPITRE III	80

Table des matières

SECTION 1	PRESENTATION GENERALE DE LA LOCALITE	82
1.	<i>Position géographique</i>	83
2.	<i>Caractéristiques du milieu naturel</i>	86
2.1.	Relief	86
2.2.	Hydrographie	87
2.3.	Climat	87
2.4.	Ressources en eau	87
2.5.	Ressources minières, forestières et touristiques	89
2.5.1.	Ressources minières	89
2.5.2.	Ressources forestières	90
2.5.3.	Ressources touristiques	90
SECTION 2	SITUATION ECONOMIQUE	92
1.	<i>Principales activités économiques</i>	92
1.1.	Milieu urbain	94
1.1.1.	Selon les données des administrations publiques habilitées	94
1.1.2.	Selon nos enquêtes de terrain	95
1.2.	Milieu rural	96
1.2.1.	Selon les données des administrations publiques	97
1.2.2.	Selon nos enquêtes de terrain	105
2.	<i>Emplois créés au sein de la société</i>	110
2.1.	Emplois générés par l'économie classique	110
2.2.	Emplois générés par plusieurs mesures	113
2.3.	Création d'emplois par d'autres branches d'activités de l'économie	114

Table des matières

SECTION 3	PROCESSUS D'URBANISATION	116
1.	<i>Evolution de la population totale de la Wilaya de de Tizi-Ouzou</i>	116
1.1.	Evolution des effectifs de la population de 19977 à 2018	116
1.2.	Population résidente à travers la région	117
1.3.	Effectifs des populations urbaine et rurale	118
1.4.	La population selon la tranche d'âge et le genre	120
2.	<i>Education</i>	121
2.1.	Enseignement primaire	123
2.2.	Enseignement moyen.....	124
2.3.	Enseignement secondaire	125
2.4.	Centres de formation professionnelles (CFPA)	126
2.5.	L'enseignement Supérieur	126
3.	<i>Situation sanitaire</i>	127
4.	<i>Projet de développement rural et de protection de l'environnement</i>	129
4.1.	Zones rurales bénéficiaires de projets de développement	129
4.1.1.	Construction des infrastructures de santé.....	129
4.1.2.	La construction des infrastructures universitaires	130
4.1.3.	Les projets de désenclavement.....	131
4.1.4.	Le projet de raccordement en gaz naturel par commune	132
4.1.5.	Projet d'électrification	132
4.1.6.	Projets de réalisation des structures de stockage et de distribution de l'eau potable	132
5.	<i>Mesures de protection de l'environnement</i>	133
5.1.	Données statistiques de la Direction de l'environnement (D.E)	133

Table des matières

5.2.	La politique de préservation de l'environnement selon la maison de l'environnement.....	134
5.2.1.	Education environnementale.....	134
5.2.2.	Communication environnementale	135
5.3.	Les Statistiques de la Direction des Ressources en Eau	135
5.4.	Les mesures de protection de l'environnement proposées suite à l'enquête de terrain	135
5.4.1.	Politiques mises en place par l'APC	135
	CONCLUSION DU CHAPITRE III	137
	CONCLUSION GENERALE	138
	BIBLIOGRAPHIE	143
	LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET GRAPHIQUES	149
	ANNEXES	154
	TABLE DES MATIERES	165
	RESUME	172

Résumé

Le développement rural et la protection de l'environnement sont deux préoccupations importantes pour l'être humain, car il y va de sa survie. La question primordiale est comment concilier ses deux notions.

La question de développement du milieu rural est de nos jours confrontée à deux défis majeurs, le premier étant l'amélioration des conditions de vie des habitants et le second, le processus d'urbanisation qui avance à grand pas vers le milieu rural. Nous pouvons même y ajouter un troisième défi qui est le produit du second. Il s'agit de la préservation de l'environnement. Il existe une corrélation entre ces trois variables.

Le processus d'urbanisation peut être un atout, un facteur d'amélioration des conditions de vie de la population rurale, tout comme il peut être une menace pour cette population. Un atout à travers la réalisation de nouvelles infrastructures de santé, scolaires, à usage d'habitation, de nouvelles activités industrielles et autres. Ce qui va contribuer à la création des emplois, l'amélioration de la santé, l'accès facile aux logements sociaux et une proximité par rapport à la ville. Mais, ce processus devient souvent une menace suite à ces réalisations, car les terres seront utilisées à d'autres fins non agricoles.

La population rurale ne vit qu'en travaillant ses terres, car elle ne connaît d'autres activités que l'agriculture, l'élevage et l'artisanat, à la base. De plus, ces activités originelles sont menacées par les nouvelles. L'une des réelles menaces est le changement des modes de production et de consommation. Plus le niveau de production augmente, plus le taux de pollution et de dégradation de l'environnement rural croit, jusqu'à atteindre un seuil incontrôlé qui peut anéantir les réalisations positives dans le milieu.

Etant donné qu'il est impossible d'interrompre ce processus d'urbanisation, la question est de savoir comment faire pour améliorer davantage les conditions de vie des ruraux, sans causer de préjudice à la nature. Le processus d'urbanisation est un grand atout, mais aussi une source de dégradation et de pollution de l'environnement. C'est par conséquent, à ce niveau que les acteurs locaux doivent entrer en jeu, afin de trouver des politiques adéquates.

Mots clés : Développement, ruralité, agriculture, artisanat, exode, urbanisation, modernité, pollution, environnement.